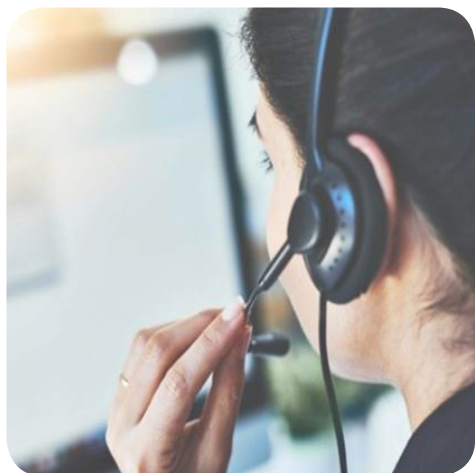




Rapport d'Activité 2021



070 245 245



Détails de contact Centre Antipoisons

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

e-mail: info@poisoncentre.be

site web: www.centreantipoisons.be



be_poisoncentre



@be_poisoncentre



www.facebook.com/agccap



Antigifcentrum – Centre Antipoisons

Administration

T: 02 264 96 36

info@poisoncentre.be

Direction

Directrice générale

Dr. Anne-Marie Descamps

Directeur général adjoint

Prof. dr. Dominique Vandijck

Suivant le modèle de rapport harmonisé CEE figurant à l'annexe II de la Résolution du conseil 90/C329/03

Merci à tous les collègues du Centre Antipoisons.

Ref: Eline Bekaert, Patrick De Cock, Karolien De Leener, Sarah Desmaele, Evelien De Smet, Jonas Moens, Jonas Van Baelen, Pascale Wallemacq, Dominique Vandijck, Anne-Marie Descamps. Rapport annuel 2021. AGC/2022/009.

Editorial

Après une période très intense où la pandémie était le thème dominant, la vie est plus ou moins revenue à la normale. Il est temps de reprendre toutes les activités régulières du Centre Antipoisons, de saisir de nouvelles opportunités et d'envisager un avenir radieux. Nous avons beaucoup appris: sur le virus, sur la société, sur notre organisation, sur nous-mêmes et certainement les uns sur les autres.

Nous ne nous sommes pas laissés déstabiliser, c'est clair. Nous osons même dire que nous avons bien traversé cette période et que nous en sortons finalement plus forts, grâce au cocktail d'une incroyable résilience, de positivité et de notre vision optimiste sur l'avenir. La flexibilité et la coopération dont ont fait preuve tous nos collègues, dont beaucoup sont sortis de leur zone de confort, sont la touche supplémentaire qui nous a fait passer "d'ordinaire" à "extra-ordinaire".

Et c'était nécessaire! En raison de la pandémie, de la disponibilité croissante de produits potentiellement dangereux - et du risque d'entrer en contact avec eux - l'importance du Centre Antipoisons dans notre système de santé est plus grande que jamais. Le grand public ainsi que les professionnels (para)médicaux font de plus en plus recours à notre ligne d'urgence 070 245 245. Notre priorité était et est toujours de fournir des soins de haute qualité dans le traitement des accidents toxicologiques (aigus), et plus d'une fois nous faisons la différence entre la vie, des dommages permanents à la santé ou même la mort. Dans la poursuite d'une société sans dommages permanents à la santé ou décès suite à une intoxication, la prévention est également une priorité. Jamais auparavant le Centre Antipoisons remplit sa mission sociale, en partageant son expertise, en donnant des formations, en participant à des études scientifiques, en donnant des conseils et en pesant sur la politique. Un remerciement sincère est la seule réponse appropriée et nous rend, en tant qu'équipe de direction, très fiers.

Nous sommes déterminés à poursuivre sur cette lancée. Ensemble, nous pouvons faire face à beaucoup de choses, avec une grande valeur ajoutée sociale. Dans ce dernier rapport annuel, vous pouvez lire tout cela.

Au nom de notre Conseil d'administration, de notre président, le Prof. Dr. Peter De Paepe, et de notre vice-présidente, le Dr. Françoise Van Tiggelen, nous vous souhaitons une bonne lecture.



Dr. Anne-Marie Descamps
Directrice générale

Prof. dr. Dominique Vandijck
Directeur général adjoint

Table des matières

EDITORIAL	2
TERMINOLOGIE	6
1 VISION ET MISSION	7
1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels.....	9
1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement.....	9
1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications.....	10
1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications.....	10
1.2 Centre de données pour les compositions de produits	12
1.2.1 Documentation.....	12
1.2.2 Médicaments	14
1.2.3 Cosmétiques.....	14
1.2.4 Mélanges dangereux.....	15
1.2.5 Autres mélanges.....	15
1.2.6 Produits phytopharmaceutiques.....	16
1.2.7 Biocides	16
1.3 Partenaire dans la recherche scientifique.....	17
1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données.....	17
1.3.2 Etudes de suivi.....	19
1.4 Dépôt national des antidotes	20
1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal.....	22
1.6 AGC Academy.....	23
1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude.....	23
1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information.....	23
1.6.3 Recherche scientifique.....	23
1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention	24
1.7.1 Le site internet.....	24
1.7.2 Bulletin.....	24
1.7.3 La presse	24
1.7.4 Médias sociaux.....	25
1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale	26
1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg.....	26
1.8.2 EAPCCT.....	26

2	REALISATIONS 2021	28
2.1	Info, avis et triage du public et des professionnels	29
2.1.1	Informations données lors et concernant une exposition	30
2.1.2	Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue	35
2.1.3	Informations données par mail	37
2.2	Banque de données pour la composition des produits	38
2.2.1	Evolution actuelle en Europe	38
2.3	Partenaire dans la recherche scientifique	39
2.3.1	Analyse des données annuelles	39
2.3.1.1	Expositions humaines	39
a.	Les victimes	39
b.	Voie d'exposition	41
c.	Causes de l'exposition humaine	45
d.	Expositions par catégorie de produits	49
e.	Cas de décès chez l'homme	96
f.	Les examens de suivi	96
2.3.1.2	Expositions chez l'animal	98
a.	Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l' animal	100
b.	Cas de décès chez les animaux	104
2.4	Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence	105
2.4.1	Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2021	105
2.4.2	La mise à disposition des antidotes	106
2.5	Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte	108
2.5.1	Gels désinfectants pour les mains	108
2.5.2	Paracétamol	109
2.5.3	Les vaccins COVID-19	110
2.5.4	E-liquide	112
2.5.5	Produits borderlines	114
2.6	Academie du CAP AGC Academy	115
2.6.1	Résumés soumis dans le cadre de conférences	115
2.6.2	Articles	115
2.6.3	Livres	115
2.6.4	Présentations et formations	116
2.6.5	Orientation de la recherche scientifique	117
2.7	Point de contact pour la sensibilisation et la prévention	118
2.7.1	Le site web	118
2.7.2	Médias sociaux	119
2.7.3	Bulletins d'information	120
2.7.4	Presse	120

3	DONNÉES ADMINISTRATIVES.....	122
3.1	<i>Statut</i>	122
3.2	<i>Personnel</i>	122
3.3	<i>Résultats 2021 - Budget 2022</i>	123
3.4	<i>Conseil d'administration</i>	125

Terminologie

Exposition/intoxication: le Centre Antipoisons est contacté pour des expositions (soupçonnées) à une substance/un produit. Si un humain ou un animal est en entré en contact avec cette substance ou ce produit mais que cela se déroule sans symptômes ni atteinte à la santé, on parle d'une exposition. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un produit a peu de toxicité ou lorsque la quantité ingérée est inférieure à une dose toxique. L'intoxication ne se produit que lorsque des personnes ou des animaux boivent, mangent, inhalent, injectent ou touchent suffisamment d'une substance (dangereuse)(poison) pour provoquer une maladie ou la mort.

La **pharmacovigilance** est la science et les activités liées à la détection, à l'évaluation, à la connaissance et à la prévention des effets secondaires ou d'autres problèmes liés aux médicaments¹. Chaque nouveau médicament qui arrive sur le marché a été testé de manière approfondie au préalable mais certains effets secondaires (rares) ne se manifestent que lorsqu'un médicament est (depuis un certain temps) sur le marché².

La **toxicovigilance** est la surveillance et la détection de situations présentant un risque nouveau ou inacceptable pour la santé humaine ou animale causé par un produit potentiellement toxique. Cette mission du Centre Antipoisons est liée à la proposition de mesures (de prévention) pour maîtriser le risque.

Les **mélanges dangereux** sont des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou en raison de leurs effets physiques³.

Un **effet indésirable** comprend non seulement les effets secondaires nocifs et involontaires résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament à des doses normales mais également les effets secondaires résultant d'erreurs médicamenteuses et d'une utilisation non conforme aux conditions de commercialisation (par exemple: surdosage, mauvaise utilisation, toxicomanie, erreurs de médication et effets indésirables suspectés liés à une exposition professionnelle).

Les **biocides** sont des pesticides utilisés pour dissuader, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Avec les produits phytosanitaires, les biocides entrent dans la catégorie des pesticides. Exemples de biocides: insecticides, rodenticides, agents de nettoyage et de désinfection, fongicides et produits de protection du bois⁴.

¹European Medicines Agency. (2020b, december 11). Pharmacovigilance: Overview. <https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/pharmacovigilance-overview>

² FAGG/AFMPS. (2021, 4 mars). Pharmacovigilance | AFMPS. Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé.

<https://www.fagg-afmps.be/fr/humain/médicaments/médicaments/pharmacovigilance>

³ <https://echa.europa.eu/nl/information-on-chemicals>

⁴ SPF Santé Publique. (2020, 7 décembre). Biocides. <https://www.health.belgium.be/fr/environnement/substances-chimiques/biocides>

1 Vision et mission

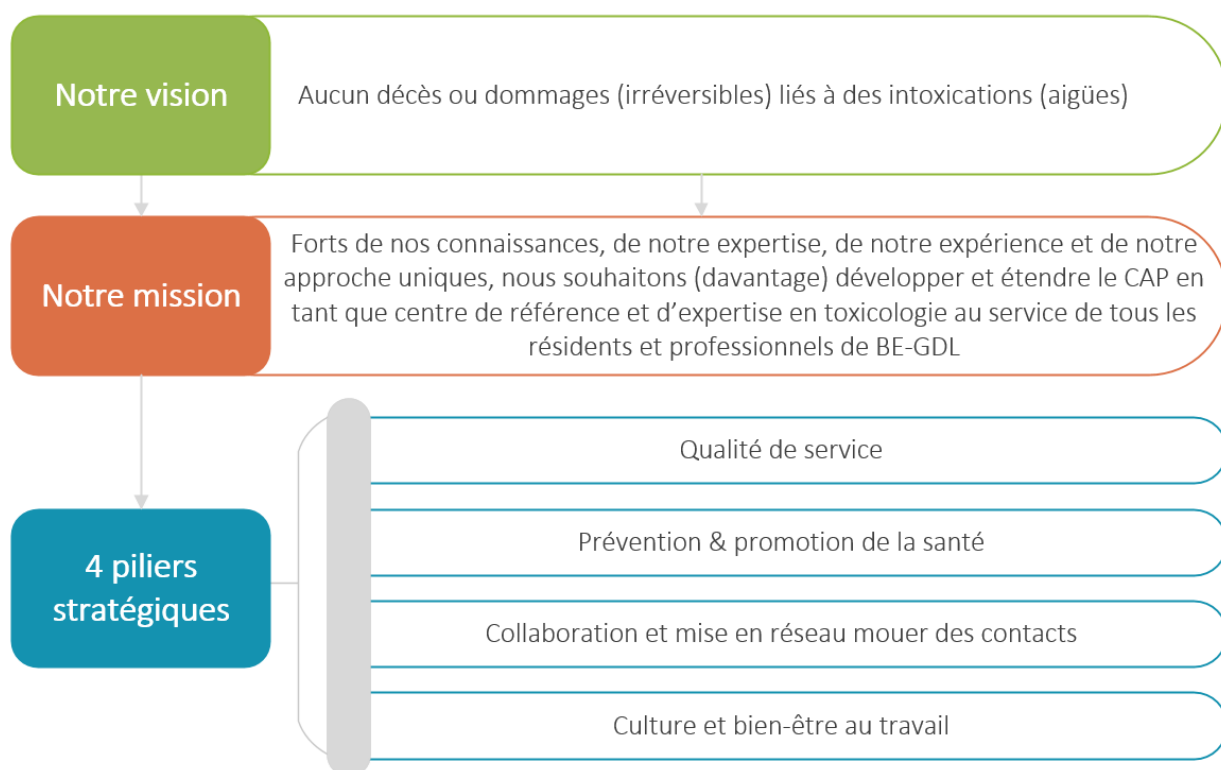
Un exercice stratégique approfondi et détaillé, basé sur des données et des chiffres pour esquisser les grandes lignes pour l'avenir, était à l'ordre du jour cette année. Avec un nouveau tandem de direction à la barre, le Centre Antipoisons est à un tournant de son existence et une vision accompagnée d'un plan de politique stratégique et opérationnel a été développée qui concrétise les ambitions et les contours.

Notre vision: Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües).

Notre mission: Forts de nos connaissances, de notre expertise, de notre expérience et de notre approche uniques, nous souhaitons (davantage) développer et étendre le CAP en tant que centre de référence et d'expertise en toxicologie au service de tous les résidents et professionnels de BE-GDL.

Notre politique repose sur quatre piliers stratégiques:

1. Qualité de service
2. Prévention & promotion de la santé
3. Collaboration et mise en réseau mouer des contacts
4. Culture et bien-être au travail



Cela se traduit en outre par **neuf objectifs**, sur lesquels le reste est construit:

1. Information, conseil & triage du public et des professionnels
2. Centre de données pour les formulations de produits
3. Partenaire de recherche scientifique
4. Centre de coordination des antidotes
5. Toxicovigilance: fonction de veille et de signal
6. CAP Academy
7. Point de contact pour la sensibilisation & la prévention
8. Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé
9. Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües)

Information, conseil & triage du public et des professionnels

Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Centre de coordination des antidotes

Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

Point de contact pour la sensibilisation & la prévention

CAP Academy

Centre de données pour les formulations de produits

Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé

Partenaire de recherche scientifique

1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels

Les missions du Centre Antipoisons sont inscrites dans l'Arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. du 6 janvier 1984) et ont été complétées par différents décrets.

1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement

Le Centre Antipoisons fournit des informations toxicologiques au grand public, aux médecins et autres prestataires de soins en Belgique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La permanence, qui répond aux appels, est constituée d'une équipe de pharmaciens et de médecins ayant une expertise unique en toxicologie. La permanence est joignable via le numéro de téléphone gratuit 070/245 245.



Traditionnellement, les médecins du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient également faire appel au Centre Antipoisons belge. Depuis juin 2015, ce service a été étendu et le Centre Antipoisons est également accessible à tous les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. Ils peuvent appeler gratuitement au numéro 8002-5500.

Le Centre Antipoisons reçoit des appels pour des intoxications avec différents produits. Cela concerne les médicaments, les produits ménagers, les produits phytosanitaires, les biocides, les cosmétiques, les drogues, les plantes, les animaux, l'alimentation et les produits chimiques.

A chaque appel, les experts qui s'occupent de la permanence évaluent le risque pour la santé. Ils donnent des conseils sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes (attendus) et les risques liés à son exposition, les premiers soins et l'éventuelle nécessité d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation.

1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications



Le Centre Antipoisons belge veut minimiser les dommages sur la santé après une intoxication, mais **veut également jouer un rôle dans la prévention des intoxications**. Cela signifie que la permanence médicale répond également aux questions par téléphone (070/245.245) du grand public et des professionnels de la santé qui souhaitent se protéger ou protéger les autres préventivement contre les intoxications.

Exemples de questions d'information en prévention d'intoxications aiguës:

- Je prend un médicament A, y a-t-il une interaction avec un médicament B?
- Y a-t-il des plantes qui vaudraient mieux ne pas se trouver sur une plaine de jeu?
- Quelle est la meilleure manière de rincer mes yeux?
- Comment nettoyer un thermomètre au mercure cassé?
- Comment et où se procurer un antidote particulier?

1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications

Pour les demandes d'informations non urgentes du grand public et des professionnels de santé sur des sujets toxicologiques, le Centre Antipoisons utilise l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. Il s'agit de questions sur, par exemple, une analyse de risques d'une situation particulière, de protocoles en cas d'empoisonnement, etc. De cette manière, le Centre Antipoisons joue à nouveau la carte de la prévention. Faciliter la communication par e-mail réduit la barrière pour contacter le Centre Antipoisons pour des questions moins urgentes, mais néanmoins importantes.



Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires.

1.2 Centre de données pour les compositions de produits

Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires. Les détails de ces compositions de produits sont stockés dans une base de données à laquelle la permanence a accès 24/7.

Le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux qui sont mis sur le marché⁵. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des biocides⁶.

De plus, la permanence a accès à la composition des pesticides à usage agricole. Depuis 2015, le Centre Antipoisons a également reçu la composition de mélanges dangereux, de biocides et de pesticides agricoles entrant sur le marché luxembourgeois.

1.2.1 Documentation

Le Centre Antipoisons gère une grande base de données scientifique et technique contenant des informations sur les substances toxiques. Il existe trois bases de données internes disponibles qui servent comme aide pour répondre aux appels:



1. Données provenant de l'industrie
2. Données provenant du suivi des appels
3. Données provenant de la littérature scientifique

Plus d'informations sont données sur ces trois bases de données dans les paragraphes suivants.

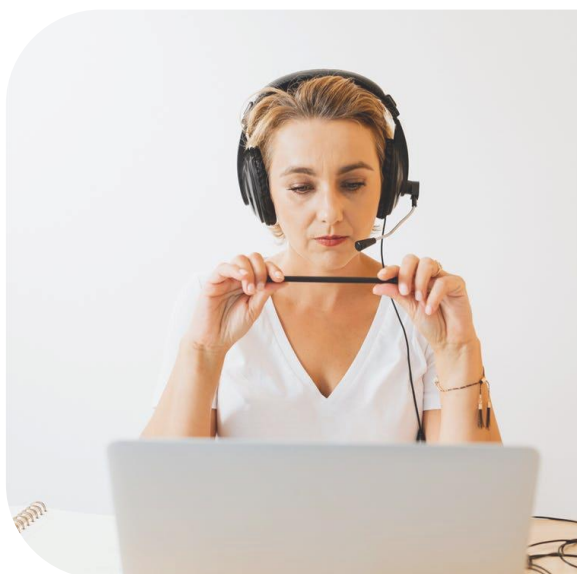
1.2.1.1 Données provenant de l'industrie

Il est important que la permanence médicale identifie le produit avec lequel l'exposition s'est produite. En général, l'appelant fournit le nom commercial du produit qui est indiqué sur l'étiquette. La composition du produit est ensuite examinée dans la fiche d'information que les fabricants confient au Centre Antipoisons. Quand le produit et sa composition sont identifiés, la toxicité du produit est évaluée. Le Centre Antipoisons dispose à cet effet d'une base de données interne très étendue, qui est continuellement complétée, mais il a également accès à diverses bases de données externes. Les bases de données externes les plus fréquemment utilisées sont: les séries Micromedex Health Care (Poisindex, Drugdex), Toxbase et Toxinz. Ces bases de données collectent des informations pertinentes sur un grand nombre de substances toxiques et constituent une aide utile pour le Centre Antipoisons.

⁵Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 21 avril 2016. L'article 45 du règlement CLP (Art. 45 1272/2008/EU) prévoit que chaque Etat membre de l'UE (Union européenne) désigne une institution qui est responsable de la réception de la composition des mélanges dangereux mis sur le marché.

⁶Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 8 mai 2014.

1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels



Le Centre Antipoisons organise un suivi supplémentaire pour certains appels. Les appels du grand public, des professionnels de santé et des vétérinaires peuvent faire l'objet d'un suivi. Concrètement, **le suivi des appels signifie que le Centre Antipoisons recontactera ultérieurement la personne qui a appelé le Centre Antipoisons dans le cadre d'une (potentielle) intoxication.**

Le but de ces suivis est d'obtenir des informations complémentaires intéressantes sur le cas et de contribuer ainsi à la prévention et à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme et l'animal. Les informations collectées lors du suivi des appels sont stockées dans une base de données interne du Centre Antipoisons.

Vous pouvez choisir de suivre les appels pour différentes raisons. Un élément déclencheur de suivi peut être la gravité d'un cas ou une intoxication peu fréquente. Un suivi est ensuite effectué pour recueillir plus d'informations sur l'issue d'un cas. Cela conduit à une meilleure connaissance et à une prévention possible de cas similaires.

Des suivis complémentaires sont organisés dans le cadre de rapports, dont ceux du SPF Santé Publique. Par exemple, pour le rapport intermédiaire "produits phytosanitaires" (2021), un suivi des appels concernant l'intoxication professionnelle aux produits phytosanitaires a été réalisée. Le Centre Antipoisons assure également le suivi d'autres rapports, tels que les rapports "pharmacovigilance chez l'homme" et "pharmacovigilance chez les animaux".

1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique

Le Centre Antipoisons dispose d'une bibliothèque interne qui est complétée par la bibliothécaire chaque mois avec des publications scientifiques pertinentes sur la toxicologie. Ces publications scientifiques sont co-sélectionnées et indexées par les membres de la permanence. Le Centre Antipoisons surveille également les publications scientifiques sur les tendances actuelles, telles que l'utilisation de gaz hilarant ou les lésions oculaires causées par le gel hydroalcoolique. La bibliothécaire tient la permanence au courant des informations les plus actuelles via une newsletter interne mensuelle.



1.2.2 Médicaments

Les fabricants de médicaments proposés à la vente sur le marché belge ne sont pas tenus de communiquer la composition au Centre Antipoisons. Depuis 2018, le Centre Antipoisons a obtenu ces informations sur les médicaments auprès de l'Association Pharmaceutique Belge (APB). Ces informations sont saisies dans une base de données interne avec la notice du patient et un résumé des caractéristiques du médicament. La permanence a également accès aux notices des médicaments via la base de données interne, l'e-compendium de pharma.be, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).



1.2.3 Cosmétiques

En 2009, un Règlement Européen (CE n° 1223/2009) concernant les produits cosmétiques a été adopté. De nouvelles mesures sont appliquées depuis le 13 juillet 2013. L'une des mesures consiste à centraliser la composition des cosmétiques dans une base de données gérée par la Commission Européenne (base de données CPNP). Un comité de maintenance composé de représentants de la Commission Européenne, des entreprises et des Centres Antipoisons se réunit au moins deux fois par an pour suivre la mise en oeuvre de cette base de données. Le Centre Antipoisons est confronté à des difficultés récurrentes, notamment l'obstacle de trouver certains produits sous le nom fourni par l'appelant.



1.2.4 Mélanges dangereux

Les fabricants qui mettent des mélanges dangereux sur le marché belge sont tenus de déclarer leur composition au Centre Antipoisons (cela a été déterminé dans le règlement CLP⁷ (Classification, labelling and packaging)).

Le service informatique et le secrétariat du Centre Antipoisons gèrent les déclarations de composés communiquées par l'industrie. La plupart des fabricants préfèrent soumettre leur déclaration par voie électronique. La qualité des données déclarées est contrôlée de manière aléatoire. En cas de manque de données, des informations complémentaires sont demandées au responsable de la déclaration. En 2021, le Centre Antipoisons a reçu 267.036 déclarations de mélanges dangereux (pour le marché belge et luxembourgeois).

Au cas où un médecin ou un pharmacien ne trouve pas la composition d'un produit dans la base de données lors d'un appel, le Centre Antipoisons contacte le fabricant pour lui demander de lui fournir dans les meilleurs délais une fiche de composition du produit concerné. La composition de 290 produits a été demandée en urgence à la suite d'un appel téléphonique en 2021.

Le Centre Antipoisons dispose de la composition de tous les mélanges dangereux sur le marché belge, mais constate une tendance à acheter de plus en plus de produits (étrangers) en ligne. Le Centre Antipoisons ne connaît pas toujours la composition de ces produits, ce qui entraîne des difficultés à répondre aux appels. Obtenir un accès rapide à la composition exacte de ces produits n'est souvent pas facile vu qu'il faut prendre contact avec le fabricant.



1.2.5 Autres mélanges

La déclaration volontaire des produits qui ne nécessitent pas de notification est très utile pour le travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises le font sur base volontaire.

⁷ ECHA. (s.d.). Que signifie CLP ? - ECHA - Agence européenne des produits chimiques. (l'article 45 de l'annexe VIII de la législation CLP 1272/2008), <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

1.2.6 Produits phytopharmaceutiques



Le SPF Santé Publique transmet régulièrement la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique au Centre Antipoisons. Les fabricants qui souhaitent mettre un produit phytopharmaceutique sur le marché belge doivent préparer un dossier pour le Centre Antipoisons. Plus d'informations peuvent être trouvées sur: <https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>.

1.2.7 Biocides



Les titulaires de licence de produits biocides sont tenus de déclarer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons. Il leur sera rappelé lors de la réception de l'acte de permis. Plus d'informations peuvent être trouvées sur <https://biociden.freshdesk.com/fr/support/home>.

1.3 Partenaire dans la recherche scientifique

1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données

En répondant à **plus de 60.000 appels** en 2021 et à des millions d'appels au fil des ans, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un ensemble de données unique sur les expositions et la toxicologie en Belgique.



Cet ensemble de données est utilisé pour augmenter les connaissances toxicologiques de la permanence, la recherche scientifique, la pharmacovigilance, la prévention, etc. Chaque appel au Centre Antipoisons est enregistré et stocké dans le système informatique interne. Les données stockées comprennent l'heure et la date de l'appel, qui appelle (la famille, la victime, un professionnel de la santé, ...), l'âge et le sexe de la victime, l'agent, les symptômes, etc. Ces données sont traitées dans un programme statistique (SAS, Excel, SPSS, ...) pour permettre l'analyse et le reporting des données.

Le Centre Antipoisons a plusieurs projets en cours:

Intoxication au monoxyde de carbone:



Le monoxyde de carbone, gaz toxique, fait plusieurs victimes chaque année. Afin d'obtenir une vue d'ensemble du nombre de victimes, le Centre Antipoisons tient un "Registre National des intoxications au CO" depuis 1995. Cela signifie que le Centre Antipoisons fournit un formulaire de rapport que les services d'urgence des hôpitaux remplissent sur base volontaire pour chaque admission à la suite d'une intoxication au CO. Ils renvoient ce formulaire au Centre Antipoisons pour une analyse plus approfondie. En 2021, le Centre Antipoisons a lancé la campagne "Ne vous faites pas prendre par le CO!". La campagne repose sur 4 piliers, à savoir: vérifier, ventiler, alerter et réagir. Ces piliers sont abordés dans une brochure d'information. Vous pouvez trouver la brochure via [ce lien](#).

Biocides



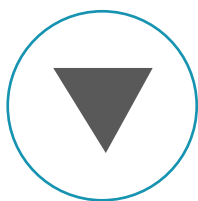
L'étude analyse le profil des appels au Centre Antipoisons pour intoxication aigüe liée à l'utilisation de biocides pour la période de janvier 2020 à décembre 2024. Des suivis (de cas potentiellement graves) sont prévus pour le rapport en 2022.

Farmacovigilance - personnes



⁸Depuis 2001, le Centre Antipoisons a un accord avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour signaler tous les effets secondaires des médicaments pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté. Toutes les données sont analysées et une sélection est suivie avant qu'elles soient transmises au responsable du service de Pharmacovigilance de l'AFMPS.

Farmacovigilance - animaux



Depuis 2010, il y a un suivi des appels pour les médicaments vétérinaires. Les appels associés à une exposition avec symptômes à un produit à usage vétérinaire chez l'homme ou chez l'animal, ainsi que l'exposition avec symptômes à un médicament à usage humain chez l'animal, sont pris en compte. Les données sont transmises chaque mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Toxicovigilance - mélanges dangereux



Le Centre Antipoisons analyse les appels des intoxications avec des mélanges dangereux, avec un accent particulier sur les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides de cigarettes électroniques, les huiles essentielles et les produits à base d'hypochlorite. La convention de ce rapport 'mélanges dangereux' a été élaborée en concertation avec le Service de Gestion des Risques du SPF Santé Publique.

Produits phytopharmaceutiques



L'étude sur les produits phytopharmaceutiques comprend d'une part une analyse bisannuelle des intoxications aiguës des produits phytopharmaceutiques en Belgique chez les utilisateurs non professionnels et des tiers pour la période 2019-2022 et d'autre part, une analyse annuelle des intoxications aiguës de produits phytopharmaceutiques chez les utilisateurs professionnels et les salariés pour la période 2019-2022. Ces données sont comparées aux études précédentes de 2009, 2011, 2014 et 2015-2018. Le rapport pour 2021 se concentre sur les expositions professionnelles chez les utilisateurs professionnels et les employés et le suivi téléphonique des expositions professionnelles.

⁸ Les médicaments sous surveillance complémentaire sont signalés par un triangle noir (▼) dans les informations sur le produit pour informer les patients et les professionnels de la santé que ces médicaments sont sous stricte surveillance des autorités réglementaires européennes (source: AFMPS). Les médicaments faisant l'objet d'une surveillance complémentaire sont disponibles sur le site internet de l'AFMPS ou de l'EMA (<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/pharmacovigilance/medicines-under-additional-monitoring>)

1.3.2 Etudes de suivi

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et donc aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Il n'y a souvent aucune littérature disponible, non seulement sur l'agent, mais aussi sur la situation, le mode d'exposition ou la victime.

Afin de pouvoir continuer à donner des conseils suffisamment fondés, **le Centre Antipoisons dispose d'un programme de suivi**. Il s'agit de demander quels symptômes sont apparus après l'exposition, comment ils ont été traités, le cas échéant, et comment ils ont évolué.



Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de santé traitant ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées seront ensuite traitées de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé ;

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion d'un effet indésirable non connu d'un médicament
- une exposition aux médicaments vétérinaires
- une image anormale résultant d'une exposition
- une voie d'exposition anormale
- une exposition à un agent inconnu ou peu connu, comme des animaux, des médicaments ou des intermédiaires industriels.

Les informations ainsi acquises constituent une riche source d'inspiration pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

1.4 Dépôt national des antidotes

Un antidote est un médicament qui raccourcit le temps de séjour d'un poison dans le corps, modifie l'effet d'un poison sur le corps, ou bien les deux. Son administration doit presque toujours avoir un effet bénéfique sur la victime.

Les antidotes sont rarement nécessaires pour traiter les intoxications. Cependant, si des antidotes sont nécessaires, ils sont presque toujours vitaux. Assurer la disponibilité de ces antidotes est donc une tâche essentielle du Centre Antipoisons, tout aussi importante que de donner des conseils concernant les intoxications.



Après tout, tous les antidotes ne sont pas toujours disponibles à l'hôpital, et ce, pour différentes raisons.

Ils ont souvent une procédure de commande compliquée, sont d'une disponibilité et d'une durée de vie limitée et leur prix d'achat est très élevé pour les hôpitaux. Afin de pouvoir aider rapidement une victime, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un stock d'urgence d'un nombre strictement sélectionné d'antidotes disponibles 24/7.

Les antidotes de ce stock d'urgence sont soumis à des exigences élevées. La sélection de ces antidotes est basée sur les critères suivants:

1. Seuls les antidotes dont l'efficacité est bien documentée scientifiquement sont inclus dans le stock d'urgence.
2. Tous les antidotes doivent répondre aux normes européennes les plus strictes en matière de qualité pharmaceutique et de législation telles que les normes GMP et GDP ainsi que la "Directive sur les Médicaments Falsifiés".
3. Un intervalle de temps de deux heures entre la distribution et le début du traitement doit être possible. Par conséquent, les antidotes qui doivent être administrés immédiatement tels que l'hydroxocobalamine ne sont pas disponibles au Centre Antipoisons.
4. Leur disponibilité générale doit être faible. De nombreux antidotes tels que le bleu de méthylène ou la N-acétylcystéine sont facilement disponibles dans tous les hôpitaux.
5. Seuls les antidotes contre les intoxications qui peuvent survenir accidentellement en Belgique sont inclus. Cela permet de garder la réserve abordable et autorisée.

Le stock est suffisamment élevé pour commencer le traitement de quelques victimes gravement empoisonnées jusqu'à ce que l'hôpital puisse s'approvisionner par les canaux classiques. Le Centre Antipoisons questionne également chaque année les hôpitaux sur leur niveau de réserve d'antidotes. Si pour une raison ou une autre la fourniture de l'antidote nécessaire par le Centre Antipoisons n'est pas avantageuse pour un hôpital, cet hôpital peut faire appel à ce questionnaire pour être éventuellement aidé par un autre hôpital, ou des ruptures de stock peuvent être prises en charge.

Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons sont indiqués dans le Tableau 1.

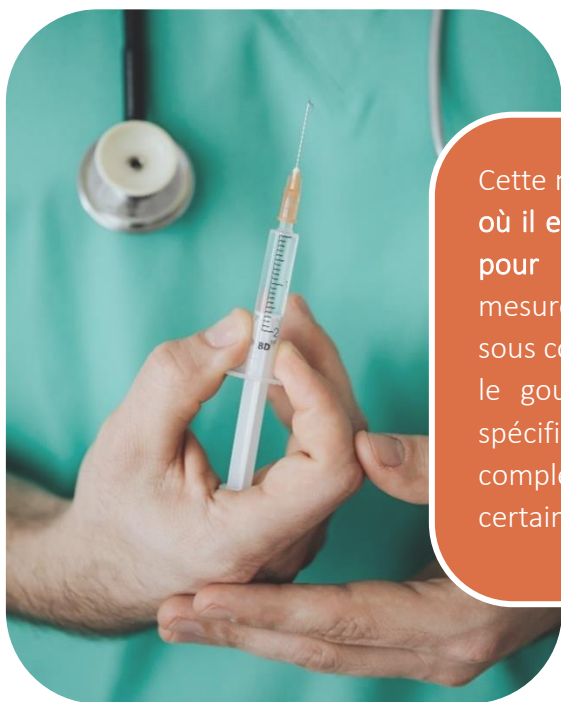
Tableau 1: Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons

Intoxication	INN antidote	Nom commercial
Digitaliques	Anticorps antidigoxine	Digifab® 1 x 40 mg/amp
Antipsychotiques	Biperidène	Akineton® 5 x 5 mg/amp
Alcools toxiques	4-Methylpyrazole	Fomepizole Serb® 5 x 100 mg/amp
Organophosphates	Obidoxime	Toxogonin® 5 x 250 mg /amp
Anticholinergiques	Physostigmine	Anticholium® 5x 2 mg/amp
Les morsures de vipère	Sérum antivenimeux	Viperfav® 1 amp
Champignons avec amatoxine	Silibinine	Legalon-Sil® 4x 350 mg/amp
Métaux lourds	Dimercaprol	BAL® 12 x 200 mg/amp
	Succimer	Succicaptal® 15 x 200 mg/cap
	DMPS	Dimaval® 5 x 250 mg/ amp
	Pencillamine	Metalcaptase® 50 x 150 mg/comp
	Calcium disodium ethylenediaminetetracetate	Calcium Edetate de Sodium® 10 x 500 mg/amp
	Bleu de Prusse	Radiogardase® 36 x 500 mg/caps

En maintenant et en évaluant en permanence ce stock d'urgence, le Centre Antipoisons acquiert des connaissances et une expertise. Non seulement sur les antidotes du stock d'urgence mais aussi sur les antidotes rarement utilisés ou sur les antidotes pour les poisons plus exotiques ou rares. Il met donc ces connaissances à la disposition du grand public, des professionnels de la santé et de toutes sortes d'agences telles que le Conseil Supérieur de la Santé, le SPF Santé Publique ou des associations qui ont affaire d'une manière ou d'une autre avec des intoxications.

1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Le Centre Antipoisons a une tâche importante dans le cadre de la toxicovigilance. Grâce au grand nombre d'appels par an, tant du grand public que des professionnels, le Centre Antipoisons est en mesure d'identifier des tendances dans la nature et la fréquence de certains poisons (aigus).



Cette mission consiste à **détecter des situations où il existe un risque nouveau ou inacceptable pour la santé**, couplé à la proposition de mesures au gouvernement pour garder le risque sous contrôle. A côté de cette mission générale, le gouvernement peut poser des questions spécifiques pour des informations complémentaires ou concernant le suivi de certains produits ou catégories de produits.

Intoxications récurrentes notables en 2021:

- Gel hydroalcoolique éclaboussures oculaires et ingestion d'alcool
- Gaz hilarant: populaire chez les jeunes, peut causer des problèmes graves (parfois mortels) au moment de l'utilisation, avec une utilisation chronique principalement des problèmes neurologiques
- Double usage d'eau de javel (produits de blanchiment chlorés): expositions lors du mélange d'eau de javel avec des produits ménagers et de nettoyage.
- Intoxications au CO: par exemple, chauffage au combustible fossile ou appareil à barbecue à l'intérieur
- Augmentation de l'intoxication au paracétamol
- Déclaration des effets indésirables des différents vaccins COVID-19
- E-cigarettes : principalement des expositions orales
- Produits borderlines

Certaines de ces tendances sont clarifiées plus en détail au point 2.5. De cette fonction de signal suit logiquement la communication du risque sanitaire de certaines tendances de la population. Les reportages via les médias sociaux et les articles de journaux sont un support précieux à cette fin en 2021. Plus d'informations à ce sujet au point 2.7.

1.6 AGC Academy

1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude



Le Centre Antipoisons met un point d'honneur à **suivre les évolutions scientifiques** dans le domaine de la santé, de la toxicologie et de l'économie de la santé par des participations à des congrès, des symposiums et l'organisation de journées d'étude.

En organisant des réunions de travail et l'organisation de follow-up des cas cliniques, nous créons des moments de discussion et d'apprentissage. Nous stimulons nos experts à approfondir leurs connaissances et à se perfectionner dans le domaine de la toxicologie et/ou à se spécialiser dans une domaine spécifique de la toxicologie. A cet effet, nous disposons d'un bibliothécaire qui nous pourvoit de littérature scientifique et nous soutient dans nos recherches. Les experts disposent aussi d'heures d'étude.

1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information

Chaque mois, tous les employés reçoivent un bulletin d'information interne. Ce bulletin d'information donne un aperçu de tout ce qui s'est passé au cours du mois précédent dans le domaine de la science au Centre Antipoisons. Il comprend un aperçu des rapports finalisés, des nouveaux numéros de revues scientifiques, des articles rédigés par les experts du Centre Antipoisons, des nouvelles publications de la bibliothèque interne, des recherches bibliographiques, etc.

1.6.3 Recherche scientifique

Via la rédaction de résumés, d'articles et des contributions à la rédaction d'ouvrages, le Centre Antipoisons encourage activement la prolifération de connaissance scientifique. Le Centre Antipoisons donne également des formations et fait des présentations pour des tiers comme des centres universitaires, l'industrie, des organisations, des associations, etc.

En supervisant des thèses dans diverses universités, le Centre Antipoisons souhaite contribuer à la formation de la génération du futur.

1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention

La politique de communication du Centre Antipoisons est un instrument indispensable pour nous faire connaître, faire connaître notre fonctionnement et notre mission au grand public et aux professionnels de la santé.

1.7.1 Le site internet

Notre site www.centreantipoisons.be est la carte de visite de notre centre. Chaque année, **il est consulté par plus de deux millions de visiteurs**. Notre site nous permet de mettre notre expertise à la disposition de chacun. Partager notre connaissance reste notre priorité. Vous y trouverez de **l'information claire et accessible** à tous, mais aussi de l'information destinée à nos professionnels de la santé.



Notre site se veut être une source d'information dynamique, régulièrement mis à jour avec de nouveaux articles sur les intoxications. Notre section actualités nous permet de réagir vite.

Notre site est une source primaire d'information, mais ne remplace pas une consultation d'expert en cas d'intoxication. Les pages les plus consultées ne sont pas représentatives des appels les plus fréquents à nos experts et des thèmes abordés. En cas d'intoxication, il est important de toujours consulter un de nos experts, vous pouvez toujours consulter notre site ultérieurement.

1.7.2 Bulletin

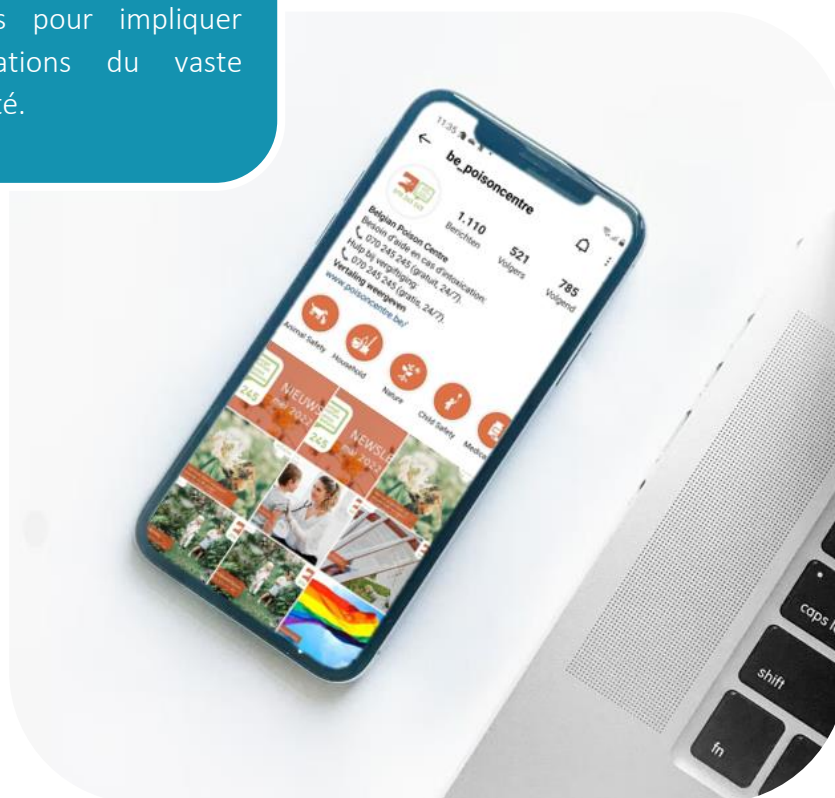
Notre premier bulletin a été publié en mars 2014. Le Centre Antipoisons publie 6 bulletins par an. Notre bulletin aborde des sujets actuels et de saison. Cela rend la lettre d'information actuelle et attrayante.

1.7.3 La presse

Le Centre Antipoisons attache beaucoup d'importance à la publication dans la presse de son expertise et de l'information dont le centre dispose et ce, en répondant aux questions, mais aussi en publiant communiqués de presse.

1.7.4 Médias sociaux

Le Centre Antipoisons est actif sur LinkedIn, Twitter et Facebook depuis 2015 et sur Instagram depuis 2020. A côté des conseils de prévention, des efforts sont faits pour impliquer d'autres organisations du vaste domaine de la santé.



Le hashtag #connecté et #enavantensemble illustre cela. De plus, les réseaux sociaux soulignent l'expertise (#experts #fiable #cohérent) et l'accessibilité ouverte à tous (#enthousiaste #chaleureux #proche) du Centre Antipoisons.

1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale

1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg

Le Centre Antipoisons belge est avant tout lié au Grand-Duché de Luxembourg. Il traite les appels téléphoniques relatifs à des problèmes toxicologiques émanant tant du public que des professionnels du Grand-Duché de Luxembourg. De plus, le Centre Antipoisons belge a été choisi comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux commercialisés au Grand-Duché du Luxembourg. Le Centre Antipoisons reçoit aussi la composition d'autres produits qui y sont commercialisés. Toutes ces données sont stockées/conservées dans une banque de données interne au Centre Antipoisons.

1.8.2 EAPCCT

L'European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT) est une association Européenne des Centres Antipoisons et de toxicologues cliniques.

L'association vise à faire progresser la connaissance et la compréhension du diagnostic et du traitement de toutes les formes d'intoxication.



Le Dr Monique Govaerts, membre fondateur du Centre Antipoisons, a fondé l'EAPCCT avec le Dr Louis Roche et le Dr Roy Goulding en 1964. En tant que membre fondateur de l'organisation, l'adresse officielle de l'EAPCCT est la même que celle du Centre Antipoisons: Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles.

L'EAPCCT compte 251 membres issus de 51 pays sur tous les continents.

Cette association a pour but:

- De promouvoir une meilleure compréhension des principes et de la pratique de la toxicologie clinique afin d'éviter les intoxications, mais aussi de promouvoir une meilleure prise en charge du patient intoxiqué, notamment par le biais de centres d'information sur l'intoxication et de centres de traitement des intoxications.
- Réunir un groupe de personnes dont l'activité professionnelle est dans le domaine de la toxicologie que ce soit dans un Centre Antipoisons, une université, un hôpital ou au gouvernement ou dans l'industrie.
- Encourager la recherche sur tous les aspects de l'intoxication.

- Faciliter la collecte, l'échange et la diffusion d'informations pertinentes aux membres individuels, aux Centres Antipoisons et aux organisations intéressées par la toxicologie clinique.
- Promouvoir la formation et établir des normes pour la pratique de toxicologie clinique et promouvoir des critères/exigences professionnel(le)s élevé(e)s dans les Centre Antipoisons et pour le traitement du patient intoxiqué en général.
- Collaborer avec des organisations internationales, comme entre autre OMS et la Communauté Européenne.
- Collaborer et maintenir une collaboration étroite avec le gouvernement, les organisations gouvernementales, les associations professionnelles et autres groupes ou individus impliqués dans le domaine de la toxicologie clinique.

L'EAPCCT organise chaque année le congrès le plus important d'Europe dans le domaine de la toxicologie. Le congrès international, prévu du 25 au 28 mai en 2021, fut annulé à cause de la pandémie de la COVID-19.

La revue officielle de l'EAPCCT est "Clinical Toxicology", publié par Taylor & Francis et paraissant dix fois par an. Le Centre Antipoisons y souscrit bien sûr et a des publications à son actif.

2 Realisations 2021

Aperçu de l'information fournie



Total des appels

En 2021 le Centre Antipoisons a été appelé **61.029 fois** pour des conseils/son expertise lors d'intoxications chez l'homme et chez l'animal. Le nombre des appels a diminué depuis 2020. Cette année-là, on a fait 65.308 appel au service du Centre Antipoisons.



Les victimes

En 2021, le Centre Antipoisons a été contacté **46.022 (87,7%)** fois pour des expositions **humaines** et **6.485 (12,4%)** fois pour des expositions chez **l'animal**.



Humain

En ce qui concerne les expositions humaines, il s'agissait le plus souvent d'expositions médicamenteuses (41,2%), suivi par des expositions aux produits chimiques ménagers (22,1%), aux biocides (6,7%), à des denrées alimentaires (6,4%) et à des cosmétiques (5,2%).



Animaux

Pour les animaux, il s'agissait dans **95,5%** des cas d'appels pour **des chats et des chiens**.



Site web

En 2021, notre site <https://www.centreantipoisons.be/> a été consulté **2.366.860 fois**. C'est une diminution de 9,0% comparé à l'année record de 2020.



Qui téléphone?

Les appels pour le Centre Antipoisons venait le plus souvent du **grand public** (la victime elle-même ou sa famille; **(72,3%)**), ensuite des **professionnels de la santé (21,5%)**. Pour les appels restants, l'origine de l'appel n'était pas spécifiée.



Courriel

371 demandes d'information non urgentes ont été traitées via l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. En cas d'urgence, veuillez nous contacter au numéro 070/245.245.

2.1 Info, avis et triage du public et des professionnels



Figure 1: Figure générale 2021

2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition

Origine des appels

Le Centre Antipoisons répond aux appels provenant de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (notamment 11.521.238 et 634.730 habitants le 01/01/2021). La majorité des appels proviennent de la Belgique (n=59.543) et du Grand-Duché de Luxembourg (n=874).

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au grand public. Chaque année, le Centre Antipoisons belge reçoit des appels de personnes ayant trouvé le numéro sur internet, mais le nombre reste assez limité (370 appels en 2021) (Tableau 2).

Tableau 2: Origine des appels 2021

Pays	N
Belgique	59.543
Grand-Duché de Luxembourg	874
Pays-Bas	370
France	201
Allemagne	20
Inconnu	5
Espagne	4
Italie	2
Algérie	2
Chine	1
Hongarie	1
Kenya	1
Maroc	1
Antilles néerlandaises	1
Suisse	1
Tunisie	1
Émirats arabes unis	1
Total	61.029

L'appel est dans 52,3% des cas en français et dans 46,1% des cas en néerlandais. Les autres langues sont principalement l'anglais (270 appels) et l'allemand (43 appels).

Nombre total d'appels: 61.029

Entre 2000 et 2009, on constate une stagnation des appels. Après une légère diminution en 2010, nous observons une tendance à la hausse du nombre d'appels. Le nombre d'appels a augmenté de 15,5% depuis 2011.

Par rapport à 2020, le nombre d'appels a diminué de 6,8% en 2021. Le Centre Antipoisons a reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). La crise du COVID-19 et les mesures concomitantes ont joué un rôle à cet égard. Les gens restent plus souvent à la maison et utilisent davantage d'eau de Javel, de gels pour les mains et d'autres désinfectants. En conséquence, le nombre d'accidents impliquant ces produits, entre autres, a atteint des sommets. En 2021, on reçu moins d'appels, on a utilisé moins de désinfectants qu'en 2020.

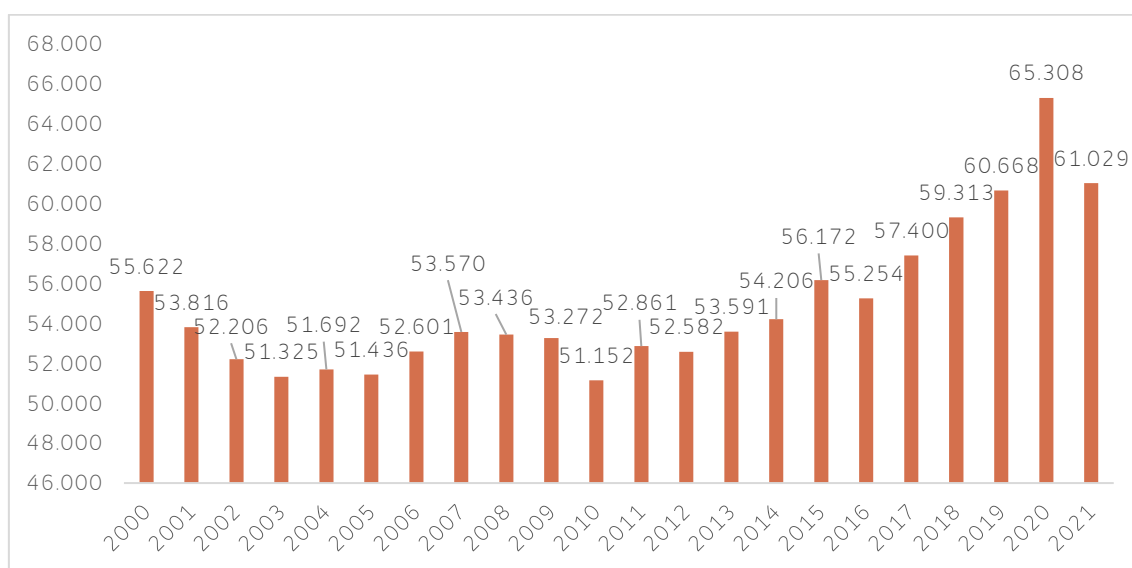


Figure 2: Nombre total d'appels au cours des 22 dernières années

Répartition mensuelle des appels

Les appels en 2021 sont plus faibles pour tous les mois par rapport à 2020. En 2020, c'est le mois d'août qui a reçu le plus d'appels. En 2021, c'est le mois de juin qui a reçu le plus d'appels. À partir du mois d'août, le nombre d'appels par mois diminue (figure 3). Les vagues Covid-19 ont eu moins d'influence sur le nombre d'appels en 2021.

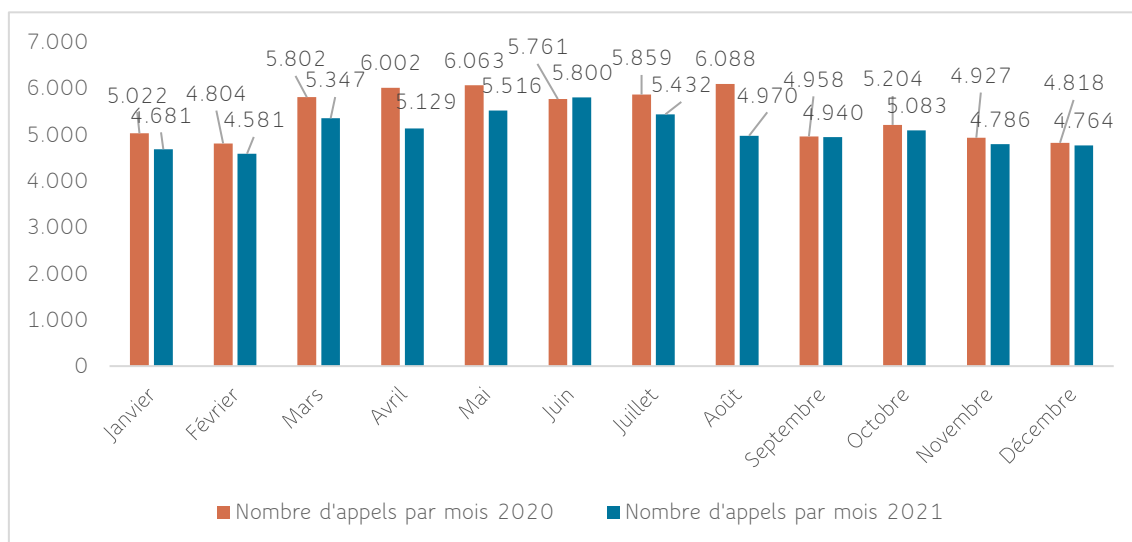


Figure 3: Nombre total d'appels par mois en 2021 par rapport à 2020

Nombre moyen d'appels par jour

Le Centre Antipoisons reçoit en moyenne 167 appels par jour. En 2021, le nombre minimum d'appels reçus a été de 126 et le nombre maximum de 235 appels (Figure 4).

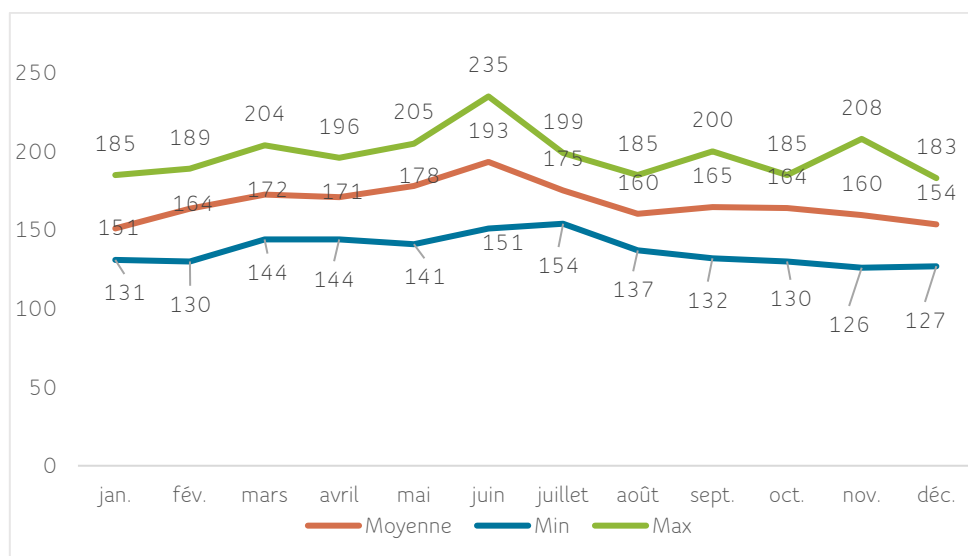


Figure 4: Nombre d'appel par jour

Nombre moyen d'appels par heure

Nous observons un premier pic d'appels en fin de matinée vers 10 heures et un pic plus important en début de soirée vers 18 heures (Figure 5). Ce graphique ne tient pas compte des faux appels (ex. blagues, faux numéro composé,...).

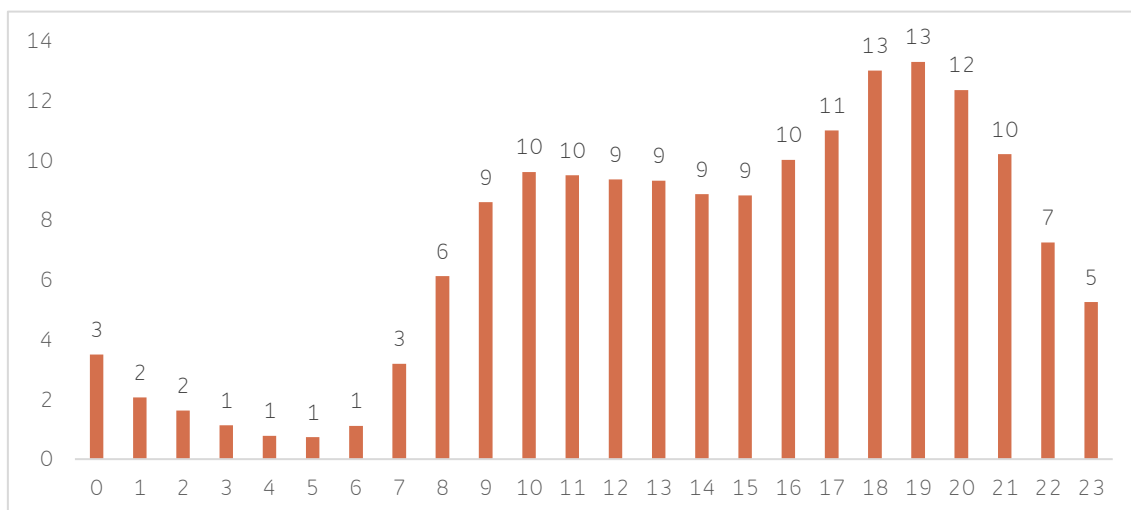


Figure 5: Nombre moyen d'appel par heure

Type de question

Sur les 61.029 appels en 2021, 52.497 (86,0%) appels étaient des «appels classiques». Par «appel classique», nous entendons «les expositions réelles à un produit». Nous préférons ne pas parler d'une intoxication ou d'un empoisonnement car les chiffres ne reflètent que le nombre de contacts avec les produits, quelle que soit la gravité de l'exposition. Les 8.532 (14,0%) autres appels concernent des demandes d'information (Figure 6).

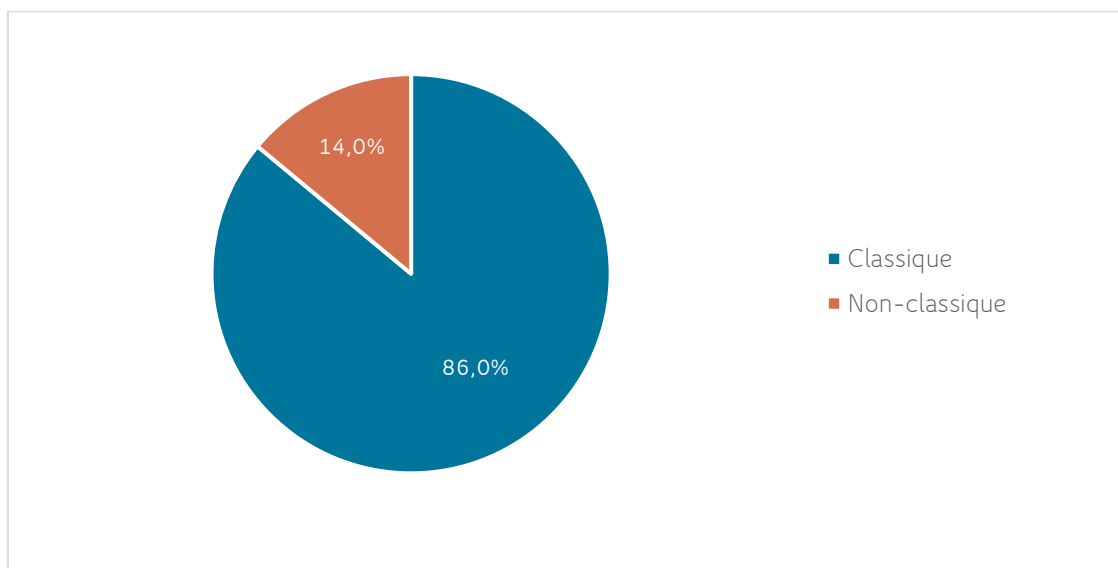


Figure 6: Type de question

Qui téléphone

Des 52.454 appels classiques, 72,3% (n=37.936) proviennent du grand public (famille de la victime et victime elle-même) et 21,5% (n=11.280) de professionnels de la santé. Parmi les appels classiques, 6,2% relèvent de la catégorie "autres" (p.ex instituteur, pompier, police,...). Pour les 0,1% d'appels restants, on ne sait pas quelle était la relation avec la victime (Figure 7).

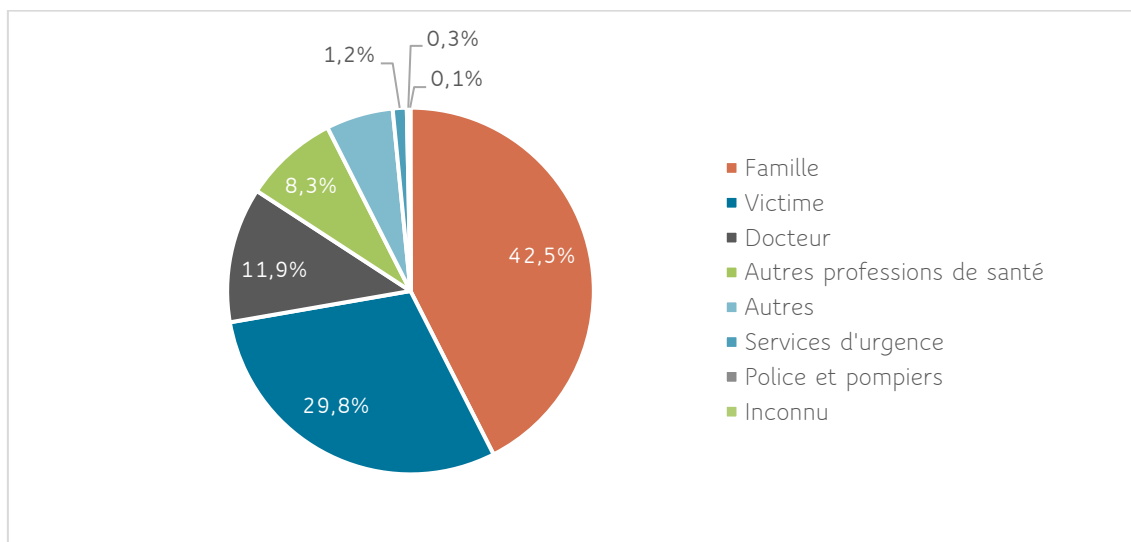


Figure 7: Qui téléphone?

Type de victime

Les 52.497 appels classiques ont concerné un total de 53.937 victimes: 47.164 (26.261 adultes et 19.765 enfants (definition 0-13 ans)) victimes humaines et 6.773 animaux. Les adultes (definition +14 ans) sont donc plus souvent concernés (48,7%). Les enfants sont victimes dans 36,6% des appels. Il est frappant de constater que 12,6% des appels au Centre Antipoisons concernent des animaux (Figure 8).

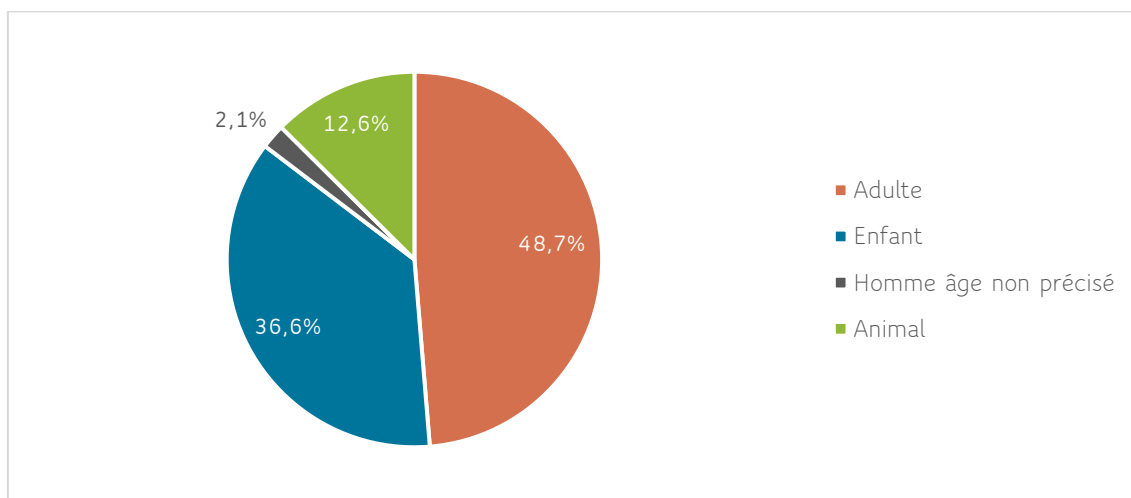


Figure 8: Type de victime

2.1.2 Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue

La prévention est une tâche importante du Centre Antipoisons, comme le démontre sa vision générale "Pas de décès, ni de dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigues)". Cela signifie que le Centre Antipoisons est également contacté pour des demandes d'information, par e-mail et/ou par téléphone.



Dans ce paragraphe, les demandes d'information pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par téléphone sont abordées. Les questions d'information pour lesquelles Le Centre Antipoisons a été contacté par e-mail sont traitées au paragraphe 2.1.3. Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique.

De 61.029 appels, 8.161 étaient des appels téléphoniques sans lien avec une exposition (Tableau 3).

Tableau 3: Type de demande d'information

Demandes	N	%
Type de demande non spécifié	4.085	50,1%
Médicaments (autres)	1.278	15,7%
Information, non liée à l'AGC	807	9,9%
Prévention (pas de médicaments)	587	7,2%
Interaction des médicaments	471	5,8%
Covid-19 vaccination	162	2,0%
Appel destiné à NVIC ¹	148	1,8%
Informations sur l'antidote	105	1,3%
Education, éducation à la santé	103	1,3%
Médicaments et allaitement	77	0,9%
Corona (information)	66	0,8%
Information (journaliste)	66	0,8%
Composition ou analyse du produit	52	0,6%
Médicaments et grossesse	47	0,6%
Identification (plante, médicament, champignon)	41	0,5%
Allaitement (Autre)	33	0,4%
Commander des antidotes	33	0,4%
Total	8.161	100,0

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

Les questions sont très variées: elles concernent, entre autres, le bon usage d'un médicament, le risque d'interaction avec d'autres médicaments, précautions à prendre lors de la manipulation d'un pesticide ou d'un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. Nous nous efforçons également, du mieux que nous pouvons, d'orienter les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les organismes appropriés.

Les questions d'information concernant les vaccins COVID-19 sont nouvelles en 2021.

Le Centre reçoit également des appels venant de centres antipoisons étrangers dans le cadre d'expositions à un produit belge.

2.1.3 Informations données par mail

Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique (Tableau 4).

Après l'envoi d'un e-mail, l'expéditeur reçoit tout de suite une réponse automatique. Cette réponse indique que la question sera traitée dans les meilleurs délais, mais que l'adresse électronique n'est pas destinée aux questions urgentes. En cas



d'empoisonnement, contactez immédiatement le Centre Antipoisons par téléphone. Les numéros d'urgence pour la Belgique (070/245.245) et le Luxembourg (8002 5500) sont également indiqués.

Tableau 4: Informations données par mail

Objet du courriel	N	%
Type de question non spécifié	177	47,7
Prévention (pas de médicaments)	60	16,2
Informations sur l'antidote	36	9,7
Éducation, éducation à la santé	25	6,7
Médicaments (autres)	19	5,1
Identification (plante, médicament, champignon...)	18	4,9
Information, non liée au centre antipoison	8	2,2
Composition ou analyse du produit	6	1,6
Interaction des médicaments	5	1,3
Médicaments et grossesse	5	1,3
Commander des antidotes	4	1,1
Allaitement (autre)	2	0,5
Courriel adressé à NVIC ¹	2	0,5
Corona (information)	2	0,5
Covid-19 vaccination	1	0,3
Médicaments et allaitement	1	0,3
Total	371	100

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

2.2 Banque de données pour la composition des produits

2.2.1 Evolution actuelle en Europe

Depuis le 1er janvier 2021, l'industrie chimique est tenue de soumettre les produits dangereux destinés à être utilisés par les consommateurs ou les professionnels conformément à la nouvelle législation CLP⁹ (Article 45 Annexe VIII) de l'Europe. La grande différence avec le passé est qu'il ne s'agit plus d'un produit commercial, mais d'un mélange chimique. Les données fournies pour un mélange dangereux sont beaucoup plus structurées et beaucoup plus détaillées qu'avant. La composition fournie doit également répondre à des exigences très précises.

L'industrie chimique doit désormais fournir des dépôts au format IUCLID par l'intermédiaire de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) basée à Helsinki, en Finlande. Les organismes désignés des États membres peuvent alors consulter ces données via le portail de recherche de l'ECHA où ils peuvent télécharger les fichiers IUCLID ou obtenir par la technologie "push". Le téléchargement peut être effectué manuellement via le portail de l'ECHA et la technologie "push" utilise l'eDelivery. eDelivery est une application de la Commission européenne utilisée pour envoyer des données cryptées d'un point A à un point B par le biais de l'Internet. La Belgique a choisi cette dernière option, tout comme les Pays-Bas, la France et l'Espagne.

L'intégration du nouveau flux de données signifie que le Centre Antipoisons a dû développer plusieurs nouvelles applications pour que ces données puissent être utilisées en interne.

La plupart des données destinées aux marchés belge et luxembourgeois sont livrées par l'industrie par cette nouvelle voie. Seulement pour les produits non dangereux, l'ancienne méthode est encore utilisée.

⁹ <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

2.3 Partenaire dans la recherche scientifique

2.3.1 Analyse des données annuelles

2.3.1.1 Expositions humaines

a. Les victimes

Lors d'un appel, il peut y avoir plusieurs victimes. Le nombre de victimes est donc supérieur au nombre d'appels. Le plus souvent, le Centre Antipoisons est contacté pour des adultes (+14 ans), suivi par les appels pour des enfants de 1 à 4 ans. En outre, les enfants de moins d'un an, les enfants de 5 à 9 ans et les enfants de 10 à 13 ans sont aussi régulièrement victimes d'expositions. Pour 1.138 victimes, l'âge de la victime n'est pas rapporté (Figure 9; Tableau 5).

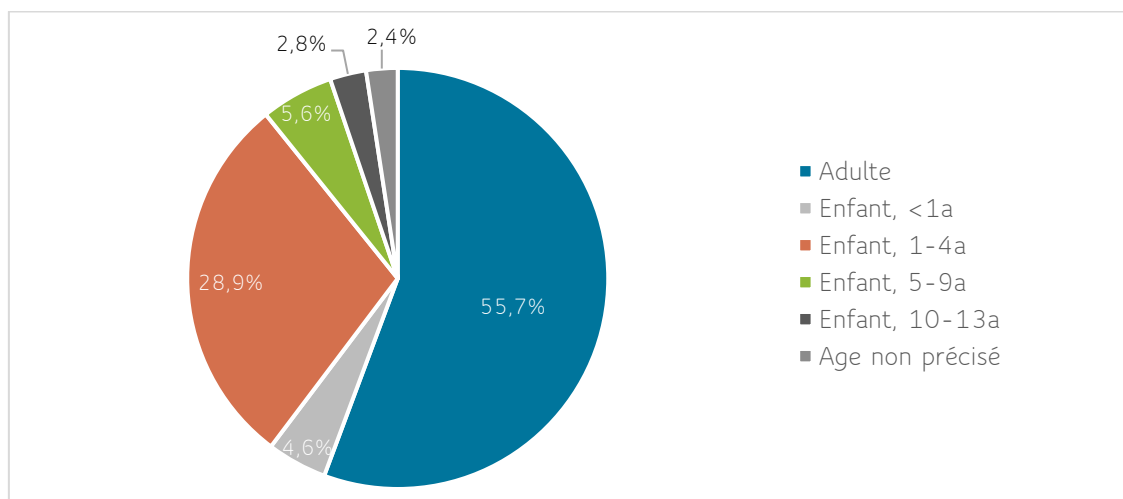


Figure 9: Victimes humaines par groupe d'âge

Le tableau 5 montre le nombre de victimes humaines par groupe d'âge.

Tableau 5: Victimes humaines par groupe d'âge

Âge	N	%
Adulte	26.261	55,7
Enfant, <1a	2.174	4,6
Enfant, 1-4a	13.643	28,9
Enfant, 5-9a	2.634	5,6
Enfant, 10-14a	1.314	2,8
Age non précisé	1.138	2,4
Total	47.164	100,0

Le nombre de victimes masculines (43,5%; 20.505) est inférieur au nombre de victimes féminines (52,5%; 24.756).

Dans 4.0% (1.903) des cas, le sexe de la victime n'est pas communiqué au moment de l'appel (Figure 10).

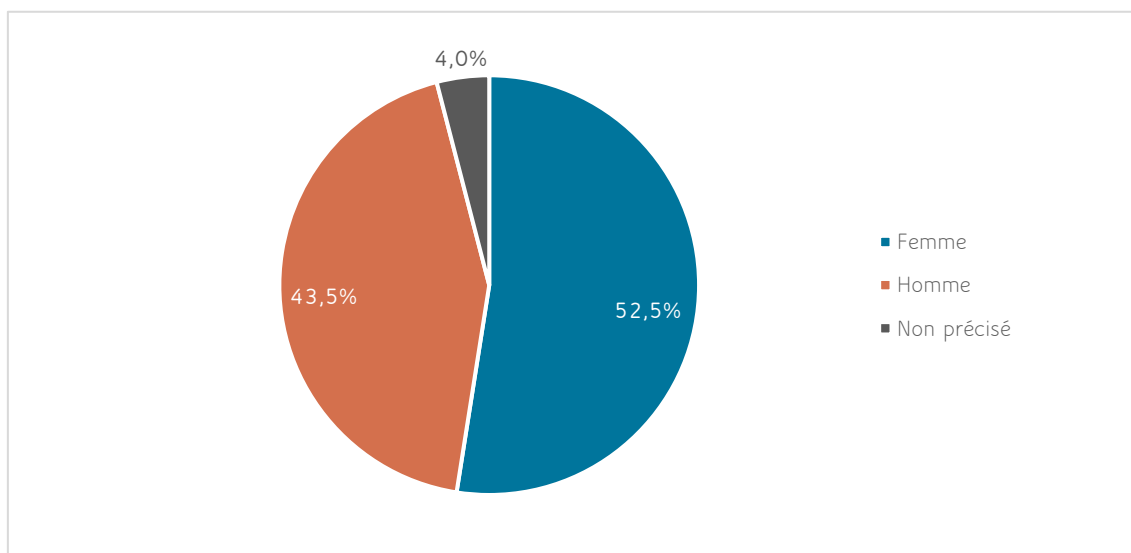


Figure 10: Victimes humaines par sexe

Dans 247 cas, il s'agissait d'une exposition pendant la grossesse et dans 39 cas, d'une exposition pendant l'allaitement.

b. Voie d'exposition

Voie d'exposition pour les médicaments humains ('Human medicines')

Si des médicaments sont impliqués dans l'exposition, la prise orale est la principale voie d'exposition pour les enfants et les adultes (Tableau 6).

Tableau 6: Voie d'exposition pour les médicaments humains

Voie d'exposition pour les médicaments	Total	
	N	%
Oral	17.770	88,9
Autre	1.115	5,6
Nasale	468	2,3
Intramusculaire	346	1,7
Rectal	151	0,8
Intraveineuse	58	0,3
Voie auriculaire ²	34	0,2
Vaginale	23	0,1
Autre	13	0,1
Morsure, piqûre, griffure	10	0,1
Intra-articulaire	7	0,0
Extravasation	5	0,0
Cutané	444	2,2
Cutané	257	1,3
Sous-cutané	187	0,9
Oculaire	289	1,4
Inhalation	230	1,2
Inhalation	226	1,1
Aspiration	4	0,0
>1 voie d'exposition	114	0,6
Inconnu	18	0,1
Total des victimes	19.931	
Total des expositions¹	19.980	100,0

¹ Comme plus d'un médicament humain peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des voies d'exposition (n=19.980) est supérieure au nombre de victimes (n=19.931).

² Exposition par l'oreille.

Pour les médicaments, les adultes sont exposés principalement par la voie orale (90,4%). Ensuite, suivent la voie cutanée (2,8%), oculaire (1,5%) ou l'inhalation (0,8%). Sous «autre» (4,1%), on retrouve par exemple la voie nasale, rectale, intramusculaire, vaginale, etc. (Figure 11).

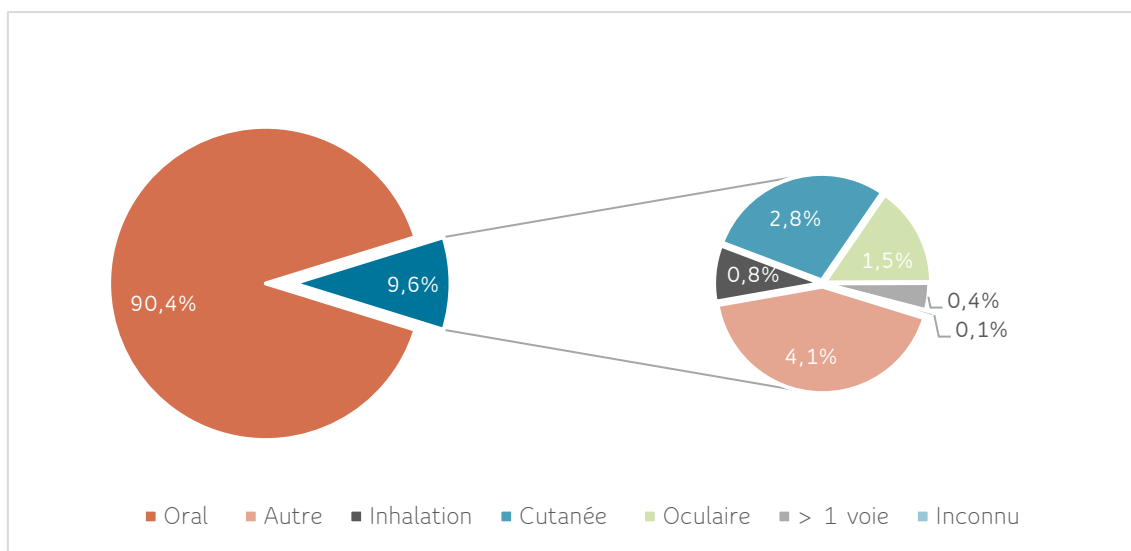


Figure 11: Voies d'exposition aux médicaments chez l'adulte

Pour les expositions médicamenteuses chez l'enfant, la voie orale (86,3%) est la principale voie d'exposition. Ensuite, suivent la voie nasale (5,2%), l'inhalation (1,7%), la voie cutanée (1,3%) ou la voie oculaire (1,3%). Sous "autre", on retrouve par exemple la voie intraveineuse, morsures, piqures et plaies, la voie vaginale, etc. (Figure 12).

Chez les enfants, nous observons plus souvent une exposition par voie nasale ou rectale, car en pédiatrie, les suppositoires et les gouttes nasales sont plus souvent utilisés.

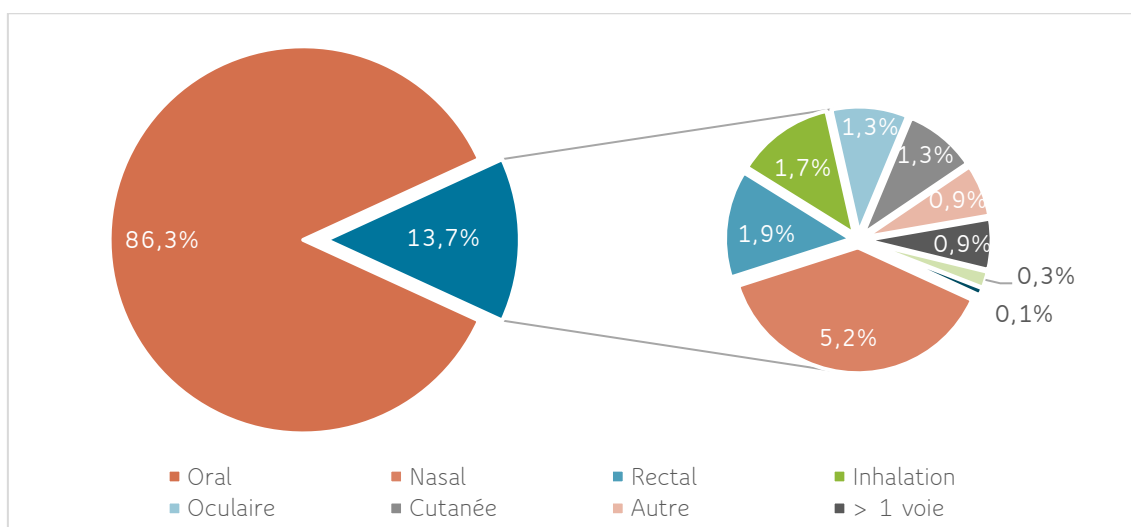


Figure 12: Voies d'exposition aux médicaments chez l'enfant

Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Pour les produits non-médicamenteux, la voie orale est la plus fréquente (67,6%), suivie de l'inhalation (10,0%), de la voie oculaire (8,6%) et de la voie cutanée (7,3%). Dans 3,9% des cas, les victimes sont exposées à plusieurs voies (Tableau 7).

Tableau 7: Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Voie d'exposition ¹	Total	
	N	%
Oral	18.865	67,6
Inhalation	2.795	10,0
Inhalation	2.788	10,0
Aspiration	7	0,0
Oculaire	2.403	8,6
Cutanée	2.040	7,3
Cutanée	2.003	7,2
Sous-cutané	37	0,1
>1 Voie d'exposition	1.095	3,9
Autre	587	2,1
Morsure, piquûre, griffure	361	1,3
Nasale	156	0,6
Autre	19	0,1
Voie auriculaire ²	16	0,1
Intraveineuse	14	0,1
Vaginal	10	0,0
Rectal	5	0,0
Epidural	3	0,0
Intramusculaire	2	0,0
Extravasation	1	0,0
Inconnu	122	0,4
Total des victimes	27.873	
Nombre total de voies d'exposition¹	27.907	100,0

¹Puisqu'un produit peut avoir plusieurs voies d'exposition, le nombre total de voies d'exposition (n=27.907) est supérieur au nombre total de victimes (n=27.873).

² Par l'oreille

Pour les produits non-médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus importantes.

Chez l'adulte, les erreurs d'utilisation sont souvent à l'origine des accidents: l'inhalation, des projections dans les yeux ou sur la peau représentent 40,6% des voies d'exposition chez l'adulte par rapport à 10,3% chez l'enfant (Figure 13 et Figure 14).

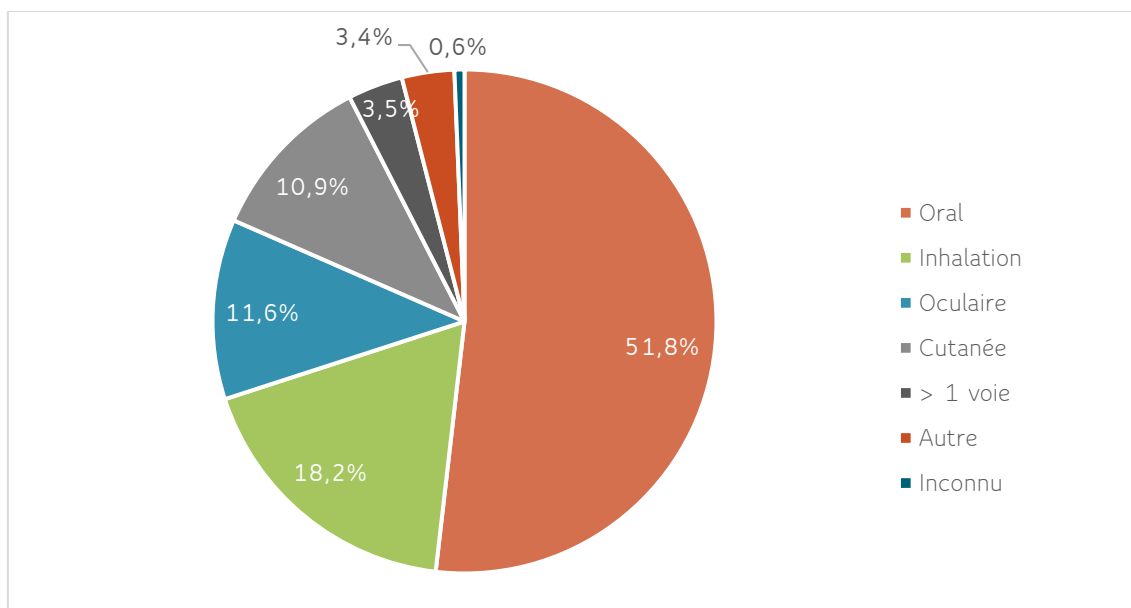


Figure 13: Voies d'exposition chez l'adulte (à l'exclusion des médicaments)

Le taux élevé d'exposition orale chez les enfants est dû au comportement d'exploration des enfants de moins de 4 ans (Figure 14).

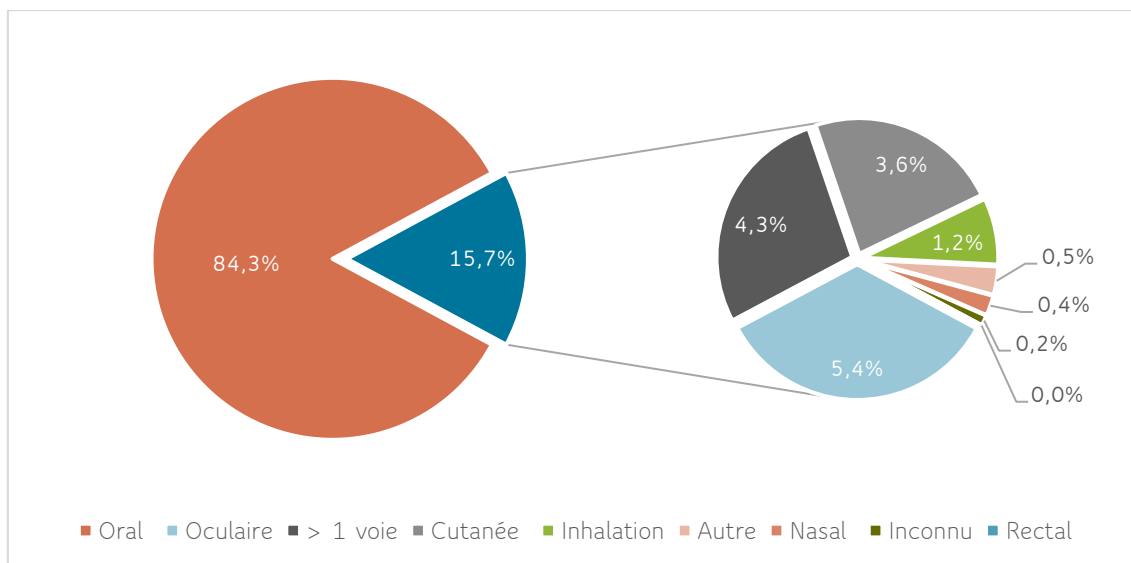


Figure 14: Voies d'exposition chez les enfants (à l'exclusion des médicaments)

c. Causes de l'exposition humaine

Il y a 47.164 victimes d'expositions. Pour 5.778 victimes (12,3%) l'exposition était intentionnelle, pour 40.958 victimes (86,8%) l'exposition était accidentelle (Figure 15).

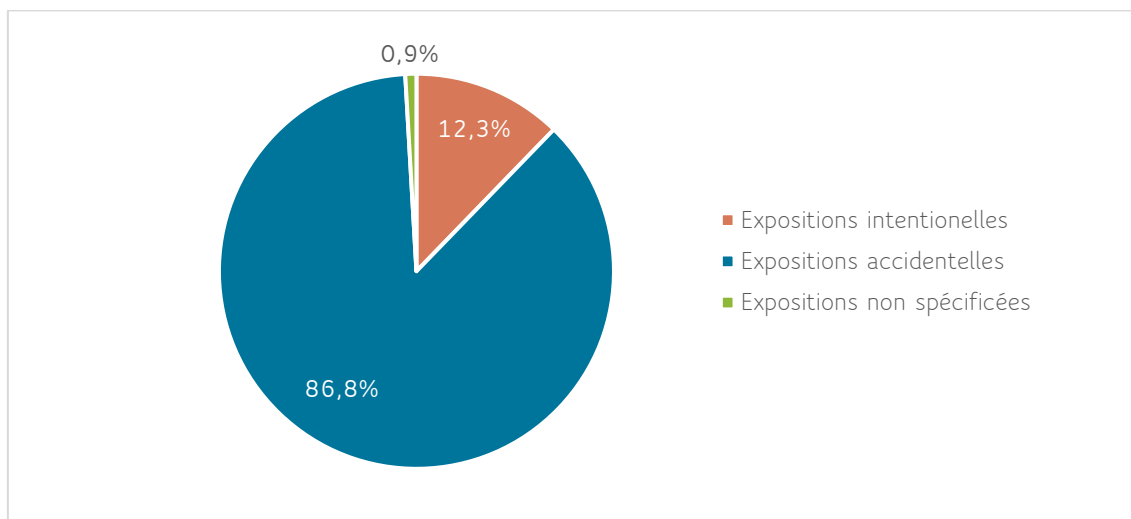


Figure 15: Causes de l'exposition humaine

Pour 5.778 des victimes, la cause de l'exposition est intentionnelle (Figure 16). Dans 9,5% (n=4.489) des cas d'expositions, il s'agit d'une tentative de suicide ou d'automutilation. La forte proportion d'enfants de moins de 14 ans (n=277) est préoccupante.

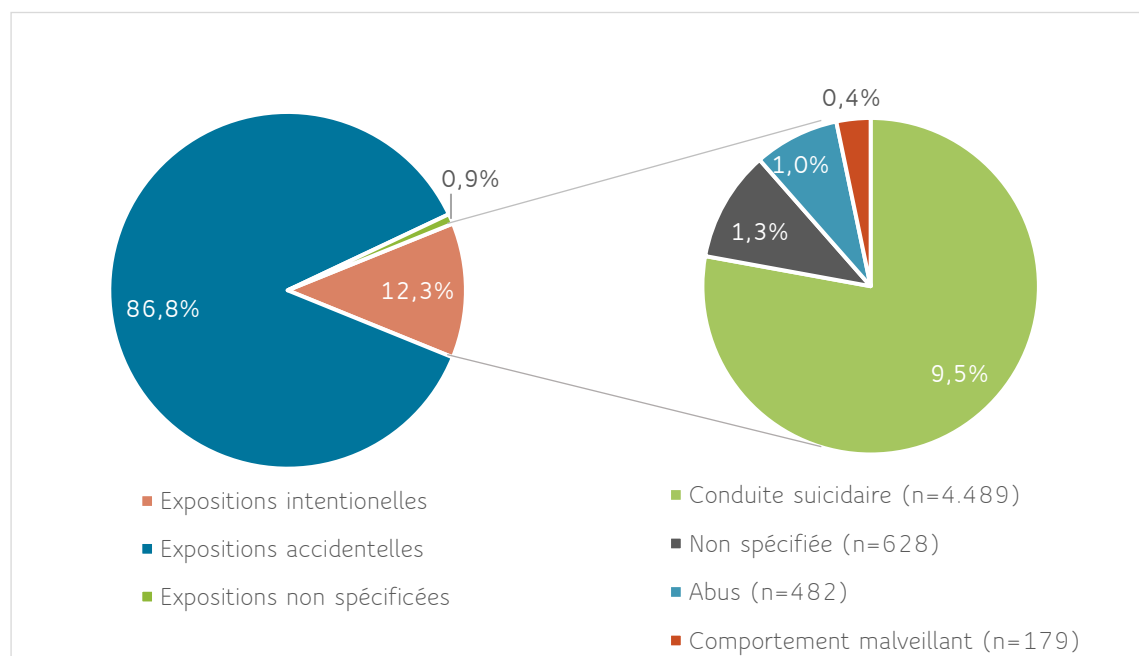


Figure 16: Expositions intentionnelles chez l'homme

Dans le groupe des "expositions accidentelles", les causes les plus fréquentes sont les erreurs thérapeutiques et d'autres expositions accidentelles (voir Figure 17).

Les autres expositions accidentelles sont la cause la plus fréquente d'exposition (58,2%). Il s'agit d'expositions qui ne peuvent pas être classées dans la catégorie des erreurs thérapeutiques, des contaminations, des incendies, etc. Par exemple: un enfant qui avale une capsule de lessive, un adulte qui reçoit accidentellement une goutte de produit de nettoyage dans les yeux en nettoyant, ...

Les produits transvasés dans des bouteilles de boissons et autres (térébenthine dans un verre, liquide lave-glace dans une bouteille d'eau minérale, eau de Javel dans un gobelet, etc.) sont aussi fréquemment à l'origine d'accidents. En 2021, 611 victimes (1,3%) étaient concernées.

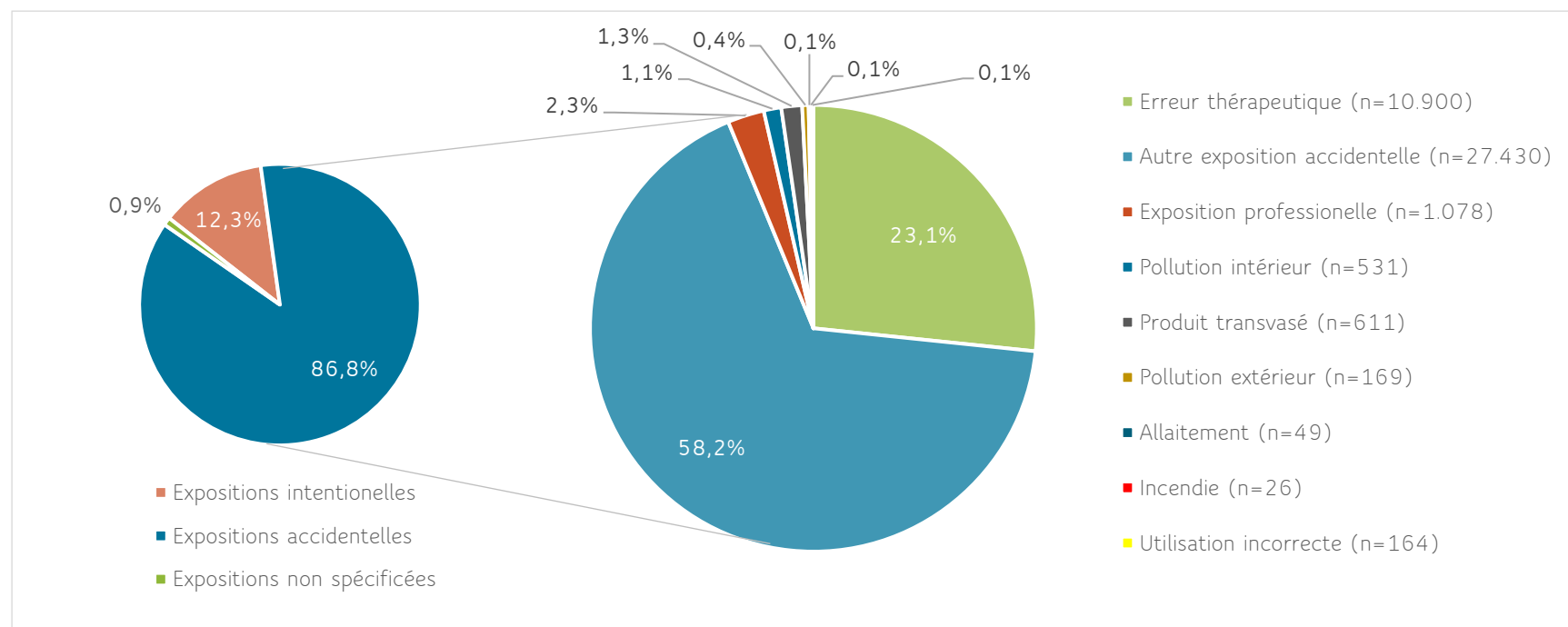


Figure 17: Expositions accidentelles chez l'homme

Les erreurs thérapeutiques sont à l'origine de l'exposition dans 23,1% des cas (Figure 18). Environ la moitié des erreurs thérapeutiques sont des surdoses (10,7%; 5.065). Chez les adultes, les appels sont souvent associés à la prise d'une dose plus élevée d'un médicament. Chez les enfants, les erreurs sont souvent dues à des erreurs de calcul et à des malentendus dans la communication.

Les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de démence sont exposées au risque d'ingestion accidentelle de produits. Dans ce groupe aussi, les produits laissés sur un chariot ou une table de chevet provoquent parfois des intoxications involontaires. Les problèmes de vision et de mémoire entraînent des erreurs dans l'utilisation des médicaments (produit, surdosage, etc.). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques se produisent dans les institutions lorsque des médicaments sont administrés à la mauvaise personne.

Les erreurs de produit (4,6%; 2.173) concernent des médicaments très similaires en termes d'apparence et d'emballage et des noms de médicaments dont l'orthographe et/ou la phonétique sont similaires. Par exemple, de nombreux produits sont conditionnés dans des flacons compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, produit anti-verrues, etc.) et confondus avec des vitamines, des gouttes pour les yeux ou le nez.

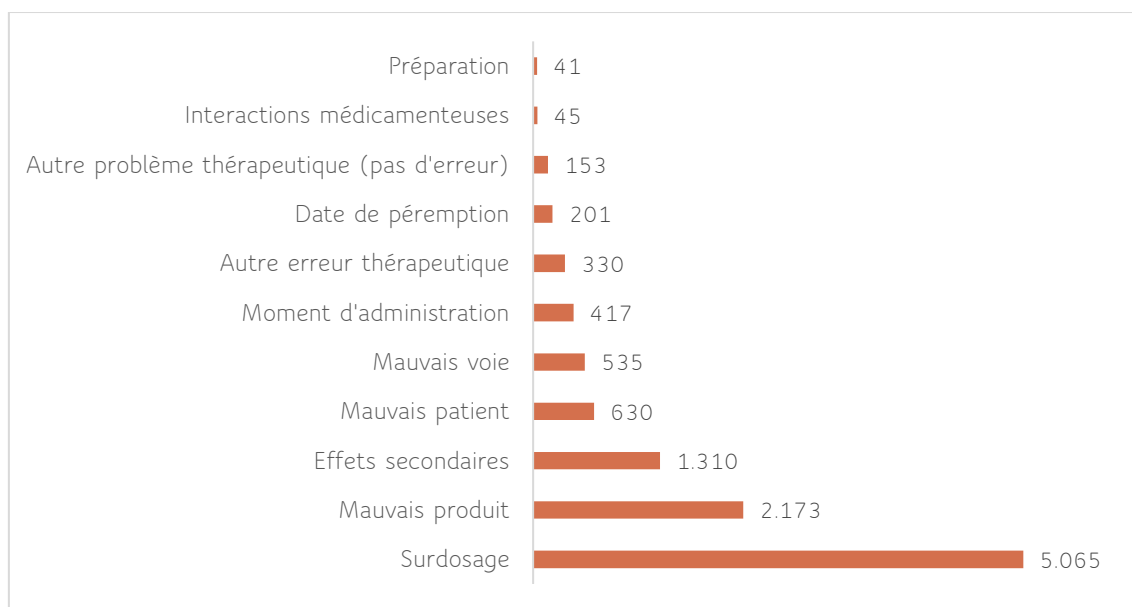


Figure 18: Les erreurs thérapeutiques

Le Tableau 8 détaille les circonstances des expositions en 2021.

Tableau 8: Causes de l'exposition humaine

Type d'exposition	N	%
Expositions intentionnelles	5.778	12,3
Conduite suicidaire	4.489	9,5
Comportement malveillant	179	0,4
Abus	482	1,0
Non spécifiée	628	1,3
Expositions accidentelles	40.958	86,8
<i>Erreur thérapeutique</i>	<i>10.900</i>	<i>23,1</i>
Surdosage	5.065	10,7
Mauvais produit	2.173	4,6
Effets secondaires	1.310	2,8
Mauvaise patient	630	1,3
Mauvais voie	535	1,1
Moment d'administration	417	0,9
Autre erreur thérapeutique	330	0,7
Date de péremption	201	0,4
Autre problème thérapeutique (pas d'erreur)	153	0,3
Interactions médicamenteuses	45	0,1
Préparation	41	0,1
<i>Mauvaise utilisation</i>	<i>164</i>	<i>0,3</i>
<i>Autre exposition accidentelle</i>	<i>29.894</i>	<i>63,4</i>
Autre non-thérapeutique	27.430	58,2
Exposition professionnelle	1.078	2,3
Produit transvasé	611	1,3
Pollution intérieur	531	1,1
Pollution extérieur	169	0,4
Allaitement	49	0,1
Incendie	26	0,1
Expositions non spécifiées	428	0,9
Nombre total d'expositions	47.164	100,0

d. Expositions par catégorie de produits

Méthodique

En 2018, un nouveau système de catégorisation des agents a été adopté. Ce système hiérarchisé est basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands Toxicological Documentation and Information Network (TDI). Quelques sous-catégories propres au Centre belge ont été ajoutées pour pouvoir suivre des produits spécifiques (capsules de lessive par exemple).

Un système de catégorisation pour les mélanges dangereux inspiré du TDI, l'European Product Categorisation system (EuPCS) a été publié par l'European chemical agency (ECHA) en mars 2018. Les catégories sont des catégories d'usage auquel le produit est destiné. Elles ne comprennent aucune référence à la composition, présentation ou classification du mélange. Un tableau a été créé pour faire la transposition des codes utilisés par l'ECHA vers le système du Centre belge. Celui-ci garantit que presque toutes les transpositions se font automatiquement. Une intervention manuelle est seulement nécessaire pour les mélanges qui appartiennent à une sous-catégorie propre au Centre belge.

Plusieurs catégories peuvent être attribuées à un agent. Pour les biocides par exemple l'acte d'autorisation peut mentionner jusqu'à 4 ou 5 types de produits. La répartition des agents par catégorie de produits ne peut donc pas être comparée à celle des années précédentes.

Les produits les plus fréquemment impliqués dans les accidents liés aux appels se répartissent dans les catégories suivantes:

- Médicaments et autres dispositifs médicaux
- Produits chimiques, cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et autres produits à usage courant
- Pesticides (biocides et phytosanitaires)
- Organismes vivants (plantes, champignons, micro-organismes)

Le système de catégorisation des agents est disponible dans les différentes langues européennes¹⁰.

Les expositions chez l'homme et chez l'animal seront traitées séparément. Nous nous concentrons d'abord sur les expositions chez l'homme. Ensuite, nous nous concentrerons sur les expositions chez les animaux.

Un agent peut être affecté à plusieurs catégories (une catégorie d'utilisation et une substance, par exemple). Pour les biocides, cela signifie qu'un produit peut parfois être affecté à 4 ou 5 catégories. Par conséquent, le nombre de produits catégorisés est plus élevé que le nombre de produits impliqués pour le nombre de victimes.

Les tableaux montrent le nombre d'expositions chez l'enfant et chez l'adulte par catégorie. Comme plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition et que certains produits sont affectés à plus d'une catégorie, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

¹⁰ <https://poisoncentres.echa.europa.eu/nl/eu-product-categorisation-system>

Agents 2021

Médicaments et autres dispositifs médicaux

20.925
expositions

Produits chimiques

10.685
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

8.230
expositions

Biocides et phytosanitaires

3.610
expositions

Organismes vivants

2.930
expositions

Aperçu des expositions par catégorie de produits

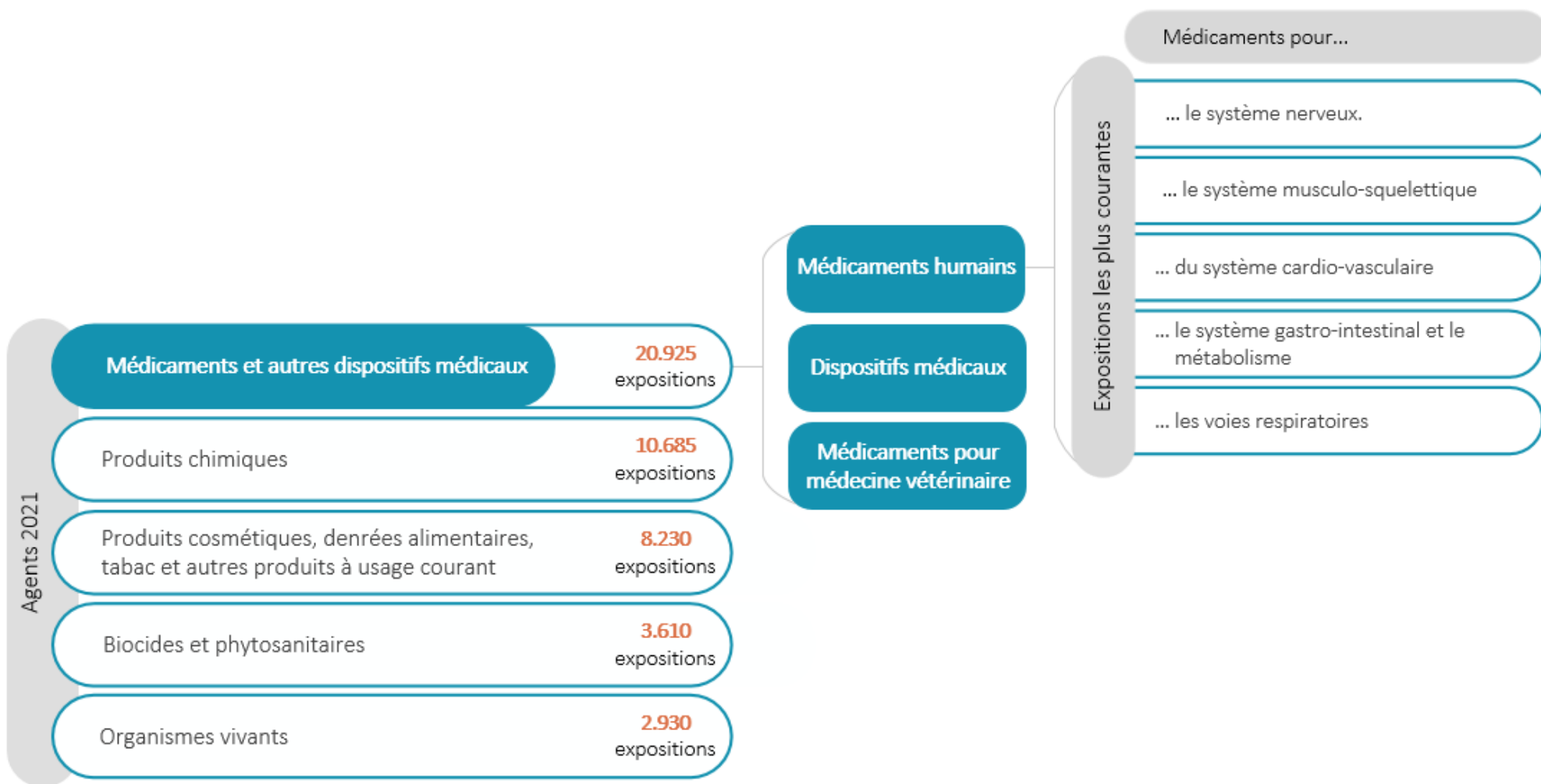
Le Tableau 9 donne un aperçu des expositions chez l'homme par catégorie de produits.

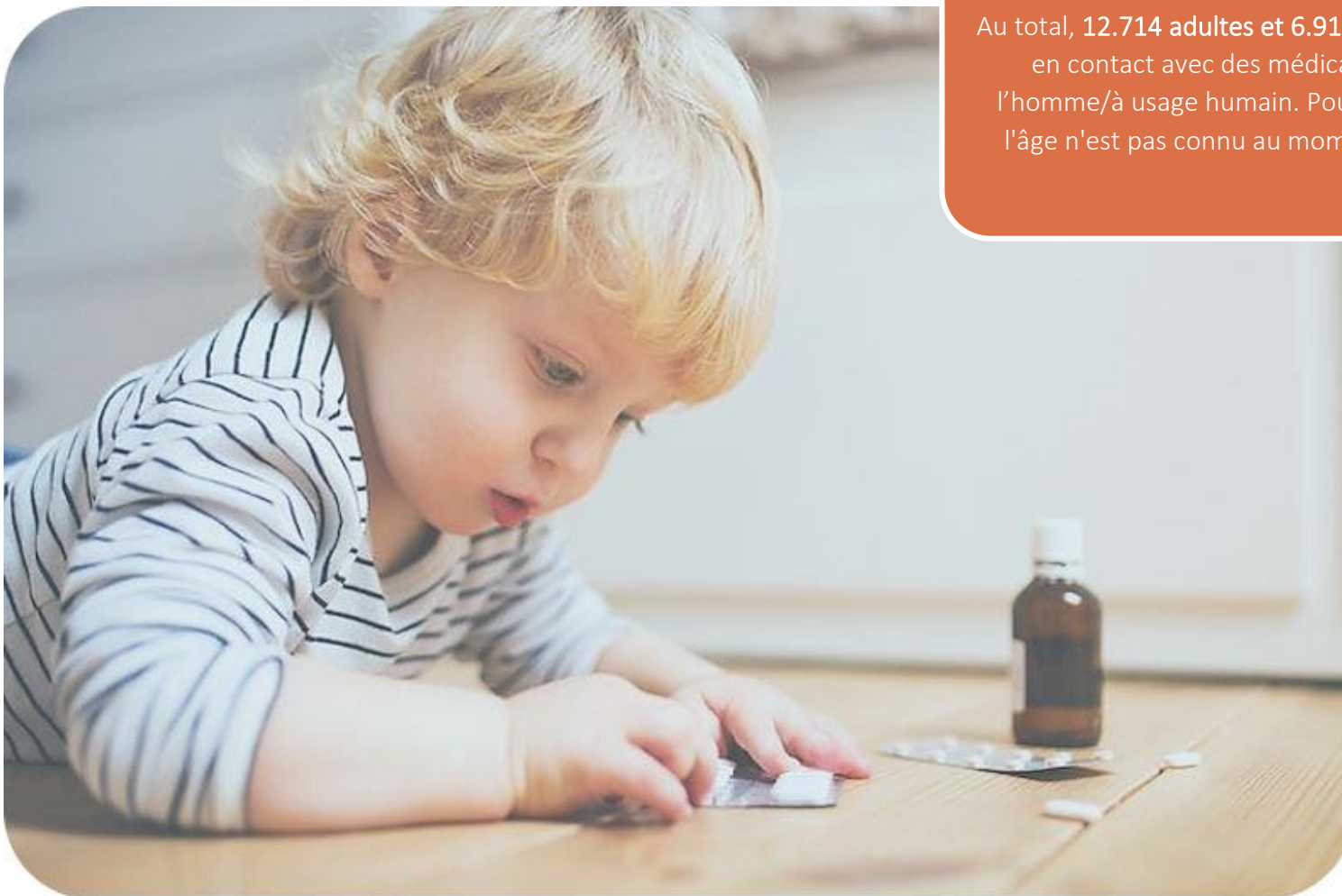
Tableau 9: Aperçu des expositions par catégorie de produit

Agentia	Adultes N	Enfants N	Age non précisé N	Total N
Médicaments et Dispositifs médicaux				
Médicaments à usage humain	12.714	6.915	302	19.931
Dispositifs médicaux	311	240	22	573
Médicaments vétérinaires	327	89	-	416
Médicaments et dispositifs médicaux - non catégorisés/inconnu	1	-	-	1
Non spécifié	4	-	-	4
Produits chimiques				
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	2.857	1.276	104	4.237
Détergents et produits auxiliaires de lavage (sauf biocides)	571	1.276	43	1.890
Produits chimiques ménagers	877	148	22	1.047
Produits pour procédés chimiques ou techniques	688	338	26	1.052
Peintures et revêtements (et substances connexes)	373	136	12	521
Désodorisants d'ambiance	68	293	11	372
Carburants (et additifs pour carburants)	277	97	14	388
Adhésifs et produits d'étanchéité	195	156	14	365
Produits de construction	259	56	5	320
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	35	192	14	241
Encres, toners et produits d'impression connexes	29	160	10	199
Produits chimiques - non classés	14	2	-	16
Colorants	8	11	3	22
Encres de tatouage	3	1	-	4
Produits pyrotechniques	5	6	-	11
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens				
Aliments et additifs alimentaires	1.768	1.257	80	3.105
Cosmétiques	761	1.694	56	2.511
Produits à usage quotidien	678	1.681	83	2.442
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	77	90	2	169
Autres cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	2	1	-	3
Produits biocides et produits phytopharmaceutiques				
Biocides	1.691	1.446	122	3.259
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	285	58	8	351
Autres/Produits inconnus	386	185	30	601
Borderline Products	121	170	9	300

Abus de drogues	288	17	-	305
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	81	81	5	167
Produits pour animaux	34	45	3	82
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	33	15	-	48
Organismes vivants				
Plantes	623	1.306	85	2.014
Animaux	390	157	16	563
Champignons	108	210	24	342
Micro-organismes	9	1	1	11
Déchets	391	64	17	472
total d'expositions¹	27.342	19.870	1.143	48.355
total des victimes	26.261	19.765	1.138	47.164

¹ Un produit pouvant être affecté à plusieurs catégories, la somme totale des expositions par produits catégorisés (48.355) dépasse le nombre de victimes (47.164) dont 26.261 adultes et 19.765 enfants).





Au total, **12.714 adultes et 6.915 enfants** ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 302 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Expositions aux médicaments humains

Le Tableau 10 montre la répartition des médicaments par système, et ce d'après Système de Classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC). Les enfants sont plus souvent exposés à des médicaments pour les voies respiratoires.

Au total, 12.714 adultes et 6.915 enfants ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 302 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Comme plus d'un médicaments peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Tableau 10: Les expositions aux médicaments humains

Système de classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux central	6.440	46,7	1.975	27,7	84	27,4	8.499	40,0
Système respiratoire	827	6,0	1.346	18,9	38	12,4	2.211	10,4
Système squelettique et musculaire	940	6,8	809	11,3	37	12,1	1.786	8,4
Système digestif et métabolisme	992	7,2	647	9,1	25	8,1	1.664	7,8
Système cardio-vasculaire	1.219	8,8	313	4,4	6	2,0	1.538	7,2
Anti-infectieux à usage systémique	956	6,9	469	6,6	38	12,4	1.463	6,9
Préparations dermatologiques	482	3,5	469	6,6	16	5,2	967	4,6
Système uro-génital et hormones sexuelles	285	2,1	249	3,5	9	2,9	543	2,6
Médicaments divers	484	3,5	44	0,6	4	1,3	532	2,5
Sang et système hématopoïétique	383	2,8	117	1,6	9	2,9	509	2,4
Hormones systémiques, sauf les hormones sexuelles	320	2,3	153	2,1	7	2,3	480	2,3
Organes sensoriels	139	1,0	269	3,8	21	6,8	429	2,0
Médecine alternative ^{2,3}	66	0,5	175	2,5	10	3,3	251	1,2
Cytostatiques, agents immunomodulateurs	130	0,9	26	0,4	1	0,3	157	0,7
Médicaments à usage humain provenant de l'étranger	58	0,4	32	0,4	1	0,3	91	0,4
Antiparasitaires, insecticides et répulsifs	43	0,3	35	0,5	1	0,3	79	0,4
Sans détail	16	0,1	9	0,1	-	-	25	0,1
Total d'expositions¹	13.780	100,0	7.137	100,0	307	100,0	21.224	100,0
Total des victimes	12.714		6.915		302		19.931	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

²Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives.

³Catégories supplémentaires créées au niveau du Centre Antipoisons

Expositions aux médicaments pour le système nerveux.

Pour les appels en 2021, un total de **6.440 adultes et 1.975 enfants** ont eu une **exposition à un médicament du système nerveux humain**. Pour 84 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Les psycholeptiques sont principalement des anxiolytiques (46,7%), dont 98,0% de dérivés de la benzodiazépine, des antipsychotiques (37,7%) et des hypnotiques et sédatifs (23,2%).

Les analgésiques se répartissent en trois groupes de produits: les analgésiques et antipyrétiques (75,8%), les opiacés (23,0%) et les antimigraineux (1,1%).

Le paracétamol est l'antipyrétique et l'analgésique le plus employé (98,5%).

Le tramadol représente la moitié des opiacés (55,9%), suivi des associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (21,6%) (tramadol et paracétamol, codéine et paracétamol, ou autres associations). Les dérivés naturels des opiacés (oxycodone, dihydrocodéine, morphine et hydromorphone) représentent 16,6% du groupe des opiacés.

Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs sont les plus représentés (83,9%). Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) représentent 48,7% de tous les appels d'antidépresseurs. Les autres antidépresseurs pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté, sont par ordre décroissant : le trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxetine et le bupropion. Les psychostimulants utilisés dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentent 13,4%. La majorité d'entre eux sont des méthylphénidates (Tableau 11).

Tableau 11: Exposition aux médicaments pour le système nerveux

Système nerveux central	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Psycholeptiques	2.756	38,2	511	25,3	17	19,1	3.284	35,2
Analgesiques	1.914	26,5	1.061	52,6	53	59,6	3.028	32,5
Psychoanaleptiques	1.608	22,3	249	12,3	12	13,5	1.869	20,1
Antiepileptiques	642	8,9	145	7,2	6	6,7	793	8,5
Autres médicaments du système nerveux central	151	2,1	24	1,2	-	-	175	1,9
Antiparkinsoniens	117	1,6	19	0,9	-	-	136	1,5
Anesthésiques	21	0,3	10	0,5	1	1,1	32	0,3
Sans détail	2	0,0	-	-	-	-	2	0,0
Total d'expositions¹	7.211	100,0	2.019	100,0	89	100,0	9.319	100,0
Total des victimes	6.440		1.975		84		8.499	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour les voies respiratoires



Les médicaments pour le système respiratoire arrivent en deuxième position des appels pour les enfants. **Au total, 827 adultes et 1.346 enfants** ont eu une exposition avec un médicament pour le système respiratoire humain. Chez 63 victimes, nous ne connaissons pas l'âge de la victime au moment de l'appel.

Pour 38 victimes, l'âge n'était pas connu au moment de l'appel.

Le premier groupe, les antihistaminiques à usage systémique, est précédé par les médicaments de nouvelle génération (desloratadine (16,4%), bilastine (11,9%), rupatadine (7,0%)), suivis par les dérivés de la pipérazine (cétirizine (22,4%) et lévocétirizine (7,0%)).

Le deuxième groupe comprend les traitements pour l'asthme et la BPCO. Il s'agit des bêta-2 agonistes sélectifs avec le salbutamol comme agent principal (26,3%), suivis des anticholinergiques avec le bromure d'ipratropium comme agent principal (13,8%).

Parmi les préparations nasales, on retrouve principalement des agents destinés à être utilisés directement dans le nez, les sympathomimétiques comme l'oxymétazoline (17,5%), les antibiotiques avec la framycétine (14,5%) et les associations avec la prednisolone (7,8%) et les corticostéroïdes comme la mométasone (7,1%) étant les plus représentés.

Dans le groupe des remèdes contre la toux et le rhume, on trouve deux grandes catégories: les expectorants (dont majoritairement les mucolytiques comme l'acétylcystéine (13,8%), la carbocistéine (12,8%) et la bromhexine (9,4%)) et les antitussifs (p.e. le dextrométhorphan (19,3%), la codeïne (9,4%)) (Tableau 12).

Tableau 12: Expositions aux médicaments respiratoires

Système respiratoire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Les antihistaminiques à usage systémique	276	32,8	368	27,2	2	5,3	646	28,9
Préparations pour les affections respiratoires obstructives	169	20,1	363	26,8	12	31,6	544	24,4
Préparations nasales	143	17,0	281	20,8	11	28,9	435	19,5
Médicaments contre la toux et le rhume	112	13,3	283	20,9	10	26,3	405	18,1
Préparations pour le traitement des affections oropharyngées	139	16,5	58	4,3	3	7,9	200	9,0
Autres préparations pour le système respiratoire	2	0,2	-	-	-	-	2	0,1
Total d'expositions¹	841	100,0	1.353	100,0	38	100,0	2.232	100,0
Total des victimes	827		1.346		38		2.211	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes

Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Au total, 940 adultes et 809 enfants ont eu une **exposition à un médicament pour le système musculo-squelettique** (système squelettique, tissus conjonctifs, articulations et muscles). Pour 37 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 13).



La grande majorité des agents intervenant dans le système musculaire font partie du groupe des agents anti-inflammatoires. Le plus grand représentant au sein du groupe total est l'ibuprofène (77,5%), suivi de loin par le diclofénac (3,5%).

Tableau 13: Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Système musculo-squelettique	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Médicaments anti-inflammatoires et anti-rhumatismaux	774	82,2	683	84,0	36	97,3	1.493	83,3
Remèdes locaux pour les douleurs musculaires et articulaires	54	5,7	107	13,2	1	2,7	162	9,0
Relaxants musculaires	54	5,7	16	2,0	-	-	70	3,9
Remèdes contre la goutte	37	3,9	7	0,9	-	-	44	2,5
Agents utilisés pour le traitement des maladies osseuses	22	2,3	-	-	-	-	22	1,2
Non précisé	1	0,1	-	-	-	-	1	0,1
Total d'expositions¹	942	100,0	813	100,0	37	100,0	1.792	100,0
Total des victimes	940		809		37		1.786	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Au total, 992 adultes et 647 enfants ont été exposés à un médicament pour le système digestif et le métabolisme humain. Chez 25 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le groupe principal sont les inhibiteurs de la sécrétion d'acide gastrique. Il s'agit principalement de médicaments contre les ulcères d'estomac et du duodénum et contre les problèmes de reflux gastrique (91,6%), les médicaments les plus utilisés étant les inhibiteurs de la pompe à protons (pantoprazole (42,7%), oméprazole (27,4%), ésoméprazole (8,2%) et lansoprazole (1,4%)).

Le groupe de médicaments pour les troubles fonctionnels se compose de trois groupes principaux: les propulsifs (41,7%) avec principalement la dompéridone (22,0%) et le métoclopramide (15,2%); les dérivés de la belladone (31,8%) avec la butylscopolamine (31,3%); les troubles fonctionnels (28,0%) (dont le bromure d'otilinium (11,6%)).

Le troisième groupe est celui des antidiabétiques. Ce groupe est constitué de 2 grands groupes, notamment les hypoglycémisants oraux (77,1%) (e.a. la famille des biguanides avec la metformine (52,1%)) et l'insuline (22,5%) (Tableau 14).

Tableau 14: Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Système digestif et métabolisme	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préparations pour les troubles de la sécrétion d'acide gastrique	206	20,4	156	23,9	6	24,0	368	21,8
Préparations pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux	177	17,5	155	23,7	4	16,0	336	19,9
Médicaments antidiabétiques	244	24,1	35	5,4	1	4,0	280	16,6
Vitamines	89	8,8	148	22,7	8	32,0	245	14,5
Préparations à usage bucco-dentaire	134	13,3	41	6,3	2	8,0	177	10,5
Antidiarrhéiques/anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	53	5,2	47	7,2	2	8,0	102	6,0
Médicaments contre la constipation	60	5,9	41	6,3	1	4,0	102	6,0
Suppléments minéraux	27	2,7	9	1,4	-	-	36	2,1
Antémétiques et anti-nauséeux	1	0,1	14	2,1	1	4,0	16	0,9
Préparations contre l'obésité (sauf les diététiques)	7	0,7	-	-	-	-	7	0,4
Tractus gastro-intestinal et métabolisme: autres préparations	4	0,4	2	0,3	-	-	6	0,4
Cholagogues et hépatoprotecteurs	4	0,4	1	0,2	-	-	5	0,3
Eupeptiques, enzymes inclus	3	0,3	1	0,2	-	-	4	0,2
Sans détail	1	0,1	1	0,2	-	-	2	0,1
Substances anabolisantes à usage systémique	-	-	2	0,3	-	-	2	0,1
Toniques	1	0,1	-	-	-	-	1	0,1
Total d'expositions¹	1.011	100,0	653	100,0	25	100,0	1.689	100,0
Total des victimes	992		647		25		1.664	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Les adultes sont plus souvent exposés aux médicaments cardio-vasculaires que les enfants. Pour l'année 2021, nous comptons 1.219 expositions chez l'adulte et seulement 313 expositions chez l'enfant. Pour 6 victimes, l'âge n'est pas connu.

Environ un tiers des expositions peuvent être attribuées au groupe des bêta-bloquants. Ce sont principalement les bloqueurs cardiosélectifs dont le bisoprolol (47,7%) et le nébivolol (11,4%) qui sont en cause, suivis des non cardiosélectifs comme le propranolol (16,4%) et le sotalol (5,2%).

Pour le groupe de médicaments qui agissent sur le système rénine-angiotensine, nous constatons une subdivision en quatre groupes principaux: les IECA (33,4%) (avec perindopril (23,8%), lisinopril (5,3%) en ramipril (3,4%) comme trois premiers); les associations avec un IECA (27,7%) (avec un antagoniste du Calcium (11,1%), avec un diurétique (7,9%) et autres associations (8,7%)) les antagonistes de l'angiotensine II (22,8%) (avec olmesartan (8,5%), losartan (6,0%) en candesartan (2,6%) comme trois premiers); les associations avec une antagoniste de l'angiotensine II (17,7%) (avec les diurétiques (9,1%), avec un antagoniste du Calcium (5,1%) et d'autres associations (3,4%)).

Le troisième groupe, les hypolipémiants, agit sur le taux de cholestérol et de graisses dans le sang. Dans la majorité des cas (70,9%), il s'agit de statines (avec atorvastatin (26,9%), simvastatin (24,7%), rosuvastatin (16,5%), pravastatin (3,8%) en fluvastatin (0,5%)) (Tableau 15).

Tableau 15: Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Système cardio-vasculaire	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bêta-bloquants	417	31,2	99	30,2	2	33,3	518	31,0
Agents agissant sur le système rénine-angiotensine	374	28,0	96	29,3	-	-	470	28,1
Agents hypolipémiants	145	10,8	37	11,3	-	-	182	10,9
Cardiaque	136	10,2	24	7,3	-	-	160	9,6
Antagonistes du calcium	122	9,1	19	5,8	-	-	141	8,4
Diurétiques	61	4,6	15	4,6	-	-	76	4,5
Vasoprotecteurs	43	3,2	24	7,3	4	66,7	71	4,2
Antihypertenseurs	34	2,5	12	3,7	-	-	46	2,8
Vasodilatateurs périphériques	4	0,3	2	0,6	-	-	6	0,4
Non précisé	2	0,1	-	-	-	-	2	0,1
Total d'expositions	1.338	100,0	328	100,0	6	100,0	1.672	100,0
Total des victimes	1.219		313		6		1.538	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2021

Le Tableau 16 montre la liste des 10 premiers médicaments pour l'homme, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.



Le nombre d'expositions au paracétamol a augmenté de 17,0% en 2021 par rapport à 2020. L'exposition à l'ibuprofène a également augmenté de 12,3% en 2021 (Tableau 16).

Tableau 16: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2021

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Paracetamol	2.208	9,5
Ibuprofen	1.157	5,0
Alprazolam	551	2,4
Lorazepam	401	1,7
Tramadol	393	1,7
Trazodone	356	1,5
Levothyroxine	352	1,5
Escitalopram	338	1,5
Quetiapine	316	1,4
Diazepam	313	1,4
Total du top 10	6.385	27,5
Total d'expositions en 2021	23.183	55,1

Le Tableau 17 présente les 10 premiers médicaments à usage humain lors de contacts chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 17: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2021: Enfants

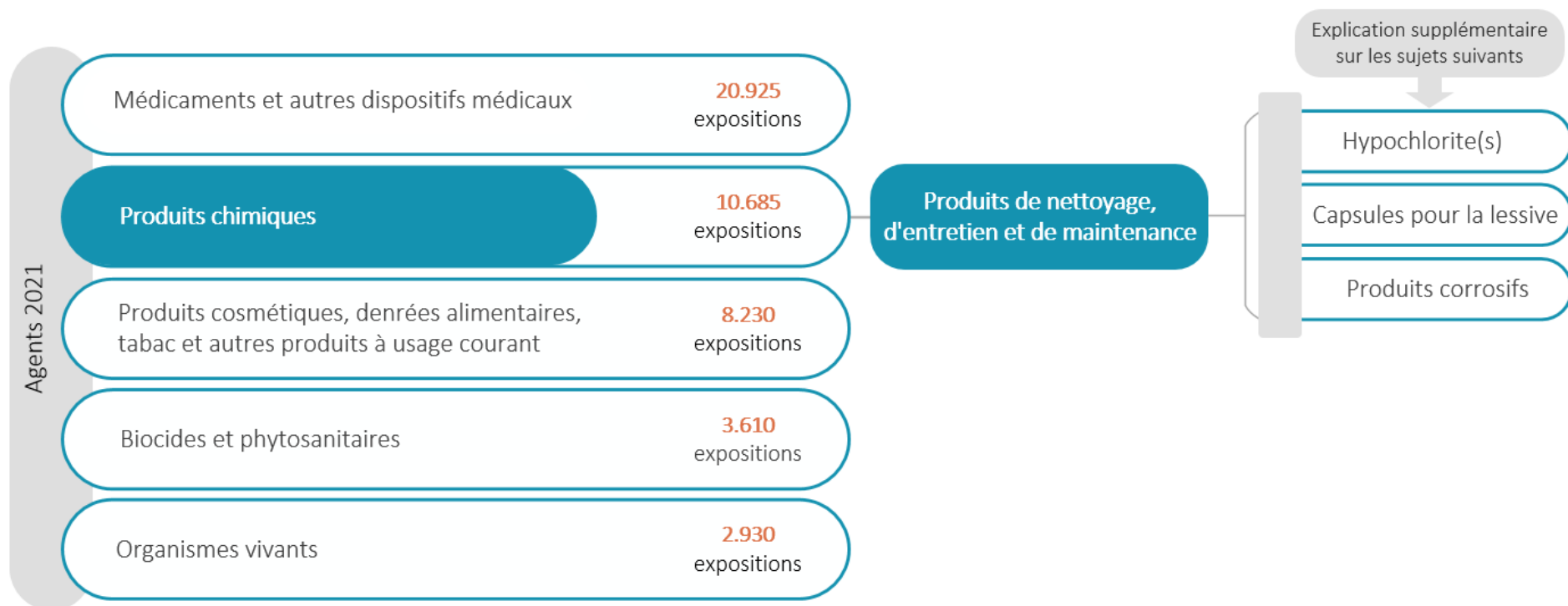
Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Paracetamol	925	12,6
Ibuprofen	548	7,5
Amoxicilline	139	1,9
Agents antimicrobiens, combinaisons pour l'œil ou l'oreille ¹	134	1,8
Salbutamol	134	1,8
Levothyroxine	123	1,7
Colecalciferol (Vit. D3)	114	1,6
Homeopathie	112	1,5
Dimetindene	96	1,3
Thiamphenicol, combinaisons	96	1,3
Total du top 10	2.421	33,0
Total d'expositions en 2021	7.326	100,0

¹Ces expositions concernent uniquement les contacts avec Neobacitracin®.

Le Tableau 18 présente les 10 premiers médicaments à usage humain lors de contacts chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 18: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2021: Adultes

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Paracetamol	1.231	7,9
Ibuprofen	548	3,5
Alprazolam	494	3,2
Lorazepam	355	2,3
Tramadol	343	2,2
Trazodone	328	2,1
Escitalopram	300	1,9
Quetiapine	293	1,9
Diazepam	289	1,9
Zolpidem	250	1,6
Total du top 10	4.431	28,5
Total d'expositions en 2021	15.538	100,0



Expositions aux produits chimiques

Nous observons une exposition aux produits chimiques chez 5.994 adultes et 4.136 enfants. Pour 276 victimes, l'âge n'est pas connu. Les produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance représentent 39,7% des expositions humaines (Tableau 19).

Tableau 19: Expositions aux produits chimiques

Produits chimiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	2.857	45,6	1.276	30,8	104	37,4	4.237	39,7
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	571	9,1	1.276	30,8	43	15,5	1.890	17,7
Produits pour procédés chimiques ou techniques	688	11,0	338	8,1	26	9,4	1.052	9,8
Produits chimiques ménagers	877	14,0	148	3,6	22	7,9	1.047	9,8
Peintures et revêtements (et substances connexes)	373	6,0	136	3,3	12	4,3	521	4,9
Carburants (et additifs pour carburants)	277	4,4	97	2,3	14	5,0	388	3,6
Désodorisants d'ambiance	68	1,1	293	7,1	11	4,0	372	3,5
Adhésifs et produits d'étanchéité	195	3,1	156	3,8	14	5,0	365	3,4
Produits de construction	259	4,1	56	1,4	5	1,8	320	3,0
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	35	0,6	192	4,6	14	5,0	241	2,3
Encres, toners et produits d'impression connexes	29	0,5	160	3,9	10	3,6	199	1,9
Colorants	8	0,1	11	0,3	3	1,1	22	0,2
Produits chimiques - non classés	14	0,2	2	0,0	-	-	16	0,1
Produits pyrotechniques	5	0,1	6	0,1	-	-	11	0,1
Encres de tatouage	3	0,0	1	0,0	-	-	4	0,0
Total d'expositions¹	6.259	100,0	4.148	100,0	278	100,0	10.685	100,0
Total des victimes	5.994		4.136		276		10.406	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2021



Le Tableau 20 montre **les 10 principaux produits chimiques**, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Le nombre d'expositions aux produits chimiques a diminué de 12,8% en 2021 par rapport à 2020. En particulier, les expositions au javel ont diminué de 24,1% en 2021 (Tableau 20).

Tableau 20: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2021

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Javel	904	8,3
Nettoyant tout usage	381	3,5
Détergents pour lave-vaisselle à la main	374	3,4
Capsule pour machine à laver (liquide)	314	2,9
Vinaigre (ménager)	308	2,8
Détartrant pour appareils de cuisine	273	2,5
Ammoniac (domestique)	265	2,4
Produit de débouchage	247	2,3
Bloc sanitaire	226	2,1
Comprimés pour lave-vaisselle	223	2,0
Désodorisant (à déclenchement continu)	200	1,8
Total du top 10	3.715	34,0
Total d'expositions en 2021	10.913	100,0

Le Tableau 21 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 21: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'exposition en 2021: Enfants

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Capsules pour lave-vaisselle (Liquide + solide)	288	6,9
Capsule pour machine à laver (liquide)	283	6,8
Bloc et pâtes pour cuvette	207	5,0
Gel de silice	188	4,5
Nettoyant tout usage	183	4,4
Détergents pour lave-vaisselle à la main	179	4,3
Désodorisant (à déclenchement continu)	169	4,0
Javel	129	3,1
Encres à écrire et à dessiner	91	2,2
Produits de nettoyage pour vitres, fenêtres et miroirs (à l'exclusion des pare-brise)	89	2,1
total du top 10	1.235	29,6
Total d'expositions en 2021	4.173	100,0

Le Tableau 22 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 22: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'exposition en 2021: Adultes

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2021	
	N	%
Javel	759	11,7
Ammoniac (domestique)	255	3,9
Détartrant pour appareils de cuisine	251	3,9
Vinaigre	251	3,9
Détergents pour lave-vaisselle à la main	187	2,9
Nettoyant tout usage	185	2,9
Déboucheur de base	177	2,7
Agent de déblocage, acide	144	2,2
Acide chlorhydrique (ménager)	120	1,9
Nettoyants pour four, grill ou barbecue	114	1,8
Total du top 10	2.443	26,1
Total d'expositions en 2021	6.461	100,0

Pour l'année 2021 , nous observons **2.857 expositions chez l'adulte** et **1.276 expositions chez l'enfant** à un produit de nettoyage. Chez 104 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 23).



Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Dans le premier groupe, les agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage/la lessive, nous trouvons des expositions à la javel (solutions d'hypochlorite). Les autres produits ménagers peuvent également contenir de l'hypochlorite comme les nettoyeurs pour toilette, les nettoyeurs multi-usages et les déboucheurs (Tableau 23).

Tableau 23: Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Agents de nettoyage	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage	884	29,3	210	16,3	9	8,6	1.103	25,0
Détartrants	529	17,5	88	6,8	8	7,6	625	14,2
Nettoyants non abrasifs à usage général (ou multi-usages) ¹	265	8,8	253	19,7	16	15,2	534	12,1
Produits pour le nettoyage des canalisations ¹	435	14,4	60	4,7	33	31,4	528	12,0
Produits de nettoyage et d'entretien des salles de bains et des toilettes ¹	124	4,1	318	24,7	7	6,7	449	10,2
Produits de nettoyage de la cuisine et produits connexes (sauf biocides)	168	5,6	44	3,4	13	12,4	225	5,1
Produits de nettoyage pour vitres, fenêtres et miroirs (sauf pour les voitures)	53	1,8	89	6,9	5	4,8	147	3,3
Produits de nettoyage industriel	115	3,8	9	0,7	1	1,0	125	2,8
Produits de nettoyage et d'entretien pour véhicules (tous types)	91	3,0	29	2,3	1	1,0	121	2,7
Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	88	2,9	29	2,3	3	2,9	120	2,7
Non précisé	58	1,9	30	2,3	1	1,0	89	2,0
Produits de nettoyage et d'entretien pour les textiles et le cuir (y compris les chaussures)	31	1,0	41	3,2	4	3,8	76	1,7
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance des sols (sauf pierre et carreaux)	40	1,3	14	1,1	3	2,9	57	1,3
Produits de nettoyage et d'entretien de la pierre, des carreaux et des coulis	47	1,6	8	0,6	1	1,0	56	1,3
Nettoyeurs pour des articles personnels spécifiques	27	0,9	14	1,1	-	-	41	0,9
Nettoyants abrasifs	25	0,8	14	1,1	-	-	39	0,9
Savon (non cosmétique)	7	0,2	14	1,1	-	-	21	0,5
Produits pour tapis et tissus d'ameublement	9	0,3	8	0,6	-	-	17	0,4
Produits de nettoyage pour le nettoyage des cheminées et l'élimination de la résine de fumée	7	0,2	10	0,8	-	-	17	0,4
Produits de nettoyage et d'entretien pour les meubles d'intérieur (sauf le cuir et les tissus d'ameublement)	10	0,3	4	0,3	-	-	14	0,3
Nettoyants extérieurs (sauf pierre, béton et surfaces similaires)	2	0,1	-	-	-	-	2	0,0
Total d'expositions	3.015	100,0	1.286	100,0	105	100,0	4.406	100,0
Total des victimes	2.857		1.276		104		4.237	

Les hypochlorites

En 2021, le nombre d'appels pour des hypochlorites a diminué, passant de 2.072 en 2020 à 2.006 en 2021. Les gens étaient encore plus confinés en 2021 et apportaient d'importance à l'hygiène, ce qui explique en grande partie le nombre élevé d'appels.

Bien que le savon ordinaire ou les désinfectants puissent suffire, les gens ont probablement utilisé davantage ce type de produits pendant ces crises sanitaires.

Le nombre réel d'appels est probablement une sous-estimation du nombre effectif. Depuis mars 2020, de nombreux produits ont été

autorisés comme biocides, dont éventuellement des produits à base d'hypochlorite. Les bases de données ne pouvaient pas gérer le rythme des autorisations. De nombreux produits peuvent avoir été mal classés au moment de l'appel en raison du manque d'informations actualisées. En 2021, ces autorisations temporaires ont été arrêtées ou l'entreprise a présenté une demande officielle. Néanmoins, de nombreux produits temporaires peuvent encore être présents dans la maison.

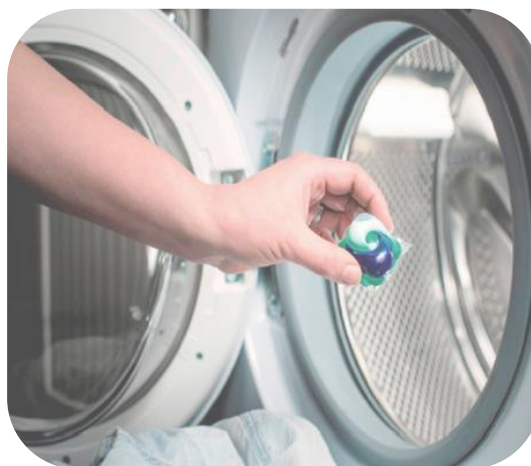
En ce qui concerne spécifiquement ce groupe de produits, le mélange de solutions d'hypochlorite avec un acide est un accident courant. Cela se produit, par exemple, lorsqu'on nettoie la cuvette des toilettes en même temps avec de l'hypochlorite et un détartrant acide, ce qui dégage des vapeurs de chlore. En revanche, une solution concentrée peut parfois dégager des vapeurs de chlore sans qu'il soit nécessaire de mélanger l'eau de Javel avec un autre produit. Ces accidents sont considérés comme une catégorie à part. Les accidents impliquant différents agents qui produisent également de la vapeur de chlore sont également classés sous cette rubrique. Le nombre d'expositions par type de produit hypochlorite est repris dans le Tableau 24.

Tableau 24: Expositions par type de produits hypochlorites en 2021

Product	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Hypochlorites (non biocides)	481	31,7	192	39,3	673	33,5
Solutions d'hypochlorite <5 %.	291	19,2	128	26,2	419	20,9
Solutions d'hypochlorite non spécifiées	122	8,0	43	8,8	165	8,2
Comprimés de chlore	29	1,9	18	3,7	47	2,3
Solutions d'hypochlorite >5	39	2,6	3	0,6	42	2,1
Dégagement de vapeurs de chlore gazeux	556	36,6	18	3,7	574	28,6
Biocides de type 2	406	26,7	224	45,9	630	31,4
Diverses	296	19,5	120	24,6	416	20,7
Piscine	110	7,2	104	21,3	214	10,7
Produits ménagers contenant de l'hypochlorite	75	4,9	54	11,1	129	6,4
Agents de déblocage avec hypochlorite	35	2,3	2	0,4	37	1,8
Nettoyants pour toilettes	26	1,7	36	7,4	62	3,1
Nettoyants tout usage	14	0,9	16	3,3	30	1,5
Total	1.518	100,0	488	100,0	2.006	100,0

Les capsules de lessive (“Laundry washing machine unidosé (liquid) (liquid/powder) (powder) capsules”)

En 2021, le Centre Antipoisons a reçu 291 appels, avec autant de victimes, exposées à des capsules de lessive. La majorité des expositions ont eu lieu chez les enfants (89,3% ; 260). Ce sont principalement les enfants âgés de 1 à 4 ans qui sont à risque (74,6% ; 217) (voir Figure 19).



En outre, le Centre Antipoisons a reçu 16 appels pour des victimes animales¹¹.

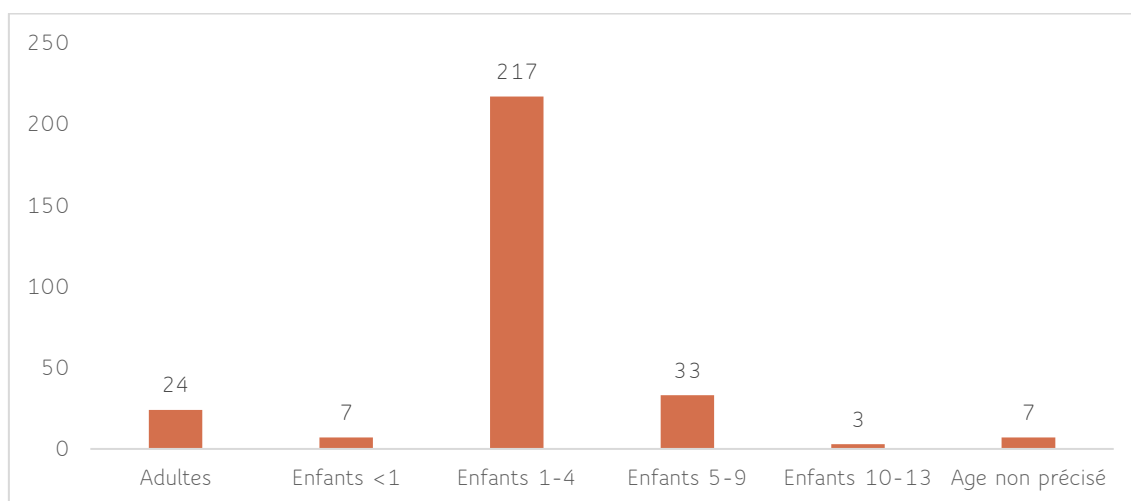


Figure 19: Âge des victimes exposées aux capsules de lessive

¹¹ Les cas d'animaux ne sont pas inclus dans le rapport sur les capsules de lessive.

La Figure 20 montre l'évolution du nombre de victimes sur une période de 8 ans. Une augmentation progressive du nombre d'expositions peut être observée jusqu'en 2018. Le nombre de victimes a atteint un pic en 2018 (n=386). Les années suivantes, les appels ont légèrement diminué (2019=340 ; 2020=317 ; 2021=291). Cette légère baisse des chiffres est peut-être due à la modification de la réglementation CLP (1er juin 2015) qui a imposé des exigences supplémentaires aux fabricants pour réduire les risques d'accidents. Ces réglementations ont obligé l'industrie à commercialiser les capsules de lessive dans des emballages opaques et difficiles à ouvrir. Les messages préventifs, tels que les avertissements dans les publicités télévisées, peuvent également avoir joué un rôle dans la baisse des chiffres.

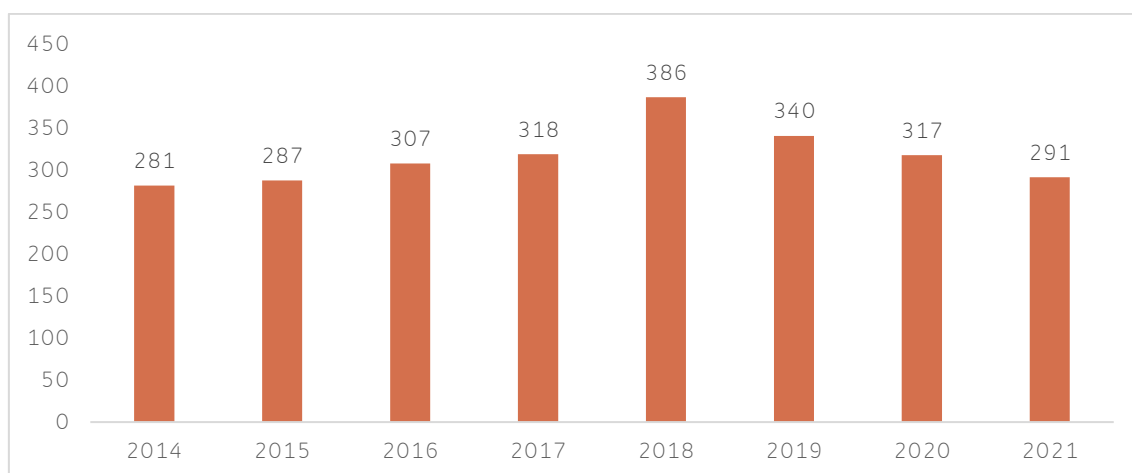


Figure 20: Nombre de victimes humaines des capsules de lessive (2014-2021)

La plupart des expositions se sont produites par la bouche (81,8% ; 238), suivies par l'exposition par les yeux (21,6% ; 63) et, dans une moindre mesure, par la peau (11,0%) (Figure 21). Sur les 291 expositions, la grande majorité, 285, était accidentelle (97,9%). Des symptômes ont été enregistrés chez 199 victimes (68,4%). Les symptômes les plus fréquents étaient l'irritation des yeux (30,2%), les vomissements (22,3%) et la douleur (10,3%).

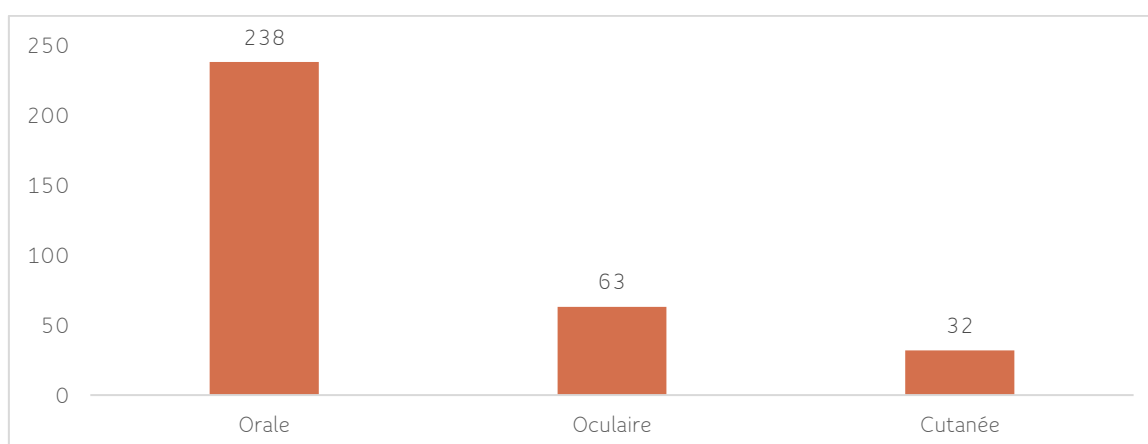


Figure 21 : Voie d'exposition des capsules de lessive

Produits corrosifs

En 2021, 1.028 appels ont été enregistrés pour 1.102 victimes ayant été exposées à des produits corrosifs. Pendant les mois d'hiver, le nombre d'appels dus à l'exposition à des substances corrosives semble diminuer. Certains pics au printemps (mars (108) et juin (103)) peuvent être liés au "nettoyage de printemps" annuel. Cela implique non seulement l'utilisation de savon, mais souvent des mélanges de savons avec un produit corrosif (pur).

Parmi les victimes, on compte 177 enfants et 880 adultes. L'âge des 45 victimes n'est pas précisé. Outre l'exposition des adultes, les enfants âgés de un à quatre ans sont les plus fréquemment exposés (Tableau 25). Cela est lié à leur comportement de jeu et d'exploration, qui se développe à cet âge. Les jeunes enfants mettent beaucoup de choses dans leur bouche, explorent avec leurs mains ou jouent avec des liquides.

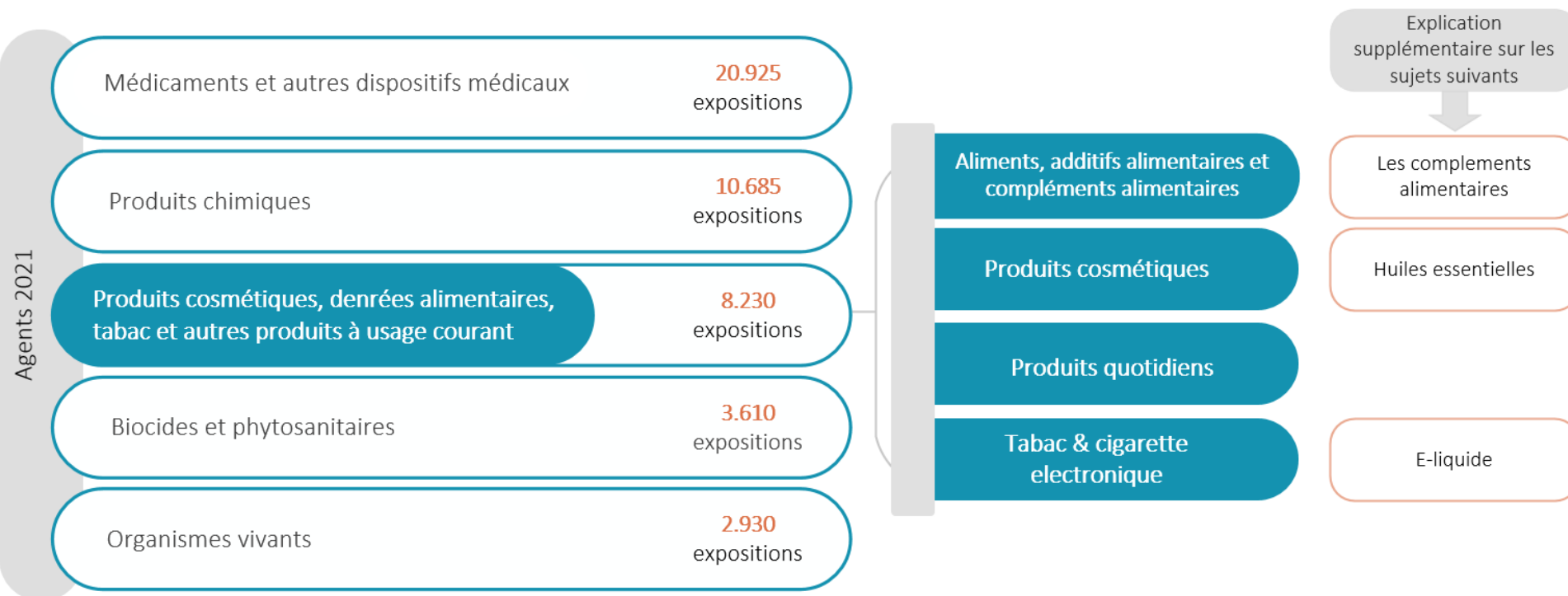
Tableau 25: Expositions aux produits corrosifs par groupe d'âge

Groupe d'âge	N	%
Adulte	880	79,9
Enfant, <1a	11	1,0
Enfant, 1a -4a	118	10,7
Enfant, 5a-9a	20	1,8
Enfant, 10a-13a	28	2,5
Age non précisé	45	4,1
Total	1.102	100,0

865 (84,1%) de ces appels concernaient une exposition dans la sphère privée et 153 (14,9%) cas étaient des expositions professionnelles.

Le Centre Antipoisons souligne également le danger du marketing vert des produits corrosifs qui les fait paraître plus innocents qu'ils ne le sont réellement. Les nettoyeurs pour toilettes sont toujours composés de savon, mais ils contiennent souvent aussi un produit caustique. Un acide dans le cas d'un nettoyeur pour toilettes ayant des propriétés détartrantes, souvent de la javel dans le cas d'un nettoyeur pour toilettes désinfectant. L'apparence de ces bouteilles diffère peu les unes des autres, à l'exception des symboles de danger.

L'utilisateur doit donc être bien conscient du produit avec lequel il travaille. Si vous n'êtes pas sûr, vous devez vous informer avant d'utiliser le produit. Il est important de toujours respecter les mesures de sécurité recommandées. Les circonstances des accidents restent les mêmes: l'utilisation correcte des vêtements de sécurité, la bonne compréhension des étiquettes et ne pas transvaser les produits restent des messages clés dans la prévention de l'accident.



Expositions à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant/journalier.

Au total, 3.280 adultes et 4.721 enfants ont été exposés à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autre produit à usage courant. Pour 221 victimes, nous ne connaissons pas l'âge (Tableau 26).

Dans le groupe des aliments et additifs alimentaires, les compléments alimentaires (32,1%) et les boissons alcoolisées (19,7%) représentent la majorité des agents.

Les produits cosmétiques sont classés selon les catégories attribuées dans le Cosmetic Products Notification Portal (CPNP). Dans le Tableau 27, vous trouverez un aperçu.

Le troisième groupe, celui des produits d'usage quotidien, a été créé par le Centre Antipoisons lui-même et se compose d'un mélange de catégories, dont les huiles essentielles (33,4%) et les jouets (30,8%).

Tableau 26: Exposition à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant

Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aliments et additifs alimentaires	1.768	53,8	1.257	26,6	80	36,2	3.105	37,7
Produits cosmétiques	761	23,2	1.694	35,9	56	25,3	2.511	30,5
Produits quotidiens	678	20,6	1.681	35,6	83	37,6	2.442	29,7
Produits du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	77	2,3	90	1,9	2	0,9	169	2,1
Produits non précisé du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	2	0,1	1	0,0	-	-	3	0,0
Totaal aantal blootstellingen¹	3.286	100,0	4.723	100,0	221	100,0	8.230	100,0
Totaal aantal slachtoffers	3.280		4.721		221		8.222	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes

Les expositions à des produits cosmétiques sont très fréquentes chez les enfants. Pour l'année 2021, nous rapportons **1.694 expositions à un produit cosmétique chez l'enfant et 761 chez l'adulte**. Pour 56 victimes, l'âge n'est pas précisé (Tableau 26).

Les deux grands groupes sont les produits de nettoyage pour la peau (savon liquide pour le bain et la douche, savon) et les produits de soin pour la peau (lotion, crème de change pour bébé, ...) (Tableau 27).



Produits cosmétiques

Tableau 27: Expositions aux cosmétiques

Produits cosmétiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits pour la peau								
Produits de soins de la peau	162	20,8	431	25,4	12	21,4	605	23,9
Produits de soins de la peau	101	13,0	421	24,8	14	25,0	536	21,2
Parfums	59	7,6	138	8,1	4	7,1	201	7,9
Correction des odeurs corporelles et/ou de la transpiration	43	5,5	47	2,8	2	3,6	92	3,6
Produits solaires et autobronzants	14	1,8	47	2,8	1	1,8	62	2,4
Produits de maquillage	3	0,4	25	1,5	1	1,8	29	1,1
Autres produits pour la peau	6	0,8	21	1,2	1	1,8	28	1,1
Produits de rasage	6	0,8	16	0,9	-	-	22	0,9
Produits pour l'épilation du corps	13	1,7	7	0,4	-	-	20	0,8
Non précisé	1	0,1	5	0,3	-	-	6	0,2
Produits pour la décoloration des poils du corps	1	0,1	2	0,1	-	-	3	0,1
Produits pour cheveux et cuir chevelu								
Produits pour le soin et le nettoyage des cheveux et du cuir chevelu	70	9,0	132	7,8	4	7,1	206	8,1
Produits de coloration des cheveux	51	6,6	20	1,2	4	7,1	75	3,0
Produits de coiffure	10	1,3	19	1,1	-	-	29	1,1
Non précisé	7	0,9	17	1,0	-	-	24	0,9
Autres produits pour les cheveux et le cuir chevelu	2	0,3	1	0,1	-	-	3	0,1
Produits pour ongles et cuticules								
Vernis à ongles et produits de dissolvants pour vernis à ongles	68	8,8	135	8,0	5	8,9	208	8,2
Colle à ongles	14	1,8	8	0,5	1	1,8	23	0,9
Soins des ongles/ produits de renforcement des ongles	10	1,3	12	0,7	-	-	22	0,9
Non précisé	4	0,5	3	0,2	-	-	7	0,3
Autres produits pour ongles et cuticules	2	0,3	4	0,2	1	1,8	7	0,3
Produits pour dissoudre la colle à ongles	1	0,1	4	0,2	1	1,8	6	0,2
Produits d'hygiène dentaire								
Produits de soins dentaires	33	4,2	113	6,7	2	3,6	148	5,8
Bain de bouche	79	10,2	34	2,0	1	1,8	114	4,5
Blanchisseurs dentaires	1	0,1	1	0,1	1	1,8	3	0,1
Non précisé	-	-	1	0,1	-	-	1	0,0
Autres produits d'hygiène buccale	-	-	1	0,1	-	-	1	0,0
Cosmétiques, non spécifiés	14	1,8	31	1,8	1	1,8	46	1,8
Autres produits cosmétiques	2	0,3	2	0,1	-	-	4	0,2
Total d'expositions	777	100,0	1.698	100,0	56	100,0	2.531	100,0
Total des victimes	761		1.694		56		2.511	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes

Le Tableau 28 montre les 10 premiers **produits cosmétiques** pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie particulière a été compté.



Tableau 28: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2021

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2021	
	N	%
Savon pour la peau	605	23,9
Soins du corps	536	21,2
Shampooing	206	8,1
Parfum	201	7,9
Dissolvant pour vernis à ongles	158	6,2
Dentifrice	148	5,8
Bain de bouche	114	4,5
Déodorant	92	3,6
Coloration des cheveux	75	3,0
Produits solaires et autobronzants	62	2,4
Total du top 10	2.197	86,8
Total d'expositions en 2021	2.532	100,0

Le Tableau 29 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les enfants ont été exposés à un savon pour la peau plus de deux fois plus souvent en 2021 qu'en 2020 (196) (Tableau 29)..

Tableau 29: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2021: Enfants

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2021	
	N	%
Savon pour la peau	431	25,4
Soins du corps	421	24,8
Parfum	138	8,1
Shampooing	132	7,8
Dentifrice	113	6,7
Dissolvant pour vernis à ongles	94	5,5
Déodorant	47	2,8
Produits solaires et autobronzants	47	2,8
Vernis à ongles	39	2,3
Bain de bouche	34	2,0
Total du top 10	1.496	88,1
Total d'expositions en 2021	1.698	100,0

Le Tableau 30 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée. Les adultes ont également connu une augmentation (+38,5%) du nombre d'expositions au savon pour la peau en 2021 (Tableau 30)

Tableau 30: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2021: Adultes

Produits cosmétiques	Total d'expositions en 2021	
	N	%
Savon pour la peau	162	20,8
Soins de la peau	101	13,0
Bain de bouche	79	10,2
Shampooing	70	9,0
Dissolvant pour vernis à ongles	60	7,7
Parfum	59	7,6
Coloration des cheveux	51	6,6
Déodorant	43	5,5
Dentifrice	33	4,2
Produits solaires et autobronzants	14	1,8
Total du top 10	409	52,6
Total d'expositions en 2021	778	100,0

Huiles essentielles



La gravité de l'intoxication par les huiles essentielles dépend de la nature de l'exposition (ingestion, contact oculaire, ...) du type d'huile, de la quantité ingérée, ...

Certaines huiles essentielles peuvent également provoquer des pertes de conscience, des convulsions ou des troubles respiratoires. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir une atteinte hépatique ou rénale. Pour cette raison, les expositions aux huiles essentielles sont suivies avec une attention particulière.

Le nombre d'expositions par type d'huile essentielle est présenté dans le Tableau 31.

Tableau 31: Les expositions par type d'huile essentielle en 2021

Type d'huiles essentielles	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Mélanges	63	19,5	107	22,0	2	20,0	172	21,0
Non précisé	68	21,1	64	13,2	-	-	132	16,1
Eucalyptus	32	9,9	66	13,6	-	-	98	12,0
Lavande	38	11,8	57	11,7	1	10,0	96	11,7
Arbre à thé	24	7,4	52	10,7	2	20,0	78	9,5
Menthe	21	6,5	31	6,4	-	-	52	6,3
Camphre	17	5,3	35	7,2	-	-	52	6,3
Inconnu	17	5,3	25	5,1	2	20,0	44	5,4
Citronnelle	10	3,1	23	4,7	1	10,0	34	4,2
Gaulthérie couchée	13	4,0	4	0,8	-	-	17	2,1
Girofle	7	2,2	4	0,8	2	20,0	13	1,6
Cannelle	3	0,9	8	1,6	-	-	11	1,3
Citron	7	2,2	3	0,6	-	-	10	1,2
Helichrysum immortelle	3	0,9	3	0,6	-	-	6	0,7
Niaouli	-	-	4	0,8	-	-	4	0,5
Total	323	100,0	486	100,0	10	100,0	819	100,0

Aliments, additifs alimentaires et compléments alimentaires

Les compléments alimentaires.

La majorité des appels pour compléments alimentaires sont des expositions aux vitamines et aux minéraux, la vitamine D étant la plus courante, en particulier chez les enfants. Ces expositions sont heureusement très rarement dangereuses.



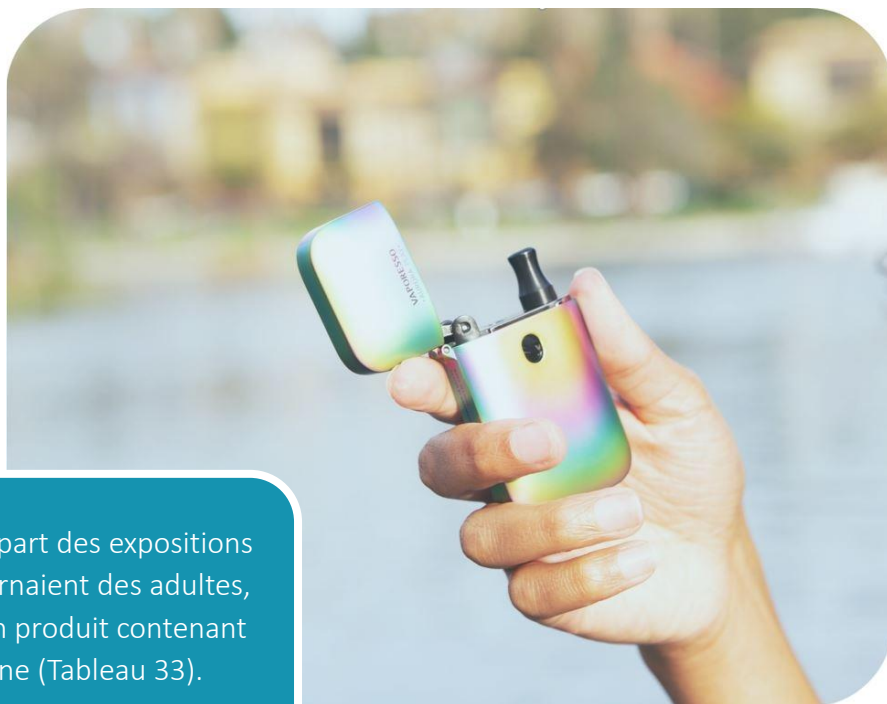
Les enfants sont le plus souvent exposés aux vitamines prises comme compléments alimentaires. La vitamine D est la valeur aberrante ici. Chez les adultes, il y a plus d'expositions aux compléments alimentaires avec un effet relaxant ou somnifère. Les expositions à des compléments alimentaires stimulants ou fortifiants ou pris à des fins cosmétiques sont moins fréquentes. Le nombre d'expositions par type de complément alimentaire est présenté dans le Tableau 32.

Tableau 32: Expositions aux compléments alimentaires en 2021

Type de demande	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Vitamine D utilisée comme supplément	25	11,2	310	41,2	335	34,3
Prise de vitamines et/ou de minéraux en complément	42	18,8	230	30,5	272	27,9
Prévenir les maladies	69	30,9	150	19,9	219	22,4
Améliorer le sommeil et/ou le bien-être	63	28,3	42	5,6	105	10,8
Augmenter le zeste et/ou la libido	12	5,4	18	2,4	30	3,1
Prévenir les symptômes du vieillissement	12	5,4	3	0,4	15	1,5
Total	223	100,0	753	100,0	976	100,0

Produits du tabac (Tobacco products, electronic cigarettes/mixtures and smokeless tobacco products)

E-liquide



En 2021, la plupart des expositions (58,3 %) concernaient des adultes, dont 71,4 % un produit contenant de la nicotine (Tableau 33).

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, le Centre Antipoisons a enregistré 69 appels pour 60 victimes en raison d'une exposition aux e-liquides. Pour une même victime, il peut y avoir plusieurs appels. Nous avons pu observer une diminution du nombre de victimes de 3.2 % depuis 2020. Ce qui est frappant pour l'année 2021, c'est que la majorité des victimes (58,3%) sont des adultes, contrairement aux années précédentes (Tableau 33).

Tableau 33: Expositions aux produits du tabac

Produit	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Avec Nicotine	25	71,4	21	84,0	46	76,7
Non spécifié	4	11,4	2	8,0	6	10,0
Sans nicotine	6	17,1	2	8,0	8	13,3
Total d'expositions	35	100,0	25	100,0	60	100,0

Dans la majorité des cas, l'exposition était par la bouche chez des enfants âgés de 1 à 4 ans.

Chez les adultes, outre la voie orale, l'exposition oculaire est également fréquente. Il peut y avoir plus d'une voie d'exposition par victime (Tableau 34).

Tableau 34 : Voie d'exposition en fonction de l'âge

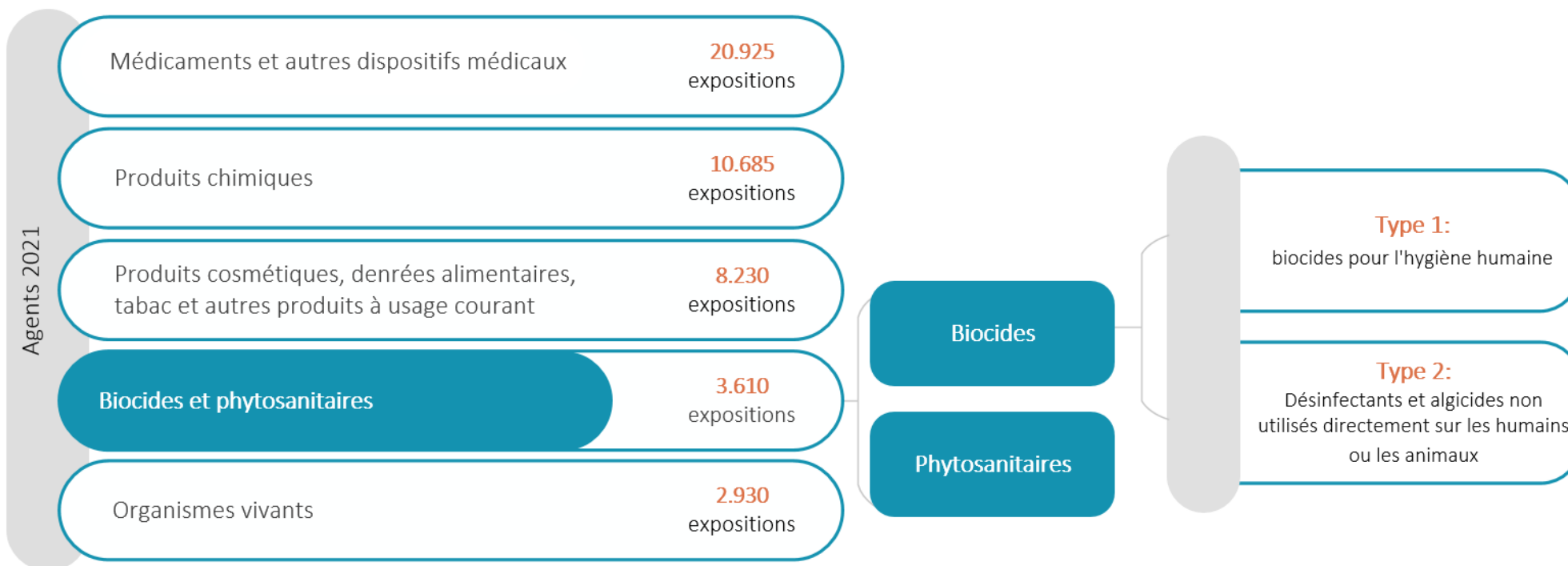
Voie d'exposition	Adultes		Enfants			Total	
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	N	%	
Oral	15	3	17	1	36	55,4	
Oculaire	12	-	2	-	14	21,5	
Inhalation	6	-	-	1	7	10,8	
Oromucosale	1	3	1	-	5	7,7	
Cutanée	-	1	-	-	1	1,5	
Nasale	1	-	-	-	1	1,5	
Rectale	1	-	-	-	1	1,5	
Voie d'exposition totale	36	7	20	2	65	100,0	
Total des victimes	35	4	19	2	60		

Le Tableau 35 montre les circonstances de l'exposition. Chez les adultes, la majorité des expositions étaient accidentelles (80,3%), mais cinq cas ont également été signalés au Centre Antipoisons avec une intention de suicide. Toutes les expositions chez les enfants étaient accidentelles.

Tableau 35: Nombre et % de victimes en fonction des circonstances et de l'âge

Conditions	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Accidentel	28	80,0	25	100,0	53	88,3
Autre exposition accidentelle	23	65,7	25	100,0	48	80,0
Produit défectueux	4	11,4	-	-	4	6,7
Inconnu	1	2,9	-	-	1	1,7
Intentionnel	7	20,0	-	-	7	11,7
Suicide	5	14,3	-	-	5	8,3
Comportement malveillant	1	1,6	-	-	1	1,7
Abus	1	1,6	-	-	1	1,7
Total	35	100,0	25	100,0	60	100,0

Dans les cinq tentatives de suicide avec un e-liquide signalées au Centre Antipoisons belge en 2021, 4 victimes sur 5 étaient des adolescents âgés de 15 à 19 ans. Une des victimes était âgée de 67 ans.



Expositions aux biocides et phytosanitaires

La grande majorité des expositions de ce groupe concerne des biocides (90,3%) (Tableau 36).

Tableau 36: Expositions aux biocides et produits phytosanitaires

Produits biocides et produits phytopharmaceutiques	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Biocides	1.691	85,6	1.446	96,1	122	93,8	3.259	90,3
Produits phytosanitaires ¹	285	14,4	58	3,9	8	6,2	351	9,7
Total d'expositions	1.976	100,0	1.504	100,0	130	100,0	3.610	100,0
Total des victimes	1.976		1.504		130		3.610	

¹À l'exclusion des biocides

Biocides ('Biocidal products')

Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour 1.976 expositions à des produits biocides chez l'adulte et 1.504 chez l'enfant. Pour 130 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le Tableau 37 montre la répartition des biocides par type de produits. La majorité des agents sont des biocides d'hygiène humaine (Type1) (42,6%).

Cette différence par rapport aux rapports annuels précédents est due à la pandémie de la Covid-19. L'utilisation et la présence de ce type de produit dans la rue ont entraîné une augmentation des expositions.

Le deuxième groupe est constitué de désinfectants et d'algicides qui ne peuvent pas être utilisés directement sur les humains ou les animaux (Type 2), suivis des insecticides à usage domestique (Type 18).

Le Type 2 comprend les nettoyeurs pour taches de moisissure et les produits de traitement de l'eau de piscine à base de chlore. Les accidents avec les biocides de Type 2 se produisent principalement chez les adultes et sont le résultat d'erreurs de manipulation.

Le groupe des produits biocides provenant de l'étranger est une catégorie créée par le Centre Antipoisons. Si le biocide est reconnu en Europe, ce groupe et la classification officielle sont ajoutés. Cela signifie que le nombre d'expositions est un peu plus élevé, car un agent est par exemple alors à la fois un bioicide étranger et a une classification de Type 1 (Tableau 37).



Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour **1.976 expositions à des produits biocides chez l'adulte et 1.504 chez l'enfant**. Pour 130 victimes, l'âge n'est pas précisé

Tableau 37: Expositions aux biocides

Biocides	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits biocides pour l'hygiène humaine	752	39,3	727	47,9	38	29,2	1.517	42,6
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux ²	465	24,3	184	12,1	62	47,7	711	20,0
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes (à l'exception des produits équivalents lorsqu'ils sont utilisés comme pesticides)	172	9,0	265	17,5	6	4,6	443	12,4
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques) ³	101	5,3	127	8,4	8	6,2	236	6,6
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	160	8,4	34	2,2	5	3,8	199	5,6
Répulsifs et attractifs	36	1,9	144	9,5	2	1,5	182	5,1
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	90	4,7	2	0,1	-	-	92	2,6
Biocides étrangers ⁴	36	1,9	26	1,7	1	0,8	63	1,8
Préservation du bois	36	1,9	2	0,1	-	-	38	1,1
Préservation des matériaux de construction	23	1,2	6	0,4	2	1,5	31	0,9
Agents de conservation pour les systèmes de refroidissement et de traitement des liquides	17	0,9	-	-	6	4,6	23	0,6
Biocides pour l'eau potable	12	0,6	-	-	-	-	12	0,3
Fluides d'embaumement et de taxidermie	5	0,3	-	-	-	-	5	0,1
Produits biocides utilisés comme agents de conservation des produits pendant le stockage	3	0,2	-	-	-	-	3	0,1
Slimicides	3	0,2	-	-	-	-	3	0,1
Agents antisalissures	1	0,1	-	-	-	-	1	0,0
Avicides	1	0,1	-	-	-	-	1	0,0
Autres produits biocides	1	0,1	-	-	-	-	1	0,0
Total d'expositions¹	1.914	100,0	1.517	100,0	130	100,0	3.561	100,0
Total des victimes	1.691		1.446		122		3.259	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² Non destiné à être appliqué directement sur l'homme ou l'animal

³ Exclusion des produits utilisés comme pesticides

⁴ Catégorie créée par Le Centre Antipoisons

Biocide Type 1

La Figure 22 illustre le nombre de cas uniques en 2019, 2020 et 2021 concernant des expositions à des biocides de Type 1. Les désignations vertes dans la Figure 22 représentent les points forts de l'épidémie COVID-19 en 2020. Le début de la pandémie est bien rendu en mars. Les chiffres restent élevés entre les deux vagues et nous assistons à un nouveau pic de la vague en octobre, ceci tant chez les enfants que chez les adultes. En 2021, nous constatons une diminution du nombre d'expositions par rapport à 2020 pour l'utilisation des biocides de type 1. Toutefois, le nombre d'expositions en 2021 reste plus élevé que pour la pandémie de COVID-19 en 2019. En 2021, nous constatons une tendance prédominante à la baisse (Figure 22).

Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.

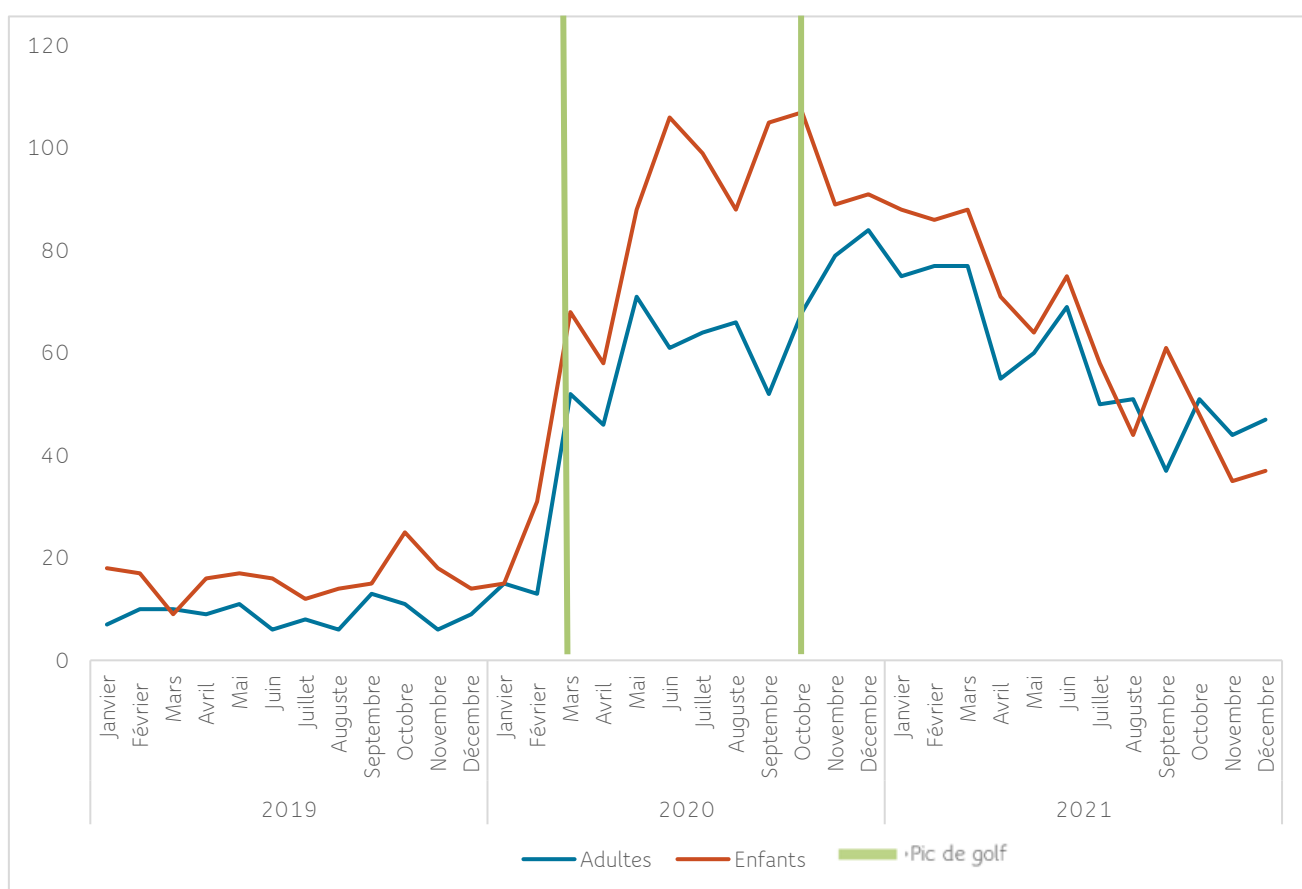


Figure 22: Comparaison du nombre de cas entre 2019-2020-2021 pour les produits biocides de Type 1

Biocide Type 2

La Figure 23 montre le nombre de cas uniques en 2019, 2020 et 2021 concernant des expositions à des biocides de Type 2, où une distinction est faite entre le groupe principal (Désinfectants et algicides) et le sous-groupe (Chlore pour piscine/sauna). L'utilisation saisonnière est ainsi plus évidente dans les chiffres.

Les données des années précédentes sont issues des rapports précédents sur les biocides¹². Une désignation a également été ajoutée pour indiquer les points forts de l'épidémie de COVID-19 en 2020.

Même en 2021, les gens sont encore plus exposés aux désinfectants qu'avant la pandémie COVID-19 (2019). Cependant, l'exposition au chlore des piscines augmente entre mai et juin. Il s'agit d'une tendance saisonnière que nous observons également en 2019 et 2020 (Figure 23). Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.

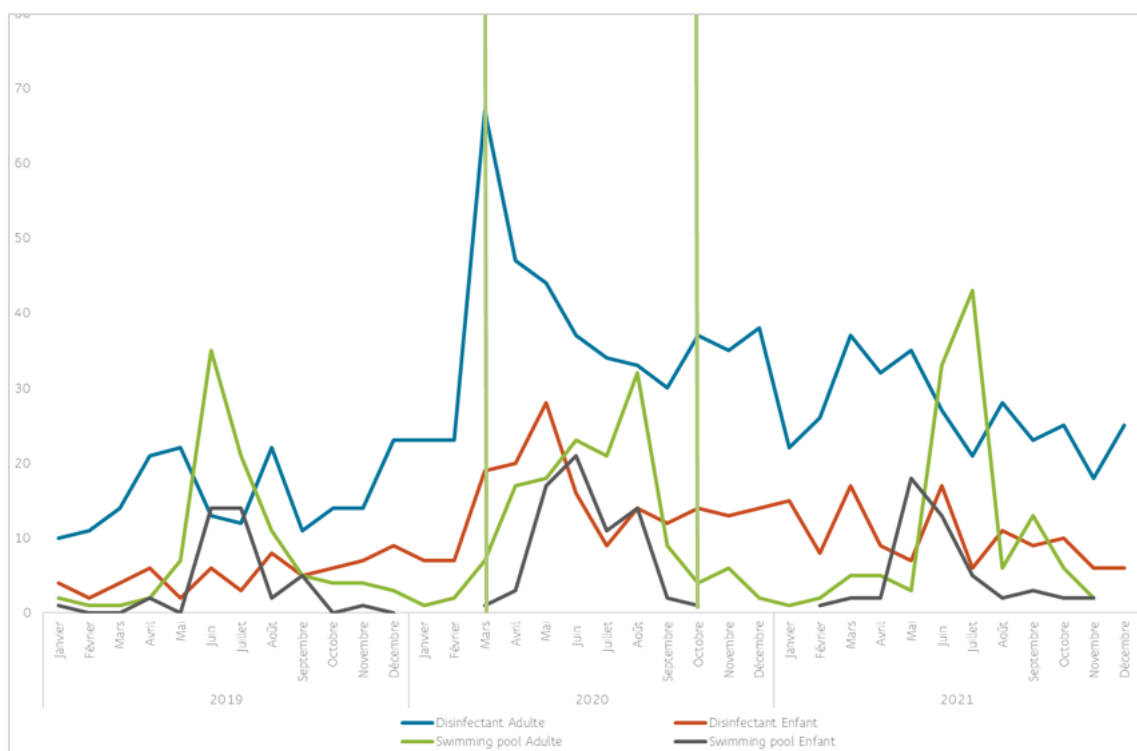


Figure 23: Comparaison du nombre de cas entre 2019-2020-2021 pour les produits biocides de Type 2

¹² DGEM/MRB/VD/19001; période 01/01/15-31/12/19 et TOXICOVIGILANCE biocides 2020 : Analyse de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'exposition aux désinfectants (tp1 / tp2).

Agents 2021

Médicaments et autres dispositifs médicaux

20.925
expositions

Produits chimiques

10.685
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

8.230
expositions

Biocides et phytosanitaires

3.610
expositions

Organismes vivants

2.930
expositions

Plantes

Animaux

Moisissures

Algues
bleues-vertes

Dans cette catégorie, **les plantes** représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes.



Expositions à des organismes vivants (Living organisms')

Dans cette catégorie, les plantes représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes. Les expositions aux animaux ('Animalia') sont presque toujours des piqûres d'insectes. Le nombre exact de victimes n'est pas toujours connu. Les expositions bactériennes se produisent le plus souvent pendant les mois d'été et sont généralement des expositions à des cyanobactéries. Cette distribution est présentée dans le Tableau 38.

Tableau 38: Expositions à des organismes vivants en 2021

Organismes vivants	Adultes		Enfants		Age non précisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plantae	623	55,1	1.306	78,0	85	67,5	2.014	68,7
Animalia	390	34,5	157	9,4	16	12,7	563	19,2
Fungi	108	9,6	210	12,5	24	19,0	342	11,7
Microorganisms	9	0,8	1	0,1	1	0,8	11	0,4
Total des victimes	1.130	100,0	1.674	100,0	126	100,0	2.930	100,0

Expositions aux plantes et aux champignons

Le nombre réel d'expositions de plantes est différent du nombre d'appels. En effet, un cas peut donner lieu à plusieurs appels ou il peut y avoir plusieurs expositions par appel. Les 10 plantes ou genres de plantes ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions figurent dans le Tableau 39.

Tableau 39: Le top 10 des plantes avec le plus d'exposition en 2021

Genre de la plante	Nombre d'expositions	
	N	%
Plante non identifiée	133	6,5
Taxus	79	3,9
Euphorbes	76	3,7
Prunus	73	3,6
Arum	66	3,2
Squash	53	2,6
Morelles	48	2,3
Convallaria	44	2,2
Lierre grimpant (Hedera)	39	1,9
Figuers	38	1,9
Total d'expositions du top 10	649	31,8
Total d'expositions en 2021	2.043	100,0

¹ Le véritable nom botanique de ce genre est Cucurbita sp.



Pour les champignons également, le nombre réel d'expositions est inférieur au nombre d'appels. Le nombre réel d'expositions est sans doute beaucoup plus faible, car tous les appels pour une même exposition ne sont pas toujours correctement liés. Dans plus de la moitié des appels, l'identité du champignon n'est pas connue.

Il n'est pas possible de faire un top 10 des expositions de champignons qui soit 100% correct. Tous les champignons n'ont pas pu être identifiés ou l'exposition n'était pas suffisamment risquée pour demander une identification par un mycologue, ou tous les appels concernant une exposition n'ont pas pu être reliés les uns aux autres, ou tous les champignons n'étaient pas connus dans le système de catégorisation.

Le Tableau 40 doit donc être interprété avec la plus grande prudence, car de nombreux champignons (247) étaient inconnus au moment de l'appel.

Tableau 40: Le top 10 des champignons avec le plus d'exposition en 2021

Champignons		Nombre d'expositions	
		N	%
Panéole des moissons	<i>Panaeolina foenisecii</i>	9	2,6
Amanite tue-mouches	<i>Amanita muscaria</i>	8	2,3
Marasme des oreades	<i>Maramius oreades</i>	7	2,0
Armillaire couleur de miel	<i>Armillaria mellea</i>	4	1,2
Hypholome en touffe	<i>Hypholoma fasciculare</i>	3	0,9
Shii-take	<i>Lentinula edodes</i>	3	0,9
Paneole a marge dentee	<i>Panaeolus sphinctrinus</i>	3	0,9
Paxille enroule	<i>Paxillus involutus</i>	3	0,9
Scleroderme commun	<i>Scleroderma citrinum</i>	3	0,9
Agrocybe des pelouses	<i>Agrocybe pediades</i>	2	0,6
Total des expositions du top 10		45	13,2
Total des expositions en 2021		345	342

Drugs

Le Tableau 41 montre les 10 principales expositions aux drogues illicites. Les données sont conformes à celles des années précédentes.

Tableau 41: Le top 10 des drogues illicites avec le plus d'exposition en 2021

Droque illégale	Nombre d'expositions 2021	
	N	%
Cannabinoïdes naturels	70	21,5
Protoxyde d'azote	46	14,2
Cocaïne	44	13,5
Amphétamines et pyrrolidines	36	11,1
Nitrites volatils (poppers)	26	8,0
Drogues non spécifié	19	5,8
Analogues du GHB	16	4,9
Tryptamines	14	4,3
Cathinones et Pyrrolidinophénones	12	3,7
Dissociatives (kétamine,...)	9	2,8
Total du top 10	292	89,8
Total d'expositions 2021	325	100,0

e. Cas de décès chez l'homme

Chez les adultes, quatre décès ont été signalés, dont le décès avait été constaté avant l'appel au Centre.

Dans deux cas, il s'agissait d'un suicide. Les produits concernés pour le premier suicide étaient le glyphosate (produit phytosanitaire). Le deuxième cas concernait un produit alimentaire étranger à base de nitrites.

Les deux autres décès sont survenus dans des maisons de soins résidentielles un peu après l'administration d'un vaccin COVID-19. Le lien entre les vaccins, un éventuel problème sous-jacent et le décès n'était pas clair.

f. Les examens de suivi

Depuis 2018, le Centre Antipoisons dispose d'un nouveau système d'enregistrement. Cependant, à cette époque, il n'était pas encore techniquement possible de transférer directement tous les suivis d'avant 2018 vers ce nouveau système. En collaboration avec une société externe, un programme a été écrit afin que ces suivis puissent être en grande partie transférés manuellement de l'ancien au nouveau système d'enregistrement. Au cours de ce transfert, tous les suivis ont fait l'objet d'un examen critique.

En 2021, 122 suivis ont été demandés¹³, dont 34 ont abouti. Avec les nouveaux suivis 2021, le Centre Antipoisons compte désormais 2.457 suivis auto-acquis. Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2021 sont présentés dans le Tableau 42.

Tableau 42: Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2021

Type d'agent	Nombre des suivis téléphoniques	
	N	%
Médicament humain	27	79,4
Médicament vétérinaire	2	5,9
Biocides	1	2,9
Produit corrosif	1	2,9
Plante	1	2,9
Canabis	1	2,9
Éthylène glycol	1	2,9
Total	34	100,0

¹³ Seuls les suivis qui sortent du cadre des projets actuels (tels que le rapport sur les biocides, les produits phytosanitaires, etc.) et qui ont été couronnés de succès sont présentés ici.



Les amis des animaux peuvent également
s'adresser au Centre Antipoisons.

En 2021, le Centre Antipoisons a reçu 6.492
appels pour 6.773 animaux.

2.3.1.2 Expositions chez l'animal

En 2021, le Centre Antipoisons a reçu 6.492 appels pour 6.773 animaux. Ces appels provenaient dans 34,5% des cas de vétérinaires. La majorité de ces appels concernaient des animaux de compagnie: chiens (79,7%) et chats (14,8%).

Le Tableau 43 montre la répartition des agents en cause des intoxications chez l'animal. Les médicaments et les biocides sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez l'animal.

Depuis 2010, les cas impliquant des médicaments vétérinaires sont signalés à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).



Tableau 43: Aperçu général des expositions chez les animaux par agent

Agents	Total	
	N	%
Médicaments et dispositifs médicaux		
Médicaments à usage humain	1.784	26,1
Médicaments vétérinaires	312	4,6
Dispositifs médicaux	60	0,9
Biocides et produits phytosanitaires		
Biocides et produits phytosanitaires	899	13,1
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	229	3,3
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens		
Aliments et additifs alimentaires	925	13,5
Produits quotidiens	155	2,3
Cosmétiques	81	1,2
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	33	0,5
Cosmétiques, non spécifiés	1	0,0

Produits chimiques		
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	218	3,2
Produits pour procédés chimiques ou techniques	149	2,2
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	89	1,3
les carburants (et les additifs pour carburants)	78	1,1
Peintures et revêtements (et substances connexes)	61	0,9
adhésifs et mastics	56	0,8
Produits de construction	35	0,5
Produits chimiques ménagers	26	0,4
Désodorisants d'ambiance	22	0,3
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	20	0,3
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	10	0,1
Produits pyrotechniques	6	0,1
Produits chimiques - non classés	1	0,0
Colorants	1	0,0
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	288	4,2
Autres/Produits inconnus	124	1,8
Produits limites	53	0,8
Abus de drogues	33	0,5
Produits pour animaux	42	0,6
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	3	0,0
Organismes vivants		
Plantae	896	13,1
Animalia	61	0,9
Fungi	70	1,0
Microorganisms	6	0,1
Déchets	10	0,1
Total d'expositions¹	6.837	100,0
Total des victimes	6.773	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est plus élevée (6.837) que le nombre de victimes (6.773 animaux).

a. Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l'animal en 2021

Le Tableau 44 montre 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez les animaux en 2021. Les rodenticides arrivent en tête et représentent 6,7% des expositions.

Tableau 44: Le top 10 des produits avec le plus d'expositions chez les animaux en 2021

Produit	N	%
Rodenticides	469	6,7
Chocolat	420	6,0
Fertilisation	206	2,9
Insecticide ou autre biocide pour les arthropodes	193	2,7
Ibuprofène	144	2,0
Complément alimentaire	134	1,9
Fruit, légume ou champignon comestible	126	1,8
Paracétamol	96	1,4
Piège à fourmis	95	1,3
Agent non précisé	95	1,3
Total du top 10	1.978	28,1
Total	7.048	100,0



Produits alimentaires

Le nombre d'intoxications dans la catégorie 'Aliments et additifs alimentaires' en 2021 (925; 13,5%) a augmenté avec 1,3% par rapport à 2020 (765; 12,2%).

En 2021 le chocolat est à nouveau le premier dans le top 10 des produits alimentaires.

En attendant, on s'attend à ce que le danger du chocolat chez les propriétaires d'animaux soit un problème de plus en plus connu, mais l'augmentation de 6,9% (295 cas en 2020 contre 420 cas en 2021) des expositions prouve que, malgré la sensibilisation actuelle de la population, de nombreux accidents se produisent encore.

Le chocolat est toxique à cause de la substance *theobromine*, présente dans les fèves de cacao. La métabolisation de cette substance est problématique chez nos chiens et chats et la toxicité dépend de la concentration du cacao. Pas seulement le chocolat est dangereux, les engrais à base de cacao sont aussi toxiques.

Il est donc essentiel de bien informer le public des risques et conséquences du chocolat. Durant les périodes à haut risque, comme la Saint Nicolas et Pâques, la prudence et la sensibilisation sont essentielles pour limiter le nombre d'intoxications.

Les catégories 'Complément alimentaire' et 'Fruit, légume ou champignon comestible' contribuent au top trois, qui est comparable à l'année 2020. Les intoxications au café, boissons alcoolisées et sucre et édulcorants ne sont pas repris cette année dans le top 10 des produits alimentaires.

Le Tableau 45 montre les 10 principales expositions aux produits alimentaires chez les animaux.

Tableau 45: Expositions aux produits alimentaires chez les animaux

Alimentation	N	%
Chocolat	420	48,1
Complément alimentaire	134	15,3
Fruit, légume ou champignon comestible	126	14,4
Produits de boulangerie	29	3,3
Confiserie	24	2,7
Sel, épices, soupe, sauce, salade ou produit protéique	21	2,4
Graisses et huiles	18	2,1
Alimentation animale	12	1,4
Vitamine D NOS	12	1,4
Produits laitiers et produits connexes	9	1,0
Total du top 10	805	92,2
Total	873	100,0

Biocides

Parmi la catégorie des produits biocides et pesticides ('products for protection against and control of microbes and pests'), ce sont les biocides (79,7%) qui sont le plus souvent en cause.

Le Tableau 46 donne la distribution des agents de type biocides.

Il y'a une baisse de 3,4% dans les expositions d'animaux aux biocides en 2021 (899 ; 13,1%) par rapport à l'année 2020 (1039; 16,5%). Les catégories 'Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux' et 'Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)' sont les plus responsables pour cette baisse, avec 4,5% et 2,1% respectivement. Cette baisse peut être expliquée par les assouplissements des mesures Covid en 2021. Il se peut que les gens ont eu moins besoin d'infecter l'environnement en profondeur ou qu'ils savaient mieux comment utiliser ces produits d'une façon sûre. Grâce à ça les animaux couraient moins de risque aux expositions aux désinfectants. La vie au lieu de travail a d'ailleurs repris et les gens ont peut-être passé moins de temps dans le jardin ou avec les animaux de compagnie, ce qui peut expliquer pourquoi des expositions aux rodenticides ont moins été observées.

Les rodenticides, produits utilisés dans la lutte contre les rongeurs sont la première cause d'intoxication par biocide chez l'animal. Ces produits doivent être posés sur le sol et se trouvent donc souvent à la portée des chiens aussi bien dans les espaces publics qu'à domicile.

La plupart des intoxications chez les animaux par rodenticides sont suite à une exposition aux anticoagulants. En 2021, 11,8% des expositions s'agit d'une intoxication par rodenticide à base de chloralose.¹⁴ Cela est une baisse de 7,0% par rapport à 2020.

Nous vous conseillons de visiter le site web du Centre Antipoisons pour avoir plus amples informations sur le sujet chloralose¹⁵.

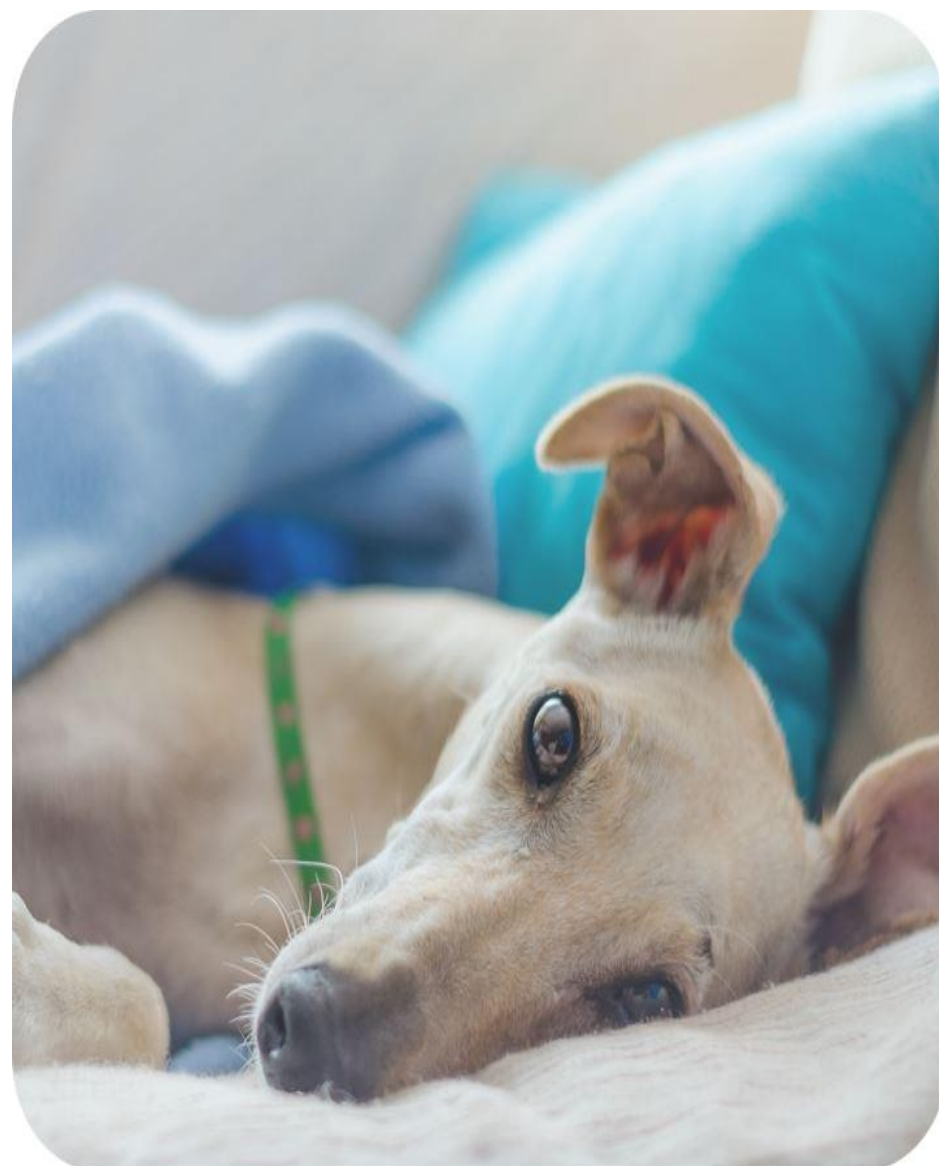
¹⁴ Le Centre Antipoisons via le compendium vétérinaire (BCFIVet) a émis une alerte, à l'attention des vétérinaires: (<https://www.vetcompendium.be/fr/node/5389>).

¹⁵ <https://www.centreantipoisons.be/professionnels-de-la-sant/articles-pour-les-v-t-rinaires/intoxication-aux-raticides-base-dalpha>

Tableau 46: Biocides - expositions chez les animaux

Utilisation autorisée d'un biocide	numéro de type	N	%
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)	14	530	57,1
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes	18	288	31,0
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux.	2	52	5,6
Biocides étrangers	F	16	1,7
Répulsifs et attractifs	19	16	1,7
Agents de conservation pour les matériaux de construction	10	11	1,2
Biocides pour l'hygiène humaine	1	8	0,9
Biocides pour l'eau potable	5	2	0,2
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	4	2	0,2
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	3	2	0,2
Préservation du bois	8	1	0,1
Total¹		928	100,0

¹ En réalité, il y a 899 expositions d'animaux aux biocides. Cependant, les biocides peuvent avoir plusieurs autorisations et l'utilisation réelle n'est pas toujours connue au moment de l'appel. Le nombre réel de biocides avec exposition (928) est donc légèrement supérieur au nombre réel d'expositions (899).



b. Cas de décès chez les animaux

Le Centre Antipoisons a été appelé 10 fois pour une intoxication animale potentiellement mortelle (avec 33 victimes) au moment de l'appel.

Quelques exemples de toxines impliquées dans ces décès :

- Dans 3 cas (19 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits phytosanitaires et biocides.
- Dans 4 cas (11 victimes), l'agent responsable n'était pas connu.
- Dans 1 cas (1 victime), il s'agissait d'expositions à des engrais.
- Dans 1 cas (1 victimes), un contact avec des médicaments a été rapporté, à savoir un médicament pour animaux (antiparasitaire).
- Dans 1 cas (1 victime), l'agent responsable appartenait au groupe des produits pour animaux.

2.4 Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence.

2.4.1 Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2021

En 2021, le Centre Antipoisons a délivré 16 fois un antidote pour le traitement d'une intoxication aiguë. Il s'agissait à huit reprises du 4-méthylpyrazole pour une intoxication aux alcools toxiques. À sept reprises, le Centre Antipoisons a fourni des anticorps antidigitaliques pour une intoxication aux glycosides cardiaques. A une occasion, du sulfonate de dimercaptopropane a été livré pour une intoxication aux métaux lourds.

Les autres antidotes du Centre Antipoisons, comme le 'Bleu de Prusse ou l'antivenin, sont livrés très rarement; en 2021, il n'y a eu aucune livraison (Tableau 47). Ces données sont conformes à celles des dix années précédentes et peuvent être consultées plus en détail dans la Figure 24.

Tableau 47: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2021

Antidote	INN nombre	Livraison	Boîtes
Digifab®	Anticorps antidigoxine	7	23
Fomepizole Serb®	4-méthylpyrazole	8	54
Dimaval®	Dimercaptopropaansulfonaat	1	2
Totaal		16	79

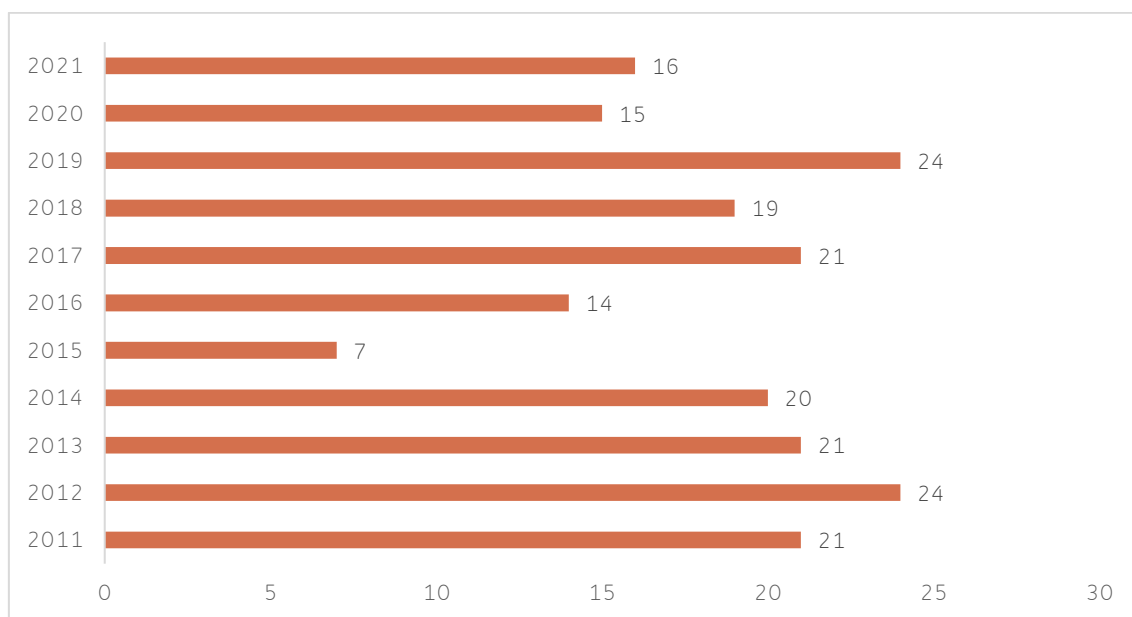


Figure 24: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons (2011-2021)

2.4.2 La mise à disposition des antidotes

En 2021, les antidotes sont stockés au Centre Antipoisons dans une pièce spécialement équipée. Il est ainsi plus facile de contrôler le processus de réception, de stockage et de livraison des antidotes et de faciliter l'envoi des secours.



Un autre avantage est que toute l'administration des antidotes du Centre Antipoisons est centralisée. Comme le vieux stock de matériel d'emballage s'épuisait, le système de préparation des antidotes pour l'expédition a également changé. On a choisi un système d'emballage dans lequel les éléments de refroidissement peuvent être ancrés dans les fentes d'une boîte de transport. Cela permet un gain de temps supplémentaire pour les envois urgents.

A partir de 2021, l'antidote Thallii Heyl® ne sera plus commercialisé. Ce médicament contenait du bleu de Prusse qui est utilisé comme antidote à l'empoisonnement au thallium. Il n'existe plus sur le marché de médicaments spécifiques à l'intoxication au thallium. Radiogardase® a été choisi comme alternative. Ce médicament contient également du bleu de Prusse mais est commercialisé pour les intoxications au césium radioactif. Ce médicament est plus cher, mais contient également un peu plus de doses quotidiennes.

Digifab® (anticorps spécifiques de la digoxine INN) est enregistré comme médicament au Royaume-Uni. Après 2020, le Royaume-Uni ne fera plus partie de l'Espace économique européen. Cela compliquera l'entretien de cet antidote. L'autorisation de distribution de médicaments du Centre Antipoisons devra être modifiée et la délivrance de ces médicaments nécessitera davantage d'administration, notamment l'enregistrement obligatoire des patients et un formulaire de commande spécial. En 2021, il était encore possible de stocker le Digifab® approuvé par l'Europe. Cependant, ce stock s'épuise progressivement. Par conséquent, un ajustement de la licence du Centre Antipoisons est nécessaire.

En 2021, nous constatons certaines tendances importantes dans les appels. Par exemple, dans ce rapport annuel 2021, les appels relatifs aux gels désinfectants pour les mains, au paracétamol, aux vaccins du COVID-19, aux E-cigarettes et aux produits borderlines sont expliqués plus en détail.



2.5 Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte

En 2021, certaines tendances frappantes ont été observées dans les appels reçus par le Centre Antipoisons. En particulier, ce dernier rapport annuel explique davantage les appels relatifs aux gels pour les mains, au paracétamol, aux vaccins COVID-19, aux e-liquides et aux produits borderlines.

2.5.1 Gels désinfectants pour les mains



Le nombre d'appels en 2021 était encore plus de quatre fois plus élevé qu'avant le début de la pandémie du COVID-19. Il y a eu 1.455 appels en 2021, contre 323 appels en 2019.

La nécessité d'utiliser des gels pour les mains à base d'alcool dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 était et est toujours un pilier important, mais elle connaît également un inconvénient. Dans cette catégorie, les éclaboussures oculaires constituent un problème particulier, en raison de leurs effets potentiellement graves et durables. En 2021, le Centre Antipoisons a reçu 490 appels pour des personnes ayant eu des projections de gel alcoolisé dans les yeux, dont 188 enfants. L'ingestion de gel pour les mains, surtout chez les enfants, peut entraîner une intoxication alcoolique. Plus de 500 appels ont été enregistrés pour des enfants ayant avalé du gel alcoolisé en 2021.

Malgré le grand nombre d'expositions, le Centre Antipoisons n'appelle pas à l'abandon de tous ces produits. Bien que l'eau et le savon soient des alternatives valables, les gels alcoolisés pour les mains occupent une place importante dans la lutte contre l'infection et la propagation du coronavirus. Il est conseillé d'utiliser les gels pour les mains et les produits ménagers avec prudence et précaution, et d'être particulièrement vigilant lorsqu'ils sont utilisés sur des enfants.

2.5.2 Paracétamol

En 2021, une augmentation frappante (17,0%) du nombre d'expositions au paracétamol a été enregistrée. Ce médicament figure au premier rang des dix principales expositions aux médicaments, tant chez les adultes que chez les enfants. Une surdose de paracétamol peut causer de graves dommages à la santé.



Comme le montre le Tableau 16 de la page 63, on observe une augmentation notable du nombre d'expositions au paracétamol (+17,0%) en 2021 par rapport à 2020. Le paracétamol est la première substance signalée chez les enfants (12,6%) et les adultes (7,9%) après contact avec des médicaments à usage humain.

Le paracétamol appartient au groupe des analgésiques et des antipyrétiques. Lorsqu'il est utilisé correctement, ce médicament est sûr. Néanmoins, en 2021, nous remarquons une forte augmentation des empoisonnements. Pour les enfants jusqu'à 12 ans, la dose recommandée est de 10mg/kg de poids corporel 4-6x/jour. A partir de l'âge de 12 ans, la dose recommandée est de 500mg (<50kg) ou 1000mg (>50kg) et cela maximum 3 à 4x/jour. Entre deux prises, laissez au moins quatre heures. Des complications graves peuvent survenir après la prise de plusieurs fois la dose quotidienne prescrite.

De nombreux médicaments contiennent un principe actif, le paracétamol, sans que le grand public en soit nécessairement conscient, ce qui est parfois à l'origine d'un surdosage accidentel.

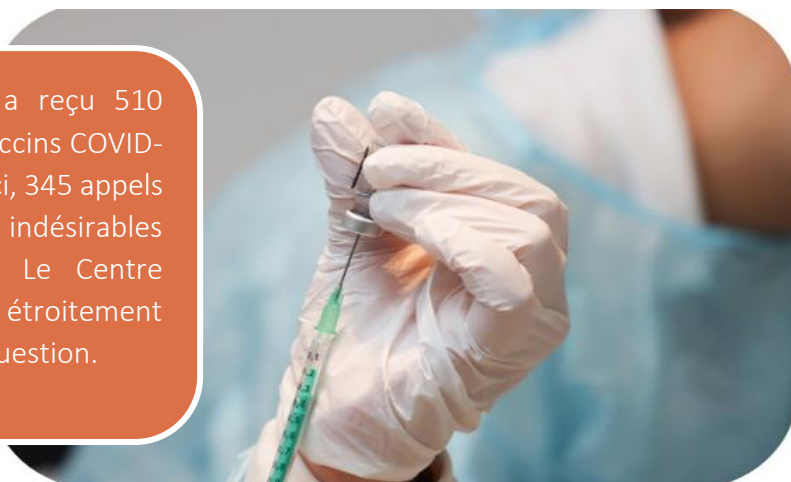
Certains groupes de patients, comme les personnes souffrant d'une maladie du foie, les personnes ayant perdu beaucoup de poids en peu de temps et les personnes souffrant d'abus (chronique) d'alcool, sont plus sensibles au surdosage et atteignent plus rapidement le seuil toxique.

Une intoxication sévère au paracétamol se produit toujours par étapes et il faut souvent un certain temps avant que les premiers symptômes n'apparaissent. Après quelques heures, des symptômes tels que seulement des nausées et des vomissements surviennent, suivis d'autres symptômes gastro-intestinaux. Les lésions hépatiques, les lésions rénales et, dans certains cas très graves, l'empoisonnement au paracétamol peut entraîner le coma et la mort. Dans certains cas, une transplantation du foie est donc la seule option.

Si vous utilisez une quantité quotidienne normale, ne vous inquiétez pas. Le traitement doit être aussi court que possible. Ne pas dépasser la dose prescrite. Consultez la notice et si vous prenez ce médicament pendant plus de 5 jours, il est conseillé de demander un avis médical.

2.5.3 Les vaccins COVID-19

Le Centre Antipoisons a reçu 510 appels concernant les vaccins COVID-19 en 2021. Parmi ceux-ci, 345 appels concernaient des effets indésirables d'un vaccin COVID-19. Le Centre Antipoisons collabore étroitement avec l'AFMPS sur cette question.



Les vaccins COVID-19 utilisés dans la campagne de vaccination contre le virus COVID-19 sont une nouveauté de 2021. Le Centre Antipoisons y a contribué en informant le public, par le biais d'une page web spécialement créée à cet effet, des questions les plus courantes et les plus urgentes concernant les vaccins.

Un total de 510 appels a été reçu spécifiquement pour les vaccins COVID-19. Il s'agissait de 345 appels avec exposition, notamment après l'administration d'un vaccin COVID-19. Des personnes ont contacté le Centre Antipoisons en raison d'effets indésirables ou pour des questions sur le traitement approprié. On observe un pic du nombre d'expositions en juin, mois où la campagne de vaccination battait son plein dans la population générale. Les questions posées au début de l'année 2021 émanaient principalement du personnel de santé et des personnes de plus de 80 ans. Le nombre diminue au début de l'automne et en décembre il y a à nouveau une légère augmentation, due aux doses de rappel qui ont été administrées (Figure 25).

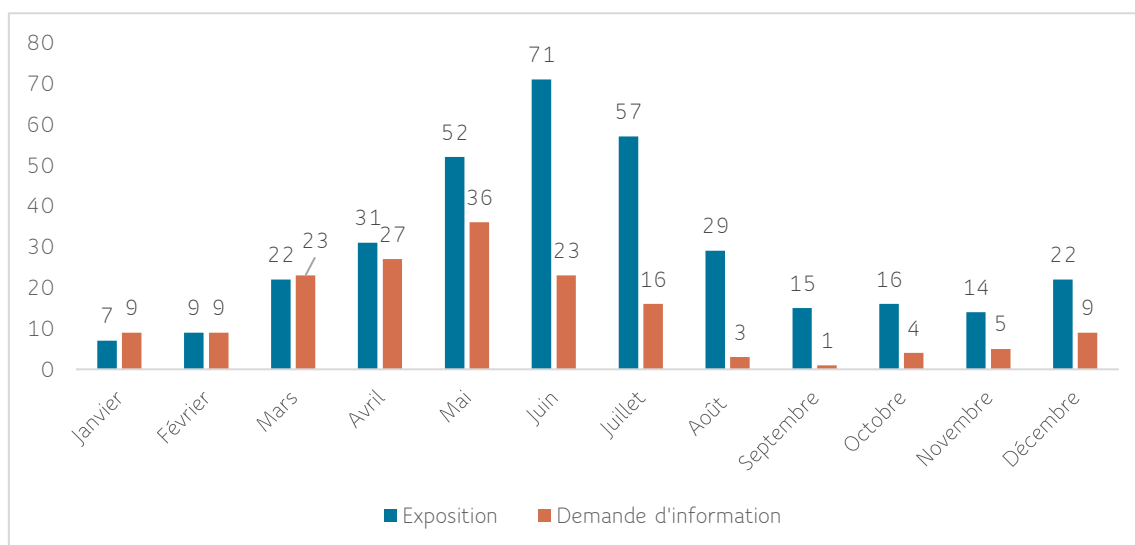


Figure 25: Vue d'ensemble des appels de vaccins COVID-19

Dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'AFMPS, le Centre Antipoisons a réalisé 327 suivis. Cette démarche visait à mieux comprendre les effets secondaires possibles, leur gravité et l'existence ou non d'un lien entre les effets secondaires et les vaccins. Parfois, les effets secondaires signalés ne sont pas liés au vaccin COVID-19 reçu car, par exemple, les personnes ont contracté une infection au coronavirus ou une autre maladie entre-temps. Des informations précieuses ont été obtenues à partir des suivis. On a principalement signalé des maux de tête, de la fièvre, de la fatigue, des douleurs musculaires, une irritation locale, un gonflement et une douleur au point d'injection.

Il y a eu 165 appels reçus en 2021 avec une demande d'information concernant les vaccins COVID-19. Le Tableau 48 montre le type de demandes d'information auxquelles le Centre Antipoisons a répondu.

Tableau 48 : Objet des demandes d'information autour de COVID-19

Le demande d'information	N
Interaction avec les médicaments	35
Effets secondaires	26
Inconnu	23
Autre	20
Allergie	18
Comorbidités	14
Composition et ingrédients	8
Stratégie de vaccination	6
Efficacité	5
Combinaisons de différents vaccins	4
Grossesse et allaitement	3
Personnes âgées	1
Génétique	1
Fake news	1
Total	165

La plupart des questions concernaient une interaction possible entre le vaccin COVID-19 et les médicaments que les personnes prenaient déjà ou souhaitaient prendre. Des questions sur les éventuels effets secondaires ont également été posées. Les questions de la catégorie "autres" portaient sur l'association de l'alcool et du vaccin COVID-19, la possibilité de changer de vaccin, etc. Certaines personnes étaient préoccupées par leurs allergies existantes et les vaccins COVID-19. Les ingrédients des vaccins ont été examinés. Il a également été fait référence à la page d'information du site Web du Centre Antipoisons.¹⁶

¹⁶ <https://www.centreatipoisons.be/m-dicaments/covid-19-des-questions-et-des-r-ponses-sur-les-vaccins-et-la-vaccination>

2.5.4 E-liquide



En 2021, 58,3 % des accidents concernent des adultes en exposition accidentelle à des e-liquides/e-cigarettes et 71,4 % des expositions d'adultes concernent la nicotine. L'exposition orale est la voie d'exposition la plus fréquemment rapportée, tant chez les adultes que chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. (Tableau 49).

En 2021, le Centre a enregistré 60 accidents dus à l'exposition aux e-liquides, en 2020, il y a eu 62 victimes. Contrairement aux années précédentes, la majorité des expositions ont eu lieu chez des adultes. Dans la majorité des cas, l'exposition chez les adultes (80,0%) et toutes les expositions chez les enfants (100,0%) étaient accidentelles (Tableau 49).

Tableau 49: Voie d'exposition aux e-cigarettes en fonction de l'âge

Voie d'exposition	Adultes	Enfants			Total	
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	N	%
Oral	15	3	17	1	36	55,4
Oculaire	12	-	2	-	14	21,5
Inhalation	6	-	-	1	7	10,8
Oromucosale	1	3	1	-	5	7,7
Cutanée	-	1	-	-	1	1,5
Nasale	1	-	-	-	1	1,5
Rectale	1	-	-	-	1	1,5
Voie d'exposition totale	36	7	20	2	65	100,0
Total des victimes	35	4	19	2	60	

Depuis 2017, la vente des e-cigarettes et des e-liquides est réglementée par une nouvelle législation. Comme la législation autorise les paquets de 20 mg de nicotine/ml et les recharges de 10ml de e-liquide, une personne peut facilement être exposée à une dose encore plus mortelle. Le Centre Antipoisons souhaite donc attirer l'attention sur le danger potentiel de l'ingestion (intentionnelle) d'un e-liquide¹⁷.

La nicotine peut provoquer de graves symptômes neurologiques, cardiaques et respiratoires. Les tout-petits et les jeunes enfants présentent un risque accru d'ingestion accidentelle en raison de leur curiosité et de leur comportement exploratoire. En outre, les saveurs sucrées et les emballages colorés des e-liquides sont très attrayants pour les enfants. Plusieurs études ont montré l'effet attractif des emballages colorés sur les enfants. L'Académie américaine de pédiatrie recommande donc de ne plus utiliser d'emballages colorés pour les e-liquides. L'introduction d'emballages neutres pourrait réduire le nombre d'expositions. En outre, nous vous recommandons de toujours conserver les e-liquides/e-cigarettes dans un endroit sécurisé pour les enfants.

¹⁷ Park EJ, Min YG. The Emerging Method of Suicide by Electronic Cigarette Liquid: a Case Report. J Korean Med Sci. 2018 Mar 12;33(11):e52. doi: 10.3346/jkms.2018.33.e52. PMID: 29495133; PMCID: PMC5835582.

2.5.5 Produits borderlines

Tout produit sur le marché belge devra, dans une situation normale, se conformer à un cadre juridique dépendant de la finalité du produit. Ainsi, un médicament doit être conforme à la législation sur les médicaments, un biocide à la législation BPR, etc.

Ces cadres juridiques décrivent, entre autres, ce qui peut/peut être utilisé dans un produit, les limites et les concentrations, et dans quel but un produit peut être utilisé. Cependant, il est impossible d'anticiper toutes les situations potentielles et il peut arriver qu'un produit ne réponde pas à toutes les exigences dans un certain cadre juridique, par exemple, un ingrédient actif est supérieur ou inférieur à une limite prescrite, l'ingrédient actif n'est pas approuvé dans ce cadre juridique, etc.

A partir de ce moment, le produit se trouve dans une zone grise entre les différents cadres juridiques possibles et on parle de produits dits "borderline".

Ce problème est connu par les organisations belges et européennes, et est également suivi de près par le Centre Antipoisons (Tableau 50).

Tableau 50: Expositions aux produits borderlines en 2021

Borderline	Animaux		Humains		Total	
	N	%	N	%	N	%
Borderline biocides	39	73,6	134	45,6	173	49,9
Borderline médicaments humains	3	5,7	95	32,3	98	28,2
Borderline produits cosmétique	-	-	13	4,4	13	3,7
Borderline compléments alimentaires	1	1,9	10	3,4	11	3,2
Borderline médicaments vétérinaires	10	18,9	14	4,8	24	6,9
Borderline dispositifs médicaux	-	-	22	7,5	22	6,3
Borderline produits phytosanitaires	-	-	4	1,4	4	1,2
Autre produits	-	-	2	0,7	2	0,6
Total	53	100,0	294	100,0	347	100,0

Le groupe des borderline biocides contient principalement des produits dissuasifs pour chiens et chats, suivis des insecticides et des rodenticides à action physique (colles/pièges à mouches).

Les borderline produits pharmaceutiques à usage humain comprennent principalement les produits qui se situent entre les cosmétiques et les produits pharmaceutiques à usage humain. Dans la pratique, ces produits ne sont pas enregistrés comme des médicaments, mais en raison de leur composition, de leur mode d'action et de leur profil de sécurité, ils ne correspondent pas entièrement au cadre juridique choisi.

2.6 Academie du CAP AGC Academy

2.6.1 Résumés soumis dans le cadre de conférences

2.6.1.1 Congrès EAPCCT, Talinn, 19-22 mai 2020

Annulé suite à la crise sanitaire COVID-19

Résumés approuvés:

Descamps A, Vandijck D, Buylaert A, Mostin M, De Paepe P. Adults admitted to the emergency department of a university hospital in Belgium for acute poisoning with ethanol as a co-ingestant: characteristics and direct medical costs.

Moens J. Two cases of opioid withdrawal syndrome after alcohol dependence treatment with nalmefene successfully treated with morphine.

Verstegen G, Mostin M, Descamps A. A watchful foretaste of Article 45 Annex VIII: things you will wish you knew before.

Wuyts F, Verstegen G, Mostin M, Descamps A. Current experience of the Belgian Poison Centre with the new product notification requirements implementing article 45.

De Rycke C, Lyphout C, Vandijck D, De Paepe P. A case report of quetiapine overdose. BESEDIM 2021.

Vandijck D, Bekaert E, De Smet E, Moens J, Selway P, Van Baelen J, Verstegen G, Wallemacq P, Descamps AM. The Belgian Poison Centre: update anno 2020 and the impact of COVID-19. BLT 2021, Oct 8-9, Echternach, Luxembourg.

2.6.2 Articles

Descamps A, Vandijck D, Buylaert W, Mostin M, De Paepe P. Hospital referrals of patients with acute poisoning by the Belgian Poison Centre: analysis of characteristics, associated factors, compliance, and costs. Emerg Med J 2021. doi: 10.1136/emered-2019-209202.

Vandijck D, Roles D, Van Baelen J, De Paepe P, Descamps A. Accidental ocular chemical injury following alcohol-based hand sanitizer exposure: incidence and management. Clin Toxicol 2021. doi: 10.1080/15563650.2021.1916518

2.6.3 Livres

Descamps A, Vandijck D. History of the Belgian Poison Centre. P. 421-430 In: History of Modern Clinical Toxicology. Ed. Woolf A. Elsevier – Academia Press. ISBN: 978-0-12-822218-8.

2.6.4 Présentations et formations

F. Wuyts. Présentation pour Detic. 10 février 2021. Détergents : réglementation et durabilité <https://www.detic.be/nl/detergenten-regelgeving-en-duurzaamheid>

J. Van Baelen. Présentation pour SPF Santé publique. 13 février 2021. 'Rapport: biocides type 1 et 2'.

J. Van Baelen. Présentation pour SPF Santé publique. 18 février 2021. 'Rapport: deuxième rapport intermédiaire toxicovigilance – produits phytosanitaires 2019 – 2020'.

E. De Smet. Formation interne. 10 mars 2021. 'Stratégie de recherche scientifique: PubMed'.

F. Wuyts. Présentation pour Essenscia, 6 mai 2021, Meeting Working Group Poison Centre Notification

D. Vandijck. Webinar Zorgondersteuning. 27 mai 2021. 'Introduction: perspectives scientifiques récentes sur LEAN'.

E. Bekaert. Webinar Zorgondersteuning. 27 mai 2021. 'Lean and Six Sigma in Healthcare: Time for Evolution or Revolution?'

F. Wuyts. Présentation pour Detic. 1 juin 2021, . 'Comment déclarer les mélanges dangereux au Centre Antipoisons (en vertu de l'annexe VIII du règlement CLP)?' <https://www.detic.be/nl/webinar-echa-portaal>

P. De Cock, E. Bekaert. Présentation Maison des Géants Courtrai. 9 septembre 2021.

E. Bekaert, P. De Cock. Ubuntu. 11 septembre 2021. 'Fonctionnement Centre Antipoisons'.

D. Vandijck. Webinar Gezinsbond. 23 septembre 2021. 'Ensemble, nous contribuons à éliminer l'empoisonnement'.

N. Segers, P. De Cock. Présentation Maison des Géants Liège. 1 octobre 2021.

R. Pire, P. De Cock. Présentation Maison des Géants Mouscron. 20 octobre 2021.

P. De Cock, E. De Smet. Présentation Maison des Géants Gand. 29 octobre 2021.

P. De Cock, E. Bekaert. Présentation Maison des Géants Gand. 8 novembre 2021.

C. Deraemaeker. Formation interne. 16 novembre 2021. 'Champignons'.

P. De Cock, E. De Smet. Présentation Maison des Géants Bruxelles. 17 novembre 2021.

R. Pire, P. De Cock. Présentation Maison des Géants Bruxelles. 18 novembre 2021.

2.6.5 Orientation de la recherche scientifique

Boonaert S, Descamps A, Vandijck D. Toxicovigilance dans le travail de jeunesse. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Braem R, Descamps A, Vandijck D. Le gaz hilarant: un phénomène récent. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Dandoy C, Reynders L, Moens J, Descamps A, Vandijck D. Accidents médicaux dans les centres de soins signalés au Centre Antipoisons. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

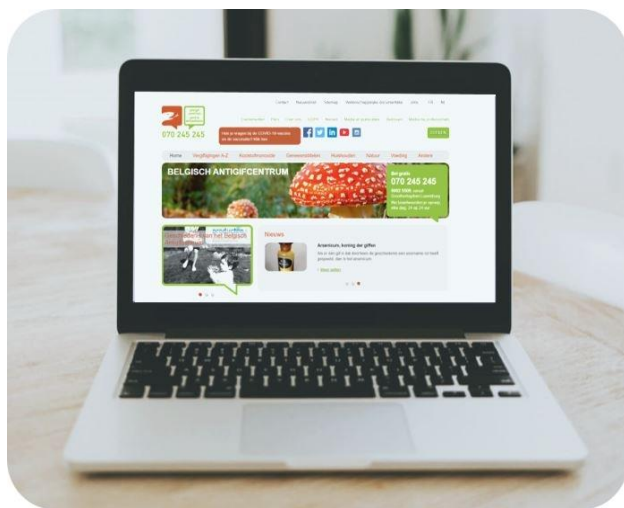
Roelandt S, Vandijck D, Descamps A. Analyse des appels des services d'urgence 112, ambulance et MUG au Centre Antipoisons suite à une intoxication en 2018. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Vandenbulcke B, Vandijck D, Descamps A. Analyse des appels des hôpitaux au Centre Antipoisons intoxication en 2018. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Vankelst, H, Descamps A, Vandijck D. Connaissance et perception de l'intoxication au monoxyde de carbone par le grand public Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

2.7.1 Le site web



Avec plus de 3,6 millions de pages consultées et plus de 2,6 millions de sessions, notre site web a de nouveau enregistré de très bonnes performances en 2021. Traditionnellement, le site est particulièrement bien fréquenté au printemps et en été. Il est encourageant de constater que pour de nombreux sujets, comme la chenille processionnaire du chêne, l'intoxication au CO, les chiens et le chocolat, les huiles essentielles, les piqûres d'abeilles et de guêpes, mais aussi les vaccin de COVID-19., le site web du Centre Antipoisons apparaît comme le

site de référence pour des informations fiables sur les intoxications, tant pour les professionnels que pour le grand public (Tableau 51).

Tableau 51: Chiffres du site www.centreantipoisons.be pour 2021

Période	Utilisateurs	Sessions	Pages consultées
	N	N	N
Janvier	171.924	193.639	279.556
Février	158.311	180.382	259.672
Mars	192.986	217.773	301.587
Avril	218.179	250.713	339.818
Mai	222.183	252.105	341.963
Juin	328.457	376.656	478.081
Juillet	256.169	288.190	371.698
Août	211.716	239.567	314.645
Septembre	158.820	179.700	259.131
Octobre	158.716	181.210	272.283
Novembre	143.350	166.345	244.846
Décembre	146.049	164.562	228.531
TOTAL	2.366.860	2.690.842	3.691.811

Si l'on regarde de plus près les pages les plus visitées sur le site en 2021, on constate un changement. Les pages étendues et très informatives sur le CO ont été les plus visitées, tandis que la page sur les piqûres de guêpes et d'abeilles était en baisse sur 2020. Cela s'explique par l'été froid et humide, avec une réduction significative du nombre de guêpes (insectes piqueurs). Les chenilles processionnaires du chêne ont ensuite apparemment causé plus d'irritation, au sens propre comme au sens figuré. Le nombre élevé de pages consultées sur nos pages relatives au COVID est frappant. Le nombre de visiteurs de ces pages a augmenté au fur et à mesure que la campagne de vaccination progressait. Il est agréable de voir que notre engagement en faveur de la vaccination COVID a été apprécié. De nombreux visiteurs s'inquiètent pour leurs animaux de compagnie. Par exemple, l'empoisonnement des chiens par le chocolat est à nouveau fermement placé en troisième position (Tableau 52).

Tableau 52: Pages les plus visitées sur <https://www.centreantipoisons.be/>

Page	Pages consultées	% du nombre total de pages vues
Intoxication au CO	231.437	6,3
Processionnaire du chêne	196.330	5,3
Intoxication des chiens par le chocolat	175.583	4,8
Piqûres de guêpes, bourdons, abeilles et frelons	167.627	4,5
COVID-19 vaccination	141.966	3,9
Huiles essentielles	91.696	2,5
L'ail des ours	90.086	2,4
Morsures de vipère	73.506	2,0
Les vives	68.711	1,9
Intoxication par l'eau	67.542	1,8

2.7.2 Médias sociaux



991
Followers

Les médias sociaux du Centre Antipoisons belge ont très bien fonctionné en 2021. Au 31 décembre 2020, nous avions 911 followers sur Twitter et 2.265 followers sur Facebook.



2.265
Likes

Les messages sur ces médias sociaux ont atteint un total de 4.134 adeptes au 31 décembre 2021. Cela représente une augmentation de 26,0 % par rapport à 2020.



436
Followers

Les moteurs de croissance les plus forts sont Instagram et LinkedIn. Début 2020, une page Instagram a été créée pour le Centre, avec 234 followers au 31 décembre 2020. Un an plus tard, ils étaient déjà 436. Toujours en 2020, la page LinkedIn du centre antipoison a été relancée. La page comptait 187 followers le 31 décembre 2020 et 522 followers un an plus tard.



522
Followers

2.7.3 Bulletins d'information

Six bulletins d'information ont été publiés en 2021. À partir d'octobre, le bulletin d'information est apparu dans un nouveau format, plus contemporain. Mais à partir de mars, le contenu a été considérablement élargi, avec une vérification des faits et un peu d'histoire en plus des articles sur l'empoisonnement. A partir d'octobre, une photo du mois a été ajoutée.

Les contributions sous forme de publications sur la campagne de vaccination COVID-19, le nettoyage en présence d'enfants en bas âge, le "purple lean", la vitamine D, les antidotes, l'arsenic, la lutte contre les insectes, les e-cigarettes, les chauves-souris, la Maison du Géant, l'encre de tatouage, l'intoxication au CO, les champignons, l'empoisonnement alimentaire, le code UFI et les animaux domestiques à la table de fête ont reçu un grand soutien et ont également contribué au succès du site web.

2.7.4 Presse

Le Centre Antipoisons bénéficie d'une couverture médiatique de plus en plus importante, avec près de 200 mentions et contributions par an. En 2021, les médias ont plus que jamais réussi à trouver le Centre antipoison, avec **178 articles ou autres contributions**. Et il s'agit d'une sous-estimation, car toutes les mentions du centre antipoison ne sont pas trouvées (par exemple, dans les médias locaux non digitaux).



La plupart des contributions de la presse étaient "générales", avec un axe important sur les chiffres annuels de 2020, la première année corona. Nous avons rédigé un communiqué de presse à ce sujet, qui a été bien accueilli. La presse s'est également beaucoup intéressée aux produits ménagers, principalement aux gels pour les mains à base d'alcool, qui ont continué à susciter beaucoup d'intérêt en 2021. Les produits ménagers ont également été abordés dans la Maison des Géants de la Ligue des familles. Ces produits ont également été présentés dans le podcast "Wetenschapje" sur le poison. Le podcast, destiné aux enfants de 8 à 13 ans, a suscité un grand intérêt. L'intoxication au CO est un classique. L'expertise du Centre Antipoisons dans ce domaine a également suscité une grande attention de la part de la presse en 2021. Fin 2021, nous avons lancé la campagne "Ne vous faites pas prendre par le CO !", avec un grand succès. Une campagne avec communiqué de presse, en coopération avec Vias, sur les dangers de la gaz hilarant a également été couronnée de succès. Enfin, la chenille processionnaire du chêne et les champignons sont deux phénomènes qui reviennent chaque année, également dans la presse. Le Tableau 53 montre les thèmes qui ont été discutés le plus fréquemment:

Tableau 53: Thèmes qui ont été le plus couverts par les médias en 2021

Sujet	Nombre d'entrées
Général	32
Produits ménageres	31
Intoxication CO	27
Gaz hilarant	21
Champignons	16
Processionnaire du chêne	10
Toxique pour les animaux	6
Plantes	3
Guêpes	3
Huiles essentielles	3
Total	152

Dans quels médias le Centre Antipoisons a-t-il reçu le plus d'attention? Dans la région néerlandophone, c'est Het Laatste Nieuws qui nous a accordé le plus d'attention (14 fois), suivi des stations de radio VRT (13 fois) et Het Nieuwsblad (11 fois). Le Centre Antipoisons a également pu être entendu quatre fois sur Q Music et vu quatre fois sur VRTNWS. L'entreprise médiatique bruxelloise Bruzz a également réussi à nous trouver quatre fois. Du côté francophone, les journaux du groupe Sud Presse se sont intéressés au Centre Antipoisons 21 fois, suivis par la RTBF (12 mentions), La Dernière Heure (8 fois) et RTL (6 fois). La presse étrangère a également découvert le Centre Antipoisons, avec, entre autres, trois articles dans le Brussels Times et le Dauphiné français. L'agence de presse française AFP a fait appel au Centre Antipoisons à trois reprises pour vérifier les faits dans sa section "Factuel". En chiffres, le Centre Antipoisons a touché la presse francophone 82 fois et la presse néerlandophone 71 fois en Belgique, mais aussi la presse étrangère 23 fois.

3 Données administratives

3.1 Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation d'utilité publique (A.R. du 10/3/1967).

Le Centre est inclus dans l'Arrêté royal du 9 octobre 2002 portant sur la création des services d'urgence. Cet arrêté royal stipule que les opérateurs doivent prendre en charge les frais de télécommunication vers la ligne d'urgence.

Le Ministre de la Santé détermine le montant de la subvention à accorder au Centre Antipoisons dans le cadre de l'aide médicale urgente.

La Loterie Nationale verse la subvention conformément à l'Arrêté royal qui détermine la répartition des subventions pour l'exercice budgétaire de l'année.

3.2 Personnel

Le 31/12/2021, le Centre Antipoisons comptait 25 employés ou 22,7 équivalents temps plein.

Tableau 54: Personnel 2021

Catégorie	Personnel	Équivalent temps plein
	N	N
Direction	2	2
Directrice générale	1	1
Directeur général adjoint	1	1
Cellule scientifique	16	13,7
Collaborateur scientifique	2	2
Médecin	8	7,2
Pharmacien	5	4
Vétérinaire	1	0,5
Sécrétariat général	4	4
Comptable	1	1
Secrétaire administrative	3	3
Cellule informatique	2	2
Coordinateur informatique	1	1
Gestionnaire réseau	1	1
Coordinateur communication et marketing	1	1
Total	25	22,7

3.3 Résultats 2021 - Budget 2022

Tableau 55: Frais 2021

Frais	Résultat 2021 N	Budget 2022 N
Frais de personnel	2.440.837	2.607.328
Frais de fonctionnement	358.759	388.570
Prestations tiers	57.755	45.000
Congrès & Réunions	11.395	26.000
Loyer locations et entretien	48.939	51.000
Antidotes	86.024	90.000
Informatique	31.789	24.500
Prévention et information	3.274	15.000
Documentation	41.257	49.650
Poste	0	1.200
Télécommunication	53.641	52.500
Matériel de bureau	14.476	15.500
Assurances	2.119	2.070
Mobilier	0	3.500
Autres frais de fonctionnement	8.091	12.650
Autres charges d'exploitation	-43.555	-168.500
Amortissements	90.443	0
Provisions (vacances,...)	-136.833	-171.500
Autres charges d'exploitation	1029,2	0
Frais financiers	1.806	3.000
Fonds alloués	0	0
Total des frais	2.756.042	2.827.398

Tableau 56: Revenus 2021

Revenus	Résultat 2021	Budget 2022
	N	N
Aide facultative (essenscia, pharma.be)	86.510	86.510
Dons	250	300
Projets	150.640	177.300
Personnel statut particulier	166.737	177.206
Prestations	95.141	94.406
Produits financiers	41	1.000
Remboursement de frais de personnel	0	0
	499.319	536.722
Subside de base SPF Santé via la Loterie Nationale	2.044.930	2.044.930
Projet ICT Loterie Nationale	0	28.900
Projet CO Loterie Nationale	0	0
	2.044.930	2.073.830
Convention Grand-Duché de Luxembourg	215.274	217.427
Total revenus	2.759.523	2.827.979
Solde	3481	581

3.4 Conseil d'administration

Tableau 57: Conseil d'administration 2021

Conseil d'administration	Nom
Président	P. De Paepe
Vice-présidente	F. Van Tiggelen
	T. Cattoor
	P. Daenens
	F. Cotton
	K. Lanckmans
	C. Charlier
	A. Adriaensen
	A.J. Vietinck
	P. Wallemacq
Représentant Ministre de la Protection des Consommateurs, de la Santé publique et de l'Environnement	T. Roisin
Directrice générale	A. Descamps
Directeur général adjoint	D. Vandijck



Restez informé de nos activités!
Inscrivez-vous à notre newsletter!

